

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA.

VOLUME V.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE JOHN, BARON LISGAR, K.C.B.,
K.C.M.G., GOUVERNEUR-GENERAL,
Etc., Etc. Etc.

CINQUIÈME SESSION

DU

PREMIER PARLEMENT,

1872.

VOLUME V.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le Vingt-cinquième jour de mai courant, et à chacun de vous—SALUT :

POCLAMATION.

ATTENDU que le Quatorzième jour du mois d'Avril dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au VINGT-CINQUIÈME jour de MAI courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'OTTAWA, MARDI, le QUATRIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Secau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, le DIX-NEUVIÈME jour de MAI, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et onze, et de Notre Règne la trente-quatrième.

Par Ordre,

ÉDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.] }

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le quatrième jour de juillet prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Dix-Neuvième jour du mois de Mai dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au QUATRIÈME jour du mois de JUILLET prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre CITÉ D'OTTAWA, SAMEDI, le DOUZIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar et Bailieborough* dans le comté de *Cavan, Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel et St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre Puissance, du *Canada*, ce trentième jour de juin, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancel'erie.

Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

Victoria, Par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le douzième jour d'août courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Trentième jour du mois de Juin dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au DOUZIÈME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons eru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre CITÉ D'OTTAWA JEUDI, le VINGT-UNIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER:

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur Général du *Canada*. et Gouverneur et Commandant en chef de l'Ile du *Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, le quatrième jour d'août, en l'année de Notre Seigneurs mil huit cent soixante-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième,

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

CANADA.



PUISSANCE }
du }
Canada. }

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le vingt-unième jour de septembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Quatrième jour du mois d'Août dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au VINGT-UNIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar et Bailieborough*, dans le comté de *Cavan, Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel et Saint George*, Gouverneur Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en chef de l'Île du *Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, ce TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente cinquième.

Par Ordre,
 EDOUAD J. LANGEVIN,
 Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
 du }
Canada, }
 [L. S.] }

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le Trentième jour de d'Octobre prochain, et à chacun de vous—SALUT :

POCLAMATION.

ATTENDU que le Treizième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre CITÉ d'OTTAWA, SAMREDI, le NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Bailieborouyh*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du *Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, ce VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUAD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LISGAR

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le Neuvième jour de Décembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-Cinquième jour du mois d'Octobre dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du *Canada*, en Notre CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le DIX-HUITIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*, TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Ligar* et *Baillieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du *Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance, ce SIXIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le DIX-HUITIÈME jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous--SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Sixième jour du mois de Décembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au DIX-HUITIÈME jour de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'OTTAWA, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en chef de l'Île du *Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'*OTTAWA*, dans Notre Puissance du *Canada*, le douzième jour janvier, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-douze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUAD J. LANCEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

Victoria, Par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le Septième jour de Février courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Douzième jour de Janvier dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au VINGT-SEPTIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'*OTTAWA* JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÊMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough* dans le comté de *Curan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef, de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre Puissance, du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de février, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-douze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.
Canada.

CANADA.



LISGAR.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le quatrième jour d'avril prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du *Canada* se trouve prorogée au QUATRIÈME jour d'AVRIL prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons JUGÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, le ONZIÈME jour d'AVRIL prochain, de manière que vous ni aucun de vous, n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité d'*Ottawa*, le dit Quatrième jour d'AVRIL prochain, NOUS VOU- LONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous et tous autres y intéressés, paraissiez personnellement et soyez en Notre dite CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le ONZIÈME jour d'avril prochain pour la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du *Canada*, pourront, par le Conseil commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar et Bailieborough*, dans le Comté de *Cavan, Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel et Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de *l'Île du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, dans Notre Puissance, *Canada*, le DEUXIÈME jour de MARS, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-douze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

Jeudi, 11 Avril, 1872.

Jeudi, le onzième jour du mois d'avril, dans la trente-cinquième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la foi, étant la cinquième session du premier Parlement de la Puissance du *Canada*, continué par diverses proclamations jusqu'à ce jour :

Les Membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins</i>	<i>Christie,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dichey,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton, (Kingston.)</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Warle.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	
<i>Chapais,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	

Son Excellence le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough* dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, de la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada* et Gouverneur et Commandant en chef de l'*Ile du Prince-Edouard*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

L'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire. Toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâces publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment, la cérémonie la plus grandiose et la plus touchante dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire. Je vous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois. Il a été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement et j'ai l'assurance que les membres des deux Chambres, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du gouvernement de Sa Majesté.

La jeune Province de *Manitoba* fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des *Etats-Unis*. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Pour rassurer le peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, j'ordonnai l'envoi au *Fort Garry* de deux cents miliciens.

Malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve, non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus de l'excellence de la route à travers notre propre territoire.

Les comptes de la dépense qu'a entraînée cette expédition seront mis devant vous, et vous serez priés de passer un bill pour indemniser le Gouvernement.

Une copie du traité fait à *Washington* l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les *Etats-Unis d'Amérique*, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant vous.

Tous les papiers et la correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du *Canada* vous seront aussi soumis de suite pour votre information, et vous serez appelés à prendre en considération cet important sujet.

Il fut tenu à *Ottawa* en septembre dernier une conférence sur le sujet de l'immigration, à laquelle le gouvernement de la Puissance, ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés. On en vint provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel j'appelle votre attention. Je ne doute pas de votre disposition à pourvoir amplement à l'encouragement de l'immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du *Canada* est si vitalemment lié.

Depuis la dernière session s'est heureusement consommée l'union de la *Colombie Britannique* avec le *Canada*, et ses représentants prennent maintenant part à vos délibérations.

Pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la *Colombie Britannique*, il sera nécessaire que vous pourvoyiez à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la *Colombie Britannique* à la Puissance. Il fut fait à la dernière session une appropriation pour l'exploration et l'arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer. L'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Je me flatte que vous partagerai avec moi la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivie avec vigueur.

L'accroissement rapide du commerce du *Canada*, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

J'ai à vous prier, de donner votre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe *St. Laurent* et la Baie de *Fundy*.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de votre devoir de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'union, Il sera en conséquence soumis à votre considération une mesure à cet effet.

Entre autres mesures il vous sera présenté des Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans *Manitoba* et les Territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier.

Il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le revenu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excéderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite, et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

Le budget pour l'année qui suit vous sera soumis, et je me flatte que vous serez d'avis que les subsides, que mon gouvernement vous demandera de voter pour le service de Sa Majesté, pourront être accordés sans inconvénient pour ses sujets canadiens.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai autant plus de satisfaction en recourant à vos avis et votre assistance en ce moment, que je puis vous féliciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

J'ai l'assurance que vous continuerez à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de votre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et je prie Dieu instamment que vos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durable de toutes les classes de ses habitants.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, annonçant que les Messieurs dont les noms suivent ont été appelés au Sénat.

L'honorable *Marc Amable Girard*, de la paroisse de *St. Boniface* dans la province de *Manitoba*.

John Sutherland, Ecuyer, de la paroisse de *Kildonan*, dans la province de *Manitoba*.

L'honorable *Alexandre René Chaussegros de Léry*, de la cité de *Québec*, dans la province de *Québec*.

Robert William Weir Carrall, Ecuyer, de *Barkerville*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

Clement Francis Cornwall, Ecuyer, d'*Aldcroft*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

William John McDonald, Ecuyer, de *Victoria*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

Henry Adolphus Newman Kaulback, Ecuyer, de *Launenbury*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit;

Alors, l'honorable *Marc-Amable Girard* a été introduit entre les honorables Messieurs *Campbell* et *Armand*.

L'honorable M. *Girard* a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat; il a été lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre Fidèle et Bien Aimé l'honorable *Marc-Amable Girard*, de notre province de *Manitoba*, dans notre Puissance du *Canada*,

SALUT :—

Sachez, que tant pour la confiance particulière que nous avons réposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit Honorable *Marc-Amable Girard*, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-

Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *d'Irlande*, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hotel du Gouvernement en Notre CITE D'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, le treizième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Girard* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, Écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Marc Amable Girard*, l'un des Membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification conformément à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un autre membre qui se présentait pour être introduit ;

Alors l'honorable *John Sutherland* a été introduit entre les honorables Messieurs *Mitchell* et *Aikins*.

L'honorable M. *Sutherland* a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat ; il a été lu par le Greffier, il a été

Ordonné, qu'il soit inserit au Journal, et il est comme suit :

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *d'Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre Fidèle et Bien-Aimé *John Sutherland*, écuyer, de notre Province de *Manitoba*, dans notre Puissance du *Canada*.

SALUT :—

Sachez que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit *John Sutherland* écuyer que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Bailieborough*,

dans le Comté de *Cavan, Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Barounet, un des Membres de Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre Puissance du *Canada*, ce treizième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Sutherland*, s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le Greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des Commissaires, énonçant que l'honorable *John Sutherland*, l'un des membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un autre membre qui se présentait pour être introduit;

L'honorable *Robert William Weir Carrall* a été introduit entre les honorables messieurs *Mitchell* et *Locke*.

L'hon M. *Carrall* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat : le dit bref a été lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, Par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien aimé *Robert William Weir Carrall*, Ecuier, de notre Province de la *Colombie Anglaise*, dans notre Puissance du *Canada*.

SALUT :—

Sachez, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit *Robert William Weir Carrall*, écuyer, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans le Comté de *Cavan, Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la

Grande-Bretagne et d'Irlande et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint Michel et Saiot George, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince-Edouard. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. Carrall, s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant Robert LeMoine, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le Greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des Commissaires, énonçant que l'honorable Robert William Weir Carrall l'un des membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un autre membre qui se présentait pour être introduit;

Alors l'honorable Clement Francis Cornwall a été introduit entres les honorables Messieurs Mitchell et Dickey.

L'honorable M. Cornwall a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat; il a été lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:—

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre Fidèle et Bien Aimé Clement Francis Cornwall, Ecuyer de notre Province de la Colombie Anglaise, dans notre Puissance du Canada:—

SALUT:—

Sachez, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit Clement Francis Cornwall écuyer, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de Lisgar et Bailieborough, dans le Comté de Cavan, Irlande, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint Michel et Saint George, Gouverneur Général du Canada, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince-Edouard; A Notre Hôtel

du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, ce treizième jour de Décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Cornwall* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le Greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Clement Francis Cornwall*, l'un des membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit ;

Alors l'honorable *William John Macdonald* a été introduit entre les honorables Messieurs *Mitchell* et *Aikins*.

L'honorable M. *Macdonald* a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat ; il a été lu par le Greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :—

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi. etc., etc., etc.

A notre Fidèle et Bien Aimé *William John Macdonald* écuyer, de notre Province de la Colombie Anglaise, dans notre Puissance du *Canada*,

SALUT :—

Sachez que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit *William John Macdonald*, écuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présententes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar*. et *Bailieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, ce treizième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-onze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Macdonald* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *William John Macdonald* l'un des Membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification conformément à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) la Chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après midi,

Vendredi, 12 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steves,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Panct,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit ;

Alors, l'honorable *Henry Adolphus Newman Kaulback* a été introduit entre les honorables Messieurs *Campbell* et *Bourinot*.

L'honorable M. *Kaulback* a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat ; il a été lu par le Greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

LISGAR

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre Fidèle et Bien-Aimé *Henry Adolphus Newman Kaulback*, écuyer, de Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans

la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit *Henry Adolphus Newman Kaulback*, écuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparâssiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous temps et en tous lieux où notre parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, le vingt-septième jour de Mars, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-douze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Kaulback* s'est approché de la Table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert Le Moine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Henry Adolphus Newman Kaulback*, l'un des Membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification conformément à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Mills*; de *D. B. Chisholm*, Maire, et autres, de la cité d'*Hamilton*, et de *J. C. Fitch* et autres, de la cité de *Toronto*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement, aussi une liste alphabétique des propriétaires de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord*, allant jusqu'au 1er janvier 1872,

Et aussi des Etats des baptêmes, mariages et sépultures des districts de *Bedford*, *Québec*, *Kamouraska* et *Montmagny*, pour l'année 1871.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*.

Que, lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain, pour fournir aux membres l'occasion de s'unir au public dans les actions de grâces au sujet de la guérison de Son Altesse, Royale le Prince de Galles

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session, et

Le discours étant lu par le greffier,
L'honorable M. Girard a proposé, secondé par l'honorable M. Robertson,
Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier respectueusement Son Excellence de son gracieux discours aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très-Honorable John, Baron Lisgar de Lisgar et Bailieborough, comté de Cavan, Irlande, de la pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et Baronnet, l'un des membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très-Honorable du Bain, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-distingué de Saint Michel et Saint George, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant-en-chef de l'Île du Prince-Edouard.

Plaise à Votre Excellence,

Nous fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Sénateurs du Canada, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous nous empressons de reconnaître avec Votre Excellence que l'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire, et que toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâces publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment, la cérémonie la plus grandiose et la plus touchante dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire.

Nous remercions Votre Excellence de ce qu'elle nous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois. Nous sommes heureux qu'il ait été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement et nous prions Votre Excellence de vouloir croire que les membres de cette Chambre s'empresseront de s'unir avec tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Nous remercions Votre Excellence de nous dire que notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du gouvernement de Sa Majesté.

C'est avec regret que nous apprenons que la jeune Province de Manitoba fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans-foi ni loi des Etats-Unis. Mais nous sommes heureux de savoir que les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats; que pour rassurer le peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, Votre Excellence ordonna l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens; que malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve, non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus de l'excellence de la route à travers notre propre territoire.

Nous remercions Votre Excellence de nous promettre que les comptes de la dépense qu'a entraînée cette expédition seront mis devant vous, et nous donnerons la plus attentive considération au bill qui sera présenté pour indemniser le Gouvernement comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence pour l'information qu'elle nous communique qu'une copie du traité fait à Washington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les Etats-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant nous, et que les papiers et la correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du Canada nous seront aussi soumis de suite pour notre information, et nous répondrons à l'invitation de Votre Excellence en donnant toute notre attention à cet important sujet.

Nous apprenons avec plaisir de Votre Excellence qu'il fut tenu à Ottawa en septembre dernier une conférence sur le sujet de l'immigration, à laquelle le gouvernement de la Puissance,

ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés, et qu'on en est venu provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel Votre Excellence veut bien appeler notre attention. Nous serons bien disposés à pourvoir amplement à l'encouragement de l'immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du *Canada* est si vitalemment lié.

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons officiellement de Votre Excellence que depuis la dernière session s'est heureusement consommée l'union de la *Colombie Britannique* avec le *Canada*, et que ses représentants prennent maintenant part à nos délibérations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir signalé de nouveau le fait que pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la *Colombie Britannique*, il sera nécessaire que le Parlement pourvoie à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la *Colombie Britannique* à la Puissance; et de nous avoir rappelé qu'il fut fait à la dernière session une appropriation pour l'exploration et l'arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer; et nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que l'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et qu'il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Nous partageons avec Votre Excellence la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivies avec vigueur, et que l'accroissement rapide du commerce du *Canada*, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

Comme Votre Excellence nous en prie, nous donnerons une sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe *St. Laurent* et la Baie de *Fundy*.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, et comme il est devenu du devoir du Parlement maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'union, nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à la mesure qui sera, comme Votre Excellence veut bien nous en informer, soumise à notre considération.

Nous considérerons soigneusement les Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans *Manitoba* et les Territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique, qui, comme Votre Excellence veut bien nous le dire, nous seront présentés entre autres mesures.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de l'expression de sa satisfaction en recourant à nos avis et notre assistance en ce moment, et nous prions Votre Excellence de nous permettre de nous féliciter avec elle de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

Votre Excellence peut être assurée que nous continuerons à apporter la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de notre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue. Nous prions Dieu instamment avec Votre Excellence que nos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durable de toutes les classes de ses habitants.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 16 Avril, 1872.

Les Membres présents, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Mailhot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Punet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Skead* ; de la compagnie du canal à navires de *Caughnawaga*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de la corporation de la ville de *Woodstock*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de Sir *W. E. Logan*, F. R. S., et autres, de la cité de *Montréal* ; de Sir *Hugh Allan*, président de la compagnie du télégraphe de *Montréal*, et de la chambre de commerce de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de Messieurs *Jones* et *Miller*,—et de *William Lewis* et autres, intéressés dans le commerce maritime, dans la province d'*Ontario*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états de baptêmes, mariages et sépultures, pour les districts de *Chicoutimi*, *Arthabaska*, *St. Hyacinthe*, *Iberville*, *Richelieu*, *Berthier*, *Saguenay*, *Terrebonne*, *Gaspé*, *Beauce*, *Ottawa*, *Trois-Rivières* et *Beauharnois*.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour amender l'Acte concernant les statuts du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à son Excellence le Gouverneur Général, durant la dernière session, en date du 10 avril 1871, priant Son

Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les cas où des condamnations à des peines corporelles ont été mises à exécution en *Canada*, avec l'indication de l'âge des criminels, de la nature de l'offense commise, du nom des juges ou magistrats qui ont prononcé la sentence, du nombre de coups de fouet qu'ils ont ordonné d'infliger dans chaque cas, de l'instrument qui a servi à les infliger, et du temps qui s'est écoulé entre l'infliction de la peine et la relaxation du prisonnier.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Le dit bill a été lu une première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre les tableaux du commerce et de la navigation du *Canada*.

Et aussi les états et statistiques du revenu de l'Intérieur du *Canada* (tous deux pour l'année fiscale finissant le 30 Juin, 1871.)

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté dans les termes suivants :

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE,
TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté le Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté pour présenter à Votre Majesté nos félicitations empressées sur le rétablissement à la santé de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*.

La visite de Son Altesse Royale à l'*Amérique Britannique du Nord* et la connaissance qu'elle a alors faite des populations, ont servi à rendre leurs sympathies encore plus vives durant sa maladie, et nous assurons humblement Votre Majesté que vos sujets du *Canada* sont profondément reconnaissants envers le Dieu tout-puissant pour l'heureuse guérison du Prince.

Les sujets canadiens de Votre Majesté de toutes croyances et de toutes races ont pris part à l'affliction de Votre Majesté, pendant que la vie de Son Altesse Royale était en danger, et nous espérons que Votre Majesté permettra gracieusement que nous nous unissions au concert de félicitations qui, de toutes les parties de l'Empire, ont salué Votre Majesté lorsque s'est éloignée la grande calamité qui menaçait la nation.

Nous désirons renouveler humblement à Votre Majesté l'expression de notre attachement inébranlable à l'Empire, et de notre dévouement au Trône et à la personne de Votre Majesté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Résolu, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette

Chambre que le Sénat a adopté la précédente adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, et qu'il demande son concours.

L'honorable Président, en qualité de Président du comité chargé d'examiner les règles et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement à fait rapport que depuis la dernière session, l'honorable *Henri Elzéar Juchereau Duchesnay*, et l'honorable *Caleb R. Bill*, deux des membres du Sénat, étaient décédés.

Alors, l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Que, comme marque de respect pour la mémoire de feu les honorables Messieurs *Henri Elzéar Juchereau Duchesnay*, et *Caleb R. Bill*, la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré cette Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 17 Avril, 1872.

Les Membres présent sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Derer,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Mulhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Shead*, de la chambre de commerce du *Canada*.

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de *Louis Lamotte* et autres, de la Seigneurie de *Bleury*, dans le comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Benson* ; de *James Taylor*, président et autres membres de la chambre de commerce de la ville de *Ste. Catherine*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*, d'*Eugène Martineau*, maire, et autres, de la ville d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Macpherson*; de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*;—de Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*;—de la compagnie du pont international;—et deux pétitions de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dumouchel*; du Revd *J. O. Villeneuve* et autres, de la Province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hazen*: trois pétitions de l'honorable *John H. Gray*, de la cité d'*Ottawa*, et autres de la cité de *Londres, Angleterre*.

Par l'honorable M. *Campbell*: de MM. *Calvin* et *Breck*, et de *J. Falconer* et autres, de la Province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *D. B. Chisholm*, maire, et autres, de la cité d'*Hamilton*, demandant d'être incorporés sous le nom de "La Banque d'*Hamilton*."

De *I. C. Fitch* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant d'être incorporés sous le nom de "La Banque du *Canada*."

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de délivrer à cette Chambre.

Le dit message a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :

LISGAR,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat les tableaux du recensement de 1871, faits en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 21.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 17 avril 1872.

Ordonné, que les dits tableaux soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la Session.)

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*,⁶ (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*.

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Avril, 1872.

Les Membres présent sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Rerd,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skoad,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chuffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northp,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, dans le comté de *Haldimand*, dans la province d'*Ontario*, avocat.

Par l'honorable M. *Benson* ; de Messieurs *J. B. Osborne* et fils, et autres—de *Beamsville* et d'autres lieux, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Robertson* ; de Messieurs *James Dornville* et Cie., et autres, de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Steeves* ; de *Thomas E. Grindon*, de la dite cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *W. F. Howland* et autres, de la cité de *Toronto* ; et de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de la compagnie du chemin de fer du *Grand Occidental* ; et de la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de la chambre de commerce de la cité de *Montréal* ; et de *R. James Reekie* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :—

De la compagnie du canal à navires de *Coughnawaga*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De la corporation de la ville de *Woodstock*, dans la province d'*Ontario*, demandant que les actes concernant la faillite soient abrogés ou amendés.

De Sir *W. E. Logan* F. R. S. et autres, de la cité de *Montréal*, demandant que certains amendements soient faits à la loi concernant les brevets d'invention.

De Sir *Hugh Allan*, président de la compagnie de télégraphe de *Montréal*, demandant que certains amendements soient faits à son acte d'incorporation.

De la Chambre de commerce de la cité de *Montréal*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure tendant à affecter ou abroger l'acte de la faillite de 1869.

De Messieurs *Jones* et *Miller*, et de *William Lewis* et autres, intéressés dans les affaires maritimes dans la province d'*Ontario*, demandant la passation d'un acte pour établir de plus amples dispositions pour la perception de réclamations contre les bâtiments et navires.

L'honorable M. *Aikins*, a présenté à la Chambre un état détaillé de toutes les obligations ou cautionnements enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat, en date du 18 avril 1872.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que les honorables Messieurs *Aikins*, *Bureau*, *Burnham*, *Carrall*, *Chapais*, *Dumouchel*, *Ferguson*, *Girard*, *Hazen*, *Holmes*, *Locke*, *Olivier*, *Reesor*, *Sanborn*, *Simpson* et *Skead*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que les honorables Messieurs *Aikins*, *Allan*, *Archibald*, *Armand*, *Botsford*, *Bourinot*, *Cornwall*, *Dever*, *Dickson*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *Gnévremont*, *Hazen*, *Letellier de St. Just*, *Miller*, *Northup*, *Olivier*, *Punet*, *Perry*, *Sanborn*, *Steaves* et le moteur, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir d'examiner et de s'enquérir de toutes telles matières qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles et d'envoyer quérir personnes et pièces.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que les honorables Messieurs *Bureau*, *Chapais*, *Churchill*, *Ferrier*, *Foster*, *Hamilton* (*Kingston*), *Kaulback*, *McDonald* (*Toronto*), *McLean*, *McMaster*, *Macdonald* (*Victoria*), *Macpherson*, *Malhiot*, *Mitchell*, *Robertson*, *Ryan*, *Simpson*, *Skead*, *Smith*, *Sutherland*, *Tessier*, *Wark*, *Wilmot* and *Wilson*, composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer, pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que les honorables Messieurs *Armand*, *Benson*, *Botsford*, *Burnham*, *Carrall*, *Chapais*, *Christie*, *Dickey*, *Dickson*, *Dumouchel*, *Hamilton* (*Inkerman*), *Letellier de St. Just*, *McClelan*, *McDonald* (*Toronto*), *Macfarlane*, *Macpherson*, *Miller*, *Mills*, *Mitchell*, *Read*, *Ryan*, *Seymour*, *Shaw*, *Tessier* et *Wilson*, composent un comité pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que les honorables Messieurs *Allan, Blake, Bourinot, Chaffers, Chapais, Cormier, Cornwall, Ferguson, Girard, Hazen, Lacoste, Leonard, Locke, Macfarlane, Malhiot, Mills, Odell, Punct, Rector, Renaud*, et *Steeves* composent un comité pour aider son honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie ;

L'Honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre. Il a été lu par le Greffier, et il est comme suit :

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat, certaines dépêches et procès-verbaux du Conseil Privé, concernant le Traité de Washington.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 18 avril, 1872.

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le rapport du Maître Général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel</i>	<i>LeLelun,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Saunborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Pavet,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cornier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Benson* ; de la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*.

Par l'honorable M. *Read* : de la corporation de la ville de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Ryan* de *S. Davis* et autres de la cité de *Montréal* et autres lieux de la Puissance ; de M. *Gault* et *Henry Howard*, M. D., et autres, de la ville de *St. Jean*, dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De la chambre de commerce de la Puissance, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure tendant à affecter ou abroger l'acte de la faillite de 1869.

De *Louis Lamothe* et autres, de la seigneurie de *Bleury*, dans le comté de *Missisquoi*, demandant à être séparés du dit comté et annexés au comté d'*Iberville*, pour les fins municipales, électorales, judiciaires et scolaires.

De *James Lawlor*, président, et autres de la chambre de commerce de la ville de *Ste. Catherine*, demandant un acte d'incorporation.

D'*Eugène Martineau*, Maire, et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de *Québec* du chemin de fer du *Pacifique*.

De la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant qu'un acte soit passé pour confirmer un certain arrangement entre la dite compagnie, et la compagnie du Pont International.

De la dite compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant qu'un acte soit passé pour créer une troisième hypothèque sur les lignes et la propriété du chemin de fer de *Montréal* et de *Champlain*, nouvellement acheté par la dite compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et pour d'autres fins.

De la compagnie du Pont International, demandant qu'un acte soit passé pour confirmer un certain arrangement entre la dite compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et pour d'autres fins.

De la compagnie de chemin de fer de *Montréal* et de *Champlain*, demandant qu'un acte soit passé pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada* à créer une troisième hypothèque sur les lignes et la propriété du chemin de fer de *Montréal* et de *Champlain*, nouvellement acheté sur la dite compagnie et pour d'autres fins.

De Sir *Hugh Allan* et autres de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer."

Du révérend *J. O. Villeneuve* et autres, de la Province de *Québec*, demandant certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

Trois pétitions de l'honorable *John H. Gray*, de la cité de *Ottawa*, et autres, de la cité de *Londres, Angleterre*, demandant qu'un acte soit passé pour incorporer "La compagnie de Télégraphe des mines d'argent de la *Baie du Tonnerre*"

Demandant aussi qu'un acte soit passé pour incorporer "La compagnie de chemin de fer des mines d'argent de la *Baie du Tonnerre*."

Et demandant aussi qu'un acte soit passé pour incorporer "La banque des mines d'argent de la *Baie du Tonnerre*."

De messieurs *Calvin et Breck* et autres, et de *J. Falconer* et autres de la Province d'*Ontario*, demandant qu'un acte soit passé pour établir de plus amples dispositions pour le recouvrement de réclamations contre les bâtiments et navires.

L'honorable président a présenté à la Chambre les comptes avec pièces justificatives du Greffier du Sénat, depuis le 1er février 1871 jusqu'au 1er janvier 1872.
Ordonné, qu'ils restent sur la table.

L'honorable *M. Hazen* du comité des ordres permanents et bills privés a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable *M. Hazen* secondé par l'honorable *M. Sanborn*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. *Sanborn* a proposé secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St. Just*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou quelque membre de ce gouvernement et les trésoriers ou autres officiers des gouvernements des provinces de *Québec* et d'*Ontario*, respectivement; aussi la sentence arbitrale des arbitres provinciaux nommés pour établir la dette de ces provinces envers la confédération; aussi tous les documents et la correspondance qui se rapportent au renvoi de la dite sentence arbitrale au Conseil Privé de la Reine pour qu'il prononce sur sa validité, et qui ont pu être échangés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces ou les autorités impériales; aussi toutes résolutions adoptées en conseil et toute correspondance se rapportant en quoi que ce soit au règlement final des différends entre les dites provinces, et à leurs relations respectives avec le gouvernement fédéral; aussi toute correspondance échangée avec les autorités ou le gouvernement du *Nouveau-Brunswick*, dans laquelle cette province demande de meilleures conditions financières, en tant que celles-ci sont considérées au point de vue des relations des provinces d'*Ontario* et de *Québec* avec le gouvernement fédéral.

La question de concours étant mise sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi. 18 avril, 1872.

Résolu : Qu'il soit envoyé un Message au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre concourt dans l'Adresse du Sénat à Sa Majesté pour lui présenter nos félicitations empressees sur le rétablissement à la santé de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, et renouveler l'expression de notre attachement inébranlable à l'Empire, et de notre dévouement au trône, et à la personne de Sa Majesté: remplissant le blanc par les mots "les communes,"

Ordonné, Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit Message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,

Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 18 avril, 1872.

Résolu : Qu'il soit envoyé un Message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très-Gracieuse Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres, pour lui présenter nos félicitations empressees sur le rétablissement de la santé de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, et renouveler l'expression de notre attachement inébranlable à l'Empire, et de notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, en la manière que Son Excellence jugera convenable afin qu'elle soit mise au pied du trône; à laquelle cette Chambre demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné, Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit Message au Sénat.

Certifié

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Sénat transmettra une réponse par son propre messenger.

L'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough*, comté de *Cavan*, Irlande, de la pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, l'un des membre du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Honorable du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très-distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-chef de l'Ile du *Prince-Edouard*.

Plaise à Votre Excellence.

Nous fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté,
les Communes du *Canada*, assemblés en Parlement, prenons la liberté d'approcher de Votre Excellence pour prier respectueusement Votre Excellence de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très-Gracieuse Majesté, lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, notre attachement inébranlable à l'Empire, et notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, de telle manière qu'il plaira à Votre Excellence, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Chambre des Communes, jeudi, 18 avril, 1871.

JAMES COCKBURN,

Orateur.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
L'e concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots
" le Sénat et."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'honorable Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Que l'un des Maîtres en Chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et."

Ordonné, Que l'adresse conjointe à Sa Majesté ainsi que l'adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général soient présentées à Son Excellence de la part de cette Chambre par les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 18 avril, 1872.

Résolu,— Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'Honorable Sir *G. E. Cartier*, les Honorables messieurs *Anglin, Blanchet, Campbell, Chauveau, Dorion*, l'honorable Sir *A. T. Gall*, les honorables messieurs *Gray, Howe, Macdonald (Cornwall), McDougall (Lanark), Smith (Westmorland)* et *Tupper*, messieurs *Barthe, Curtwright, Bellerose, Mills, Street, Bown, Archambault* et *Ault*, pour aider M. l'orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité conjoint de la Bibliothèque.

Ordonné, Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et ils se sont retirés.

Un message de la Chambre des Communes par M. *Brousseau* et autres comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 18 Avril, 1872.

Résolu,— Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs que les Membres du comité permanent des impressions, savoir : Messieurs, *Beaty Bellerose, Bourassa, Brousseau, Bowell, Ferguson, Godin*, l'Honorable M. *Howe*, M. *Macdonald, (Lunenburg)*, l'Honorable M. *Mackenzie*, et Messieurs, *O'Connor, Simard, Stephenson, Thompson, (Cariboo)*, et *Young*, agiront comme Membres du dit Comité conjoint des impressions.

Ordonné, Que M. *Brousseau*, porte le dit Message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et ils se sont retirés.

Alors sur motion de l'Honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Bésolu, Que Les Honorables Messieurs *Aikins, Bureau, Burnham, Carrall, Chapais, Dumouchel, Ferguson, Girard, Hazen, Holmes, Locke, Olivier, Reesor, Sanborn, Simpson*, et *Skead*, nommés pour composer un comité pour surveiller les impressions durant la présente session, soient chargés d'agir de la part de cette Chambre avec le Comité de la Chambre des Communes comme Comité conjoint des deux Chambres sur les impressions.

Ordonné, Que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des Maîtres en Chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Statuts du *Canada*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Campbell*, secondé par l'Honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que le dit Bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors sur motion de l'Honorable M. *Campbell* secondé par l'Honorable M. *Chapais*, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archibald</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnharm,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Garrall,</i>	<i>Hamilton, (Kingston.)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skoad,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Miller.</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président ; de *C. W. Taylor*, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Wilson* ; de *H. J. Tiffin*, et autres, de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Thomas Macfarlane* et autres, du township d'*Acton*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Macpherson*, de *H. S. Howland* et autres de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Campbell*, de la chambre de commerce de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *Geo. Gilmour* et autres, de la province de *Québec*.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kinston*), il a été

Ordonné, que la lecture de la pétition de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, dans le comté de *Haldimand* et province d'*Ontario*, avocat, demandant qu'un acte soit passé pour dissoudre son mariage avec *Sophia Stinson*, soit remise à mardi, le 30 avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :—

De M. *J. B. Osborne* et fils, et autres de *Beaconsfield* et autres lieux dans la province d'*Ontario*, demandant certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

De Messieurs *Domville* et *Cie.*, et autres, de la cité de *St. Jean*, dans la province du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'un acte soit passé pour les autoriser à établir une institution de banque dans la dite cité de *St. Jean*.

De *Thomas E. Grindon*, de la cité de *St. Jean*, dans la province du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'un acte soit passé pour établir la validité de certaines débetures émises par les sessions générales du comté de *Charlotte*, dans la province du Nouveau-Brunswick, sous l'autorité de la Législature de cette province.

De *W. H. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de " Association de la Halle au blé de *Toronto*."

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant que la prière de la pétition de la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* soit accordée.

De la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, demandant un acte d'amendement à son acte d'incorporation pour lui permettre d'émettre des bous sur la garantie des compagnies de chemin de fer qui se servent du tunnel, et pour d'autres fins.

De la compagnie de chemin de fer de l'*Ottawa* et du *St. Laurent*, demandant qu'un acte soit passé pour amender son acte d'incorporation afin de l'autoriser à prolonger son chemin de fer et pour d'autres fins.

De la chambre de commerce de la cité de *Montréal*, demandant qu'en accordant à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer le pouvoir d'acheter le chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, l'on fasse des dispositions pour donner à toutes les compagnies de chemins de fer américaines qui désireront s'en prévaloir le droit commun de circulation par le chemin de *Montréal* et *Champlain* et le pont *Victoria*, à des conditions qui seront jugées équitables par des hommes impartiaux et compétents, et qui seront sanctionnées par le gouverneur en conseil.

De *R. Jus. Reckie* et autres de la Puissance du *Canada*, demandant qu'un acte soit passé pour les autoriser à construire un chemin de fer vers l'ouest partant du lac *Nipissing* et passant par *Fort Garry* jusqu'à la Colombie Anglaise avec un terminus sur l'Océan Pacifique, et pour d'autres fins.

L'honorable M. *Seymour* du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour* secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté,
L'honorable M. *Hazen* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

22 Avril 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'il en a été donné des avis suffisants :

De *J. B. Chisholm*, maire et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant à être incorporés sous le titre de banque de *Hamilton* ;—de *Sir Hugh Allan*, président de la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation ;—d'*Eugène Martineau* maire et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant à être incorporés en compagnie de *Québec* du chemin de fer du Pacifique ;— de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et de la compagnie du Pont International ; demandant séparément la passation d'un acte pour confirmer un certain contrat passé entre les dites compagnies et pour d'autres fins ;—de *Sir Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés comme compagnie canadienne d'équipement des chemins de fer ; et trois pétitions de l'honorable *John H. Gray*, de la cité d'*Ottawa* et autres de la cité de *Londres, Angleterre* ; demandant la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre* ; demandant aussi la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre* et demandant aussi la passation d'un acte pour incorporer la banque des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre*.

Le tout respectueusement soumis.

R. L. HAZEN.
Président.

L'honorable M. *Sanborn* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du parlement a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn* secondé par l'honorable M. *Reesor* il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les Statuts du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus deux fois par le greffier, la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport qu'ils s'était rendu avec ceux des membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'adresse de cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence prononcé du Trône, et qu'il a plu à Son Excellence de faire la très-gracieuse réponse suivante ;

Honorables Messieurs du Sénat,

Je vous remercie pour votre loyale adresse. Je me repose sur votre expérience et sur votre patriotisme pour l'adoption de mesures propres à promouvoir les plus importants intérêts du Canada.

LISGAR.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 20 Avril 1872.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'Honorable M. *Holmes*,
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 23 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letelliet de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ressor,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMurter,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guvémont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Steeves.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Conrwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*); de *John Greer* et autres ; et de Messieurs *Wm. Pamer* et Cie, et autres, de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Geo. Wilkes* et autres.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *D. Lorne McDougall* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Girard*; de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Soré*.

Par l'honorable M. *Campbell*; du directeur du fonds des veuves et orphelins de ministres du Synode de l'église presbytérienne, en connection avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Dickey*; de la compagnie de télégraphe électrique de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Skead*; du conseil exécutif de la Chambre des Communes; et de *Charles P. Treadwell*, shérif des comtés-unis de *Prescott* et de *Russell*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues:

De la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*; demandant qu'un acte soit passé pour faire certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie de chemin de fer du Grand Occidental; demandant que les restrictions de la clause cent trente-unième de l'acte concernant les chemins de fer soient modifiées et que le pouvoir d'emprunter et de donner des garanties soit défini.

De la corporation de la ville de *Belleville*; demandant qu'un acte soit passé pour empêcher qu'on ne jette les débris de bois et déchets de moulins dans la rivière *Moir*, au détriment de la navigation de la dite rivière.

De *S. Davis* et autres de la cité de *Montréal* et autres lieux de la Puissance; demandant une révision du tarif pour ce qui a trait à la manufacture des cigares.

De *W. H. Gault* et autres de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "La banque d'Echange."

De *Henry Howard*, M. D., et autres, de la ville de *St. Jean*, dans la province de *Québec*; demandant que certains amendements soient faits à la loi concernant les brevets d'invention.

L'honorable Président a présenté à la Chambre la liste des actionnaires de la Banque de la Cité de *Montréal*, allant jusqu'à vendredi, le 12 avril 1872. Et aussi la liste des actionnaires de la Banque du District de *Niagara*, en date du 16 avril 1872.

Ordonné, qu'elles restent sur la table et elles sont comme suit:

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Hazen* du comité des ordres permanents et bills privés a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu et

Il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,

23 avril 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a constaté après examen qu'il a été donné un avis suffisant des pétitions suivantes:

De *W. H. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, qui demandent à être incorporés sous le nom d'Association de la Halle au blé de *Toronto*; de la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit*, qui demande un acte d'amendement à son acte d'incorporation à l'effet d'être autorisée à émettre des obligations sur la garantie des compagnies de chemin de fer qui se servent du tunnel et pour d'autres fins; et de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et d'*Ottawa*, demandant un acte d'amendement à son acte d'incorporation à l'effet d'être autorisée à construire un nouveau prolongement de sa voie ferrée, et pour d'autres fins.

Votre comité a constaté aussi, après examen, que les avis des pétitions suivantes n'ont pas eu toute la durée voulue :

De *J. C. Fitch* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de Banque du *Canada*; de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, demandant séparément que la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer soit autorisée à créer une troisième hypothèque sur les lignes et propriétés du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, et pour d'autres fins; de *M. James Domville* et Cie., et autres, de la cité de *Saint Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*, qui demandent un acte d'incorporation pour établir une institution de banque dans la cité de *Saint Jean*; Votre comité recommande cependant de suspendre, dans ces trois cas, la règle, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la trop courte durée des avis.

Le tout respectueusement soumis.

R. L. HAZEN,
Président.

L'honorable *M. Ryan* a proposé, secondé par l'honorable *M. Hazen*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée avec le gouvernement impérial ou avec qui que ce soit depuis le 28 février 1871 sur la question de la propriété littéraire, et sur celle de la réimpression en *Canada* d'ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire ;

Aussi un état des droits prélevés sur les ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire importés en *Canada* des *Etats-Unis*, pendant l'année fiscale 1870-71, et indiquant aussi le montant des droits qui ont été payés à l'auteur ou aux auteurs de tels ouvrages; et en outre un rapport indiquant à quelles dates ou périodes après la date de la publication, des listes de ces ouvrages sont transmises par le département compétent à *Londres*, au département compétent en ce pays, pour le guider dans la perception des droits sur les dits ouvrages.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "acte pour amender l'acte concernant les Statuts du *Canada*" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce Bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*.
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wilmot</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de *T. E. Campbell* et autres, de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; du conseil exécutif de la chambre de commerce de la *Puissance*.

Par l'honorable M. *Dickey* ; du révérend *P. N. Thivierge* et autres, de *Percé*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *C. P. Treadwell*, shérif, et autres, de *l'Original*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de l'honorable *I. H. Holton* et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *C. W. Taylor*, de la Cité d'*Ottawa* ; demandant que le Sénat lui accorde un emploi ou recommande au gouvernement de vouloir bien le pensionner, en vertu de la 7^{me} Section de l'acte 33 *Victoria*, chap. 4.

De *H. S. Howland* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le titre de " Compagnie du Pont de Jonction du Pacifique, " pour construire un pont de chemin de fer ou autre pont sur la rivière *Ste. Marie*, près du *Sault-Ste. Marie*.

De la chambre de commerce de la cité de *Kingston* ; demandant qu'un acte soit passé pour établir de plus amples dispositions pour le recouvrement de réclamations contre les bâtiments et navires.

De *Thomas Macfarlane* et autres, du township d'*Acton*, dans la province de Québec—de *H. J. Tiffin* et autres—et de *Geo. Gilmour* et autres, de la dite province de Québec, demandant certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des actionnaires de la banque de la *Nouvelle-Ecosse*, en date du 17 avril 1872.

Ordonné qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été Ordonné, que la pétition de *C. W. Taylor*, de la cité d'*Ottawa*, lue aujourd'hui, soit renvoyée au comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat, durant la présente session et en faire rapport.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, pour surveiller les impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 avril, 1872.

Le comité conjoint des impressions des deux Chambres du parlement, a l'honneur de soumettre la résolution suivante, comme étant son *second rapport*.

Résolu : que la conduite de M. *Hartney*, le greffier de ce comité, touchant l'impression du rapport de M. *Dawson*, sur l'expédition de la *Rivière Rouge* en 1870, soit approuvée. M. *Hartney* ayant suivi parfaitement les instructions du comité, tel qu'adoptées par les deux Chambres, en empêchant l'insertion, dans un document parlementaire, d'additions de M. *Dawson*, au sujet de certains écrits publics dans le *Blackwood's Magazine*, et que cette résolution soit rapportée aux deux Chambres avec les explications du greffier du comité.

Le tout respectueusement soumis,

J. S. SANBORN,
Président (Sénat).

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain. L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un état officiel, daté 24 avril 1872, sur la distribution des statuts du *Canada* de la 34^e *Victoria*.

Ordonné, que le dit état reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hazen*, Que le troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 25 Avril, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Panet* ; de l'honorable *John Young*, directeur gérant en *Canada* de la compagnie canadienne et européenne de télégraphie.

Par l'honorable M. *Mills*; de l'Association mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de *Kingsley Calcutt* et autres, de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bureau*; de *H. Taylor* et autres, de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*; de M. *Wm. Dow* et *Cic.*, et autres, de la cité de *Montréal*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John Greer* et autres, et de MM. *Wm. Pamer* et *Cie.*, et autres, de la province d'*Ontario*; demandant séparément la passation d'un acte qui établisse de nouvelles dispositions pour le recouvrement des créances contre les navires;

De *George Wilkes* et autres; demandant à être incorporés en compagnie pour la construction d'aqueducs d'après le système perfectionné et breveté de *Charles H. Waterous* de la ville de *Brantford*.

De *D. Lorn McDougall* et autres, de la ville de *Montréal*; demandant certains amendements à la loi relative aux brevets d'invention;

De la corporation de la cité de *Toronto*; demandant que le projet du canal à navires de *Huron* et *Ontario* soit pris en favorable considération.

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel*, demandant à être autorisés à se mettre en correspondance avec quelque compagnie de chemin de fer étranger, à lui louer sa ligne ou à prendre à bail la ligne de cette compagnie.

Des administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du Synode de l'église presbytérienne du *Canada* en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

De la compagnie du télégraphe électrique de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'aucune autre compagnie ne soit autorisée à établir des lignes télégraphiques pour lui faire concurrence dans la *Nouvelle-Ecosse*.

Du conseil exécutif de la chambre de commerce du *Canada*; demandant que la question de régler par une loi la nomination de dispatcheurs soit prise en considération, et qu'il soit passé une loi pour assurer le fidèle accomplissement des devoirs de cette fonction.

De *Charles P. Treadwell*, shérif des comtés unis de *Prescott* et *Russell*; demandant que la prétention qu'il formule d'avoir été l'auteur du projet du chemin de fer interocéanique soit soumise à un comité afin que ses services puissent être convenablement récompensés.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ

25 avril 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés;

De la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique* demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation à certains égards ; de la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental demandant que les restrictions de la 131^e clause de l'acte des chemins de fer soient modifiées et pour d'autres fins ; de *W. H. Gault* et autres, de la cité de *Montréal* demandant un acte d'incorporation sous les noms et raison de banques d'échange ; de *H. S. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, membres incorporés de la compagnie du chemin de fer de jonction du Pacifique ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du pont de jonction du Pacifique, aux fins de construire un pont de chemin de fer, ou autre pont sur la rivière *Ste. Marie*, près du *Sault Ste. Marie*.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du canal à navires de *Caughnawaga* demandant des amendements à son acte d'incorporation, et a trouvé que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue, votre comité recommande cependant de suspendre en ce cas la cinquante-et-unième règle, vu qu'il pourra, comme comité des Bills privés, voir à ce que personne n'éprouve de préjudice à cette occasion.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,
Président temporaire.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la cinquante-et-unième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du canal à navires de *Caughnawaga*.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de la marine et des pêcheries pour l'année expirée le 30 juin 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 26 Avril, 1872.

Les Membres présent sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévreumont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panct,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McMaster* ; deux pétitions de la chambre de commerce de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *Thomas Reynolds* et autres, des cités d'*Ottawa* et de *Montréal* et de la cité de *Londres, Angleterre*,—de la compagnie d'assurance de l'ouest,—de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*,—de *A. G. R. Dodge*, de *Keswick* dans le township de *Gwillembury Ouest*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario*,—de MM. *Goederham* et *Worts* et autres, de la cité de *Toronto*,—et de l'honorable *David Lewis Macpherson* et autres, de la dite cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *Wm. L. Forsyth* et autres.

Par l'honorable M. *Dickson* ; de la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada*,—de *Milton Cartwright* et autres,—et de *George Laidlaw* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Wilmot* ; de *Robert Watson* et autres, du comté de *Charlotte*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*,—et de *Joseph Myshrrall*, de la cité de *Fredericton*, dans la dite province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Robertson* ; de *C. H. Fairweather*, président, et autres, membres de la chambre de commerce de la cité de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Mitchell* ; de *J. McGaw* et autres, des cités de *Montréal, Toronto* et *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De *T. E. Campbell C. B.* et autres, de la province de *Québec* ; et de *C. P. Treadwell*, shérif, et autres, de l'*Original*, dans la province d'*Ontario* ; demandant chacun certains amendements à la loi concernant les brevets d'inventions.

Du conseil exécutif de la chambre de commerce de la Puissance ; demandant que l'on prenne en considération, pendant la présente session, la question d'entrer en négociation avec le gouvernement de la *Grande-Bretagne* en vue de passer une loi mutuellement avantageuse sur les droits d'auteur, par laquelle l'éditeur canadien soit mis sur le même pied que l'éditeur américain.

Du révérend *P. N. Thivierge* et autres, de *Percé*, dans le comté de *Gaspé*, demandant qu'il soit établi des communications postales directes entre un port convenable de la Puissance et les *Indes Occidentales* et le *Brésil*.

De l'honorable *L. H. Holton* et autres ; demandant à être incorporés aux fins de construire un chemin de fer à travers la frontière sud de la province de *Québec* entre le fleuve *St. Laurent* et la rivière *Richelieu*.

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre un état des dépenses du recensement en 1870-71-72. Et aussi un rapport de ce qui a été fait en exécution de l'Acte " du Recensement."

Ordonné qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable *M. Aikins* a présenté à la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat du *Canada*, pour l'année expirée le 30 juin 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre le rapport de l'honorable *H. L. Langevin*, C. B., ministre des travaux publics.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

(*Voir Documents de la Session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte concernant les terres publiques de la Puissance,

Sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur cléricale qui s'est glissée dans l'acte concernant les dommages malicieux à la propriété," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à lundi, à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion,
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 29 Avril, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Dickey,</i>			

PAIRS.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Carrall*; de la Chambre de commerce de la cité de *Hamilton*, dans la province a' *On ario*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de la compagnie de chemin de fer International de *St. François et Mégantic* ;—de M. *W. Bréhaut* et autres, fabricants et autres, de la province de *Québec*,—et de *D. A. Macdonald d'Alexandria*, dans la province d'*Ontario*, et autres.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *W. Hamilton* et autres, du village d'*Ailsa Craig* et les environs, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *Robert H. Kittson*, et autres, de *Sorel*, dans la province de *Québec*,

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De l'honorable *John Young*, directeur gérant en *Canada* de la compagnie canadienne et européenne de télégraphe ; demandant que le temps limité pour le commencement et l'achèvement du dit cable télégraphique soit prolongé à deux ans, à partir du mois de juin prochain.

De l'association mutuelle sur la vie, du *Canada* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *Kingsley Calcut* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant certains amendements à l'acte concernant le revenu de l'intérieur.

De *H. Taylor* et autres, de la province de *Québec*.

De Messieurs *Wm. Dow* et Cie., et autres, de la cité de *Montréal*, province de *Québec* ; demandant chacun certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste alphabétique des actionnaires de la banque de *Québec*, le 22ème jour d'avril 1872.

L'honorable M. *Hazen*, du comité des ordres permanents et bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

29 avril 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné vis suffisant :

De *Thomas E. Grindon*, de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant un acte pour établir la validité de certaines débetures émises par les Sessions Générales du comté de *Charlotte*, dans la dite province, sous l'autorité d'un acte passé par la législature de cette province,—de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel* ; demandant à être autorisés à se mettre en correspondance avec quelque compagnie de chemin de fer étranger, à lui louer sa ligne ou à prendre à bail la ligne de cette compagnie ;

De *Geo. H. Wilkes* et autres ; demandant à être incorporés en compagnie pour la construction d'aqueducs d'après le système perfectionné et breveté de *Charles H. Waterous*, de la ville de *Brantford* ;

Des administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse* ; demandant certains amendements à leur acte d'incorporation,—et de l'honorable *L. H. Holton* et autres ; deman-

dant à être incorporés aux fins de construire un chemin de fer à travers la frontière sud de la province de *Québec*, entre le fleuve *St. Laurent* et la rivière *Richelieu*.

Le tout respectueusement soumis,

L. H. HAZEN.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du deuxième rapport du comité conjoint du Sénat et des Communes pour surveiller les impressions,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été *Ordonné*, que la considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Mr *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur cléricale qui s'est glissée dans l'acte concernant les dommages malicieux à la propriété," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit lu une troisième fois demain.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre,

Il a alors été lu par le greffier, comme suit :

LISGAR.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, avril, 1872.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information du Sénat, certaines dépêches et correspondances échangées avec les gouvernements de la *Nouvelle Ecosse*, de *Terreneuve*, de l'*Ile du Prince Edouard* et le gouvernement impérial au sujet des clauses des pêcheries du traité de *Washington*.

Ordonné, que le dit message reste sur la table, et il est comme suit.

(Voir Documents de la Session).

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Holmes*.
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 30 Avril, 1872.

Les Membres présent sont:

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mucdonald,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Mucfarlane,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northnp,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Macpherson*, de la corporation de la ville de *Collingwood*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins*, du révérend *William Morley Punshon*, M. A., président de la conférence de l'église Méthodiste Wesleyenne dans le *Canada*, et autres.

Par l'honorable M. *Ryan*; de la chambre de commerce de la ville de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Olivier*; d'*Emile Bonnemant*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Christie*; du Grand Tronc du *Canada*;—de la corporation de la ville de *Galt*;—et d'*E. W. Thevles* et autres, du township de *Dunn*, dans le comté de *Haldimand*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Reesor*; de la corporation du village de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Sanborn*; de *D. McInnes* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la chambre de commerce de la cité de *Toronto*; demandant certains amendements à l'acte de la faillite de 1869.

De la chambre de commerce de la cité de *Toronto*; demandant que la taxe du revenu perçue par le moyen de timbres sur lettres d'échange et billets promissoires soit abolie.

De *Thomas Reynolds* et autres, des cités d'*Ottawa* et de *Montréal*, et de *Londres, Angleterre*; demandant à être incorporés sous le nom de la "Compagnie du Pont International du *St. Laurent*."

De la compagnie d'assurance de l'Ouest; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*; demandant qu'un acte soit passé pour réunir en un seul bail les baux actuels de la compagnie du chemin de fer de *Jonction de Toronto, Simcoe* et *Muskoka*, et la compagnie de chemin de fer de *North Grey*.

De *A. G. P. Dodge*, de *Keswick*, dans les townships de *Guillembury Ouest*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario*, autrefois résidant de la cité de *New-York*; demandant un acte de naturalisation.

De messieurs *Gooderham* et *Worts* et autres de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le titre de "compagnie d'imprimerie et de publication du journal *The Mail*."

De l'honorable *David Lewis Macpherson* et autres, de la cité de *Toronto* et autres lieux, dans la Puissance du *Canada*; demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie de chemin de fer Interocéanique du *Canada*."

De *Wm. L. Forsyth* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie d'*Anticosti*."

De la "Compagnie du chemin de fer du sud du *Canada*," demandant la permission de construire un chemin de fer sur la rivière *Détroit*, à la ville d'*Amherstburg*, ou aux environs. Et aussi de construire un pont de chemin de fer au-dessus, ou un tunnel au-dessous de la rivière *Ste. Claire*: que deux compagnies soient incorporées pour ces fins, sous les titres respectifs de "Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*," et de "Compagnie du pont de chemin de fer et du tunnel de *Ste. Claire*," et que les directeurs de la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* soient nommés directeurs provisoires des dites compagnies,

De *Milton Cartwright* et autres; demandant que la pétition de la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* soit accordée.

De *George Laidlaw* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* et de *Fort Garry*."

De *Robert Watson* et autres, du comté de *Charlotte*;—et de *Joseph Myhrall* de la cité de *Frédéricton*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*; demandant chacun qu'un acte soit passé à l'effet de rendre valides certaines débetures, émises par les sessions générales du comté de *Charlotte* dans la province du *Nouveau-Brunswick*, sous l'autorité de la législature de cette province.

De *C. H. Fairweather*, président, et autres, membres de la chambre de commerce de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*; demandant un acte d'incorporation pour la dite chambre.

De *J. McGaw* et autres, des cités de *Montréal, Toronto* et *Kingston*; demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie d'assurance du *Canada* sur la marine intérieure et contre le feu.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des affaires de la caisse d'économie de Notre-Dame de *Québec*, allant jusqu'au 31 mai, 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la Session.)

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, dans le comté de *Haldimand*, province *Ontario*; demandant qu'un acte soit passé pour dissoudre son mariage avec *Sophia Stinson*.

L'honorable M. *Campbell* présente à la Chambre copie des procédés jusqu'à jugement final, dans la cour des plaids communs pour le *Haut-Canada*, maintenant province d'*Ontario*, dans la cause de *Martin vs. Lount*.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

Alors *Richard Martin*, de la cité de *Hamilton*, dans le comté de *Wentworth*, dans la province d'*Ontario*, avocat, a été appelé à la barre de la Chambre, lequel après avoir été assermenté, a été examiné comme suit :

1. Quel est votre nom ? Où résidez-vous ? Et quelle est votre profession ?

Richard Martin, de la cité d'*Hamilton*, comté de *Wentworth*, province d'*Ontario*. Je suis avocat.

2. Connaissez-vous *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, comté d'*Haldimand*, province d'*Ontario*, avocat, pétitionnaire, demandant un acte de divorce d'avec sa femme ? Et depuis quand le connaissez-vous ?

Je le connais depuis mon enfance ; c'est mon frère.

3. Connaissez-vous *Sophia Martin*, son épouse, ci-devant *Sophia Stinson* ? Depuis quand la connaissez-vous ? L'avez-vous connue intimement ?

Je la connais, et j'étais présent à son mariage avec mon frère *John Robert Martin*, en la cité d'*Hamilton*. J'ai été fréquemment en sa compagnie dans la maison de son mari *John Robert Martin*, et elle est venue chez moi ; je l'ai connu intimement avant et depuis son mariage, jusqu'au temps où elle s'est soustraite à la protection du dit *John Robert Martin*.

4. Regardez le papier marqué A. En avez-vous signifié copie à *Sophia Martin*, et si vous l'avez fait, en quel temps, en quel lieu et sous quelles circonstances ?

J'ai signifié une copie de l'avis par écrit, qui m'est maintenant présenté, marqué A, le samedi, 27e jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et douze, à la dite *Sophia Martin*, dans la maison d'une dame *Robinson*, au *Pont-Suspendu*, Etat de *New-York*, l'un des *Etats-Unis* d'*Amérique*, en lui remettant à elle, la dite *Sophia Martin*, copie de l'avis par écrit marqué A, qu'elle a alors et là reçu et lu et parfaitement compris. Je lui ai dit en même temps ce qu'était cet avis, et qu'il lui était ainsi signifié de la part et à la demande de son dit mari *John Robert Martin*. La dite *Sophia Martin* me dit comprendre parfaitement le tout, ajoutant qu'il lui avait été signifié un pareil avis à sa pension à *Lockport*, dans le dit Etat de *New-York*, au commencement du mois. Sur quoi, le même jour aussitôt que possible, après la signification faite par moi au *Pont-Suspendu*, comme susdit, j'ai noté sur le dos du dit avis marqué A, le temps, le lieu et les circonstances de cette signification, laquelle note est maintenant produite et marquée B.

Le dit *Richard Martin* a reçu alors l'ordre de se retirer.

Alors la pétition du dit *John Robert Martin* a été lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur cléricale qui s'est glissée dans l'acte concernant les dommages malicieux à la propriété" a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande leur concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'i soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, ets'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu une troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*.)

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 1er Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Punet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. *Ryan* ; de D. *Lorn McDougall* et autres de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Smith*, des commissaires de la Banque d'Épargne de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *D. E. Papineau* et autres de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Robertson* ; de la chambre de commerce de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De la chambre de commerce de la ville de *Hamilton*, demandant qu'aucune mesure ne soit prise pour abroger l'acte de la faillite de 1869.

De *Sir Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie Canadienne du chemin de fer du *Pacifique*."

De la compagnie du chemin de fer International de *St. François* et de *Mégantic*, demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

De *W. W. Bréhaud* et autres, fabricants, et autres de la province de *Québec* ; demandant certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

De *D. A. Macdonald*, d'*Alexandria*, dans la province d'*Ontario* et autres ; demandant qu'un acte soit passé pour les incorporer aux fins de construire un chemin de fer à partir du terminus du "chemin de fer de Jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*" jusqu'à *Rouse's Point*, dans l'état de *New-York*, avec permission de construire un pont de chemin de fer sur le *St. Laurent*, aux rapides du *Coteau*.

De *W. Hamilton* et autres, du village d'*Ailsa Craig* et les environs ; demandant certains amendements à la loi concernant les brevets d'invention.

De *Robert H. Kittson* et autres, de *Sorel*, dans la province de *Québec* ; demandant à être incorporés sous le titre de "Chambre de Commerce de *Sorel*."

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'Union du *Bas-Canada*, le 31 mars 1872.

Aussi un retour des baptêmes, mariages et sépultures, du district de *St. Francis*, pour l'année 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

(Voir documents de la Session.)

L'honorable M. *Hazen* du comité des ordres permanents et bills privés a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

1er mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, comté de *Haldimand*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec *Sophia Stinson* et a constaté que les dispositions de la règle soixante-et-treize ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

R. L. HAZEN,
Président.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*,"

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois, jeudi, le seizième jour de mai courant, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *John Robert Martin* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Sophia Stinson*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de lui donner tel avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par le conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit *John Robert Martin* compare à cette Chambre, jeudi, le seizième jour de mai courant, afin d'être examiné lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte, de sa part relativement à quelqu'adultère que peut avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à aucune autre personne, pour cause de relations criminelles avec la dite femme de *John Robert Martin*.

Et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat, ou autrement de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il peut le faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

L'honorable M. *Hazen*, du comité des ordres permanents et bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a alors été lu par le greffier comme suit.

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité à examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné avis suffisant, savoir :

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada* ; demandant un acte pour consolider en un seul bail les baux actuels de la compagnie du chemin de fer de *Jonction de Toronto, Simcoe et Muskoka*, et la compagnie du chemin de fer de *North Grey* ; de *A. G. P. Dodge*, de *Keswick*, dans le township de *Gwillimbury* Ouest, dans le comté d'*York*, province d'*Ontario*, et ci-devant de la cité de *New-York*, demandant un acte de naturalisation ; de *M. Gooderham et Worts* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous les nom et raison de compagnie pour l'impression et la publication du *Mail*.

De l'honorable *David Lewis Macpherson*, et autres, de la cité de *Toronto* et autres endroits en *Canada* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du chemin de fer inter-océanique du *Canada*,—de la compagnie du chemin du sud du *Canada* ; demandant d'être autorisés à construire un pont de chemin de fer sur la rivière *Détroit*, à ou près de la ville d'*Amherstburg*, et aussi de construire un pont de chemin fer sur la rivière *St. Claire* ou un tunnel sous cette rivière ; que deux compagnies soient incorporées à ces fins et respectivement appelées "la compagnie du pont du chemin de fer de la rivière *Détroit*" et "la compagnie du pont du chemin de fer et du tunnel de la rivière *St. Claire*" et que les directeurs du chemins de fer du sud du *Canada* soient les directeurs provisoires des dites compagnies.

De *George Laidlaw*, et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés comme "compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et du *Fort Garry*,"—et de *J. W. McGaw*, et

autres, des cités de *Montréal*, *Toronto* et *Kingston*; demandant à être incorporés comme compagnie d'assurance maritime intérieure et contre l'incendie du Canada;

Votre comité a aussi examiné la pétition de *R. J. Reekie* et autres, du *Canada*; demandant un acte d'incorporation dans le but de construire un chemin de fer dans la direction de l'ouest depuis le lac *Nipissing*, en passant par le *Fort Garry*, jusqu'à la *Colombie Britannique* avec un terminus sur l'*Océan Pacifique* et pour d'autres fins; et il a trouvé que l'avis qui a été donné de cette pétition n'a pas eu la durée voulue; votre comité, cependant, recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la trop courte durée de l'avis.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la compagnie d'assurance de l'Ouest, qui demande certains amendements à son acte d'incorporation, et a constaté que l'avis est insuffisant en ce que les amendements n'y sont pas pleinement spécifiés; votre comité, cependant, recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'insuffisance de l'avis.

Le tout respectueusement soumis,

R. L. HAZEN,
Président.

L'honorable M. *Sanborn* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du Parlement, a présenté son troisième et quatrième rapport. Ordonné, qu'ils soient reçus et ils ont été lus par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ
30 avril 1872.

Le comité conjoint des impressions a l'honneur de présenter comme son TROISIÈME RAPPORT.

Le rapport du sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impressions; le rapport du greffier du comité sur les services d'impressions de l'année dernière, et le bilan annuel des comptes d'impressions, qu'il recommande respectivement à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis,

J. S. SANBORN,
Président, Sénat,

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,
26 avril 1872.

Le sous-comité nommé, par le comité conjoint des impressions du parlement, pour examiner les comptes d'impression, et auquel a été renvoyé le rapport du greffier, sur les services de l'année dernière, ainsi que le bilan annuel, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Le bilan a été examiné et trouvé correct, chaque item en ayant été vérifié par une pièce justificative, et les diverses dépenses par des comptes en détail acquittés pleinement. Le résultat de l'audition de ces comptes est satisfaisant.

Le sous-comité a pris aussi en considération une liasse de tous les documents imprimés durant l'année dernière. Il a examiné les mesurages et les prix de plusieurs, et il s'est con-

vaincu qu'ils sont corrects. Il a en outre examiné le carnet de banque et a trouvé que les sommes déposées s'accordent avec les mandats émis.

Le grand-livre donne un état de compte satisfaisant pour chaque service séparément jusqu'à la date qu'il indique.

Quatre ateliers où se faisait la reliure pour le parlement, ayant été détruits par l'incendie, il devient évidemment nécessaire de prendre toutes les précautions possibles pour préserver du feu le contenu de pareils édifices.

Le sous-comité demande qu'il lui soit permis d'exprimer ici son approbation de la prudence dont on a fait preuve en faisant transporter les feuilles imprimées des rapports départementaux, de l'atelier du relieur aux voûtes des édifices du parlement, les sauvant dans le cas actuel, de la destruction, et évitant par là une perte pécuniaire considérable en même temps que de grands inconvénients pour le service public. Le sous-comité recommande en conséquence la continuation du même système.

En terminant son audition, le sous-comité est heureux de pouvoir dire qu'il a trouvé dans un état satisfaisant chaque branche des services des impressions pour le Parlement, et il désire attirer l'attention sur le fait que le coût de ces services, bien qu'ils s'accroissent à mesure que s'étend la Puissance et que s'augmente la représentation, se maintient dans les limites de la moyenne ordinaire.

Le tout respectueusement soumis.

J. D. BROUSSEAU, *Président*.
 J. S. SANBORN,
 M. A. GIRARD,
 JAMES YOUNG,
 M. BOWELL,
 RUFUS STEPHENSON,
 E. W. MACDONALD,
 J. FERGUSON.

RAPPORT DU GREFFIER.

CHAMBRE DE COMITÉ, 15 avril, 1872.

Au président et aux membres du comité conjoint des impressions des deux Chambres du parlement.

MESSIEURS, — J'ai l'honneur de vous soumettre le bilan annuel des comptes des impressions pour le Parlement, lequel indique que le coût de ces impressions pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871 a été de \$31,186.27.

J'ai aussi l'honneur de vous soumettre les divers livres et comptes, lesquels, avec les pièces justificatives pour leur vérification, numérotées depuis 1 jusqu'à 963, sont prêts pour l'audition.

Le contrat pour la reliure a été transféré à M. Alexander Mortimer, ce monsieur ayant fourni les sûretés nécessaires, conformément aux recommandations contenues dans le 5e rapport du comité de la dernière session.

Le greffier de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario a transmis des exemplaires des journaux et des papiers de la session de cette assemblée pour être distribués parmi les membres élus pour représenter cette province dans le Parlement de la Puissance.

J'ai à faire rapport de la destruction par le feu, dans la nuit du 2 mars dernier, des bâtisses occupées comme atelier du relieur du Parlement. La perte se montant à \$991.82 a été couverte par une assurance des compagnies provinciales et d'*Hartford*. Cette assurance a été promptement payée et l'argent en provenant a été déposé au crédit des services d'impressions. Heureusement que de temps à autre on avait eu la précaution de transporter aux voûtes, pour y être plus en sûreté, les feuilles imprimées des rapports départementaux à mesure qu'elles étaient pliées dans l'atelier du relieur; autrement, non seulement il serait résulté une perte pécuniaire considérable, mais encore de grands inconvénients s'en serait suivis par l'impossibilité de remplacer ces feuilles pour la session.

Les divers entrepreneurs ont, durant la vacance, exécuté leurs contrats respectifs scrupuleusement.

Le papier a été fourni, tel que requis, en bon ordre.

La reliure est très-bien faite, et peut supporter avantageusement la comparaison avec celle d'aucun entrepreneur précédent.

Je puis en toute sûreté en dire autant de l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur des impressions. On a éprouvé quelque contrariété, il est vrai, par suite de retardements dans les impressions, durant la dernière session ; mais il a été pris des arrangements tels, pour cette session, qu'ils obvièrent, je l'espère, autant que possible, à cet inconvénient. Souvent, lorsque des retardements ont lieu, bien que la faute en soit invariablement attribuée à l'imprimeur, je puis dire, d'après ma propre expérience, qu'il n'est pas toujours, loin de là, la seule personne sur qui en doive retomber la responsabilité.

Les comptes sont rendus et les prix fixés, par tous les entrepreneurs d'accord avec leurs contrats respectifs.

Le compte d'impression se composant d'environ 1000 items, m'est fournie feuille par feuille à mesure que l'ouvrage avance,

De cette manière, il est aisément et sûrement examiné et contrôlé par les pièces justificatives composées d'une liasse de tout l'ouvrage exécuté. J'éprouve beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de ce devoir.

En composant le bilan qui vous est maintenant soumis avec celui de l'année qui a précédé la Confédération, vous pourrez voir qu'il y a une grande augmentation dans le service des impressions, la consommation du papier, qui est un sûr critérium de la quantité d'ouvrage fait, étant maintenant deux fois plus considérable qu'à cette époque, tandis que 3 pour cent font plus que couvrir l'augmentation dans la dépense totale.

J'ai transmis, tel que requis par la loi, au ministre des finances, pour son approbation, et pour être mis devant le Parlement avec les autres estimations pour l'année, une estimation des sommes qui seront probablement requises pour les services d'impression pour le Parlement durant l'année commençant le 1er juillet 1872, laquelle estimation se monte à \$35,000, sujette à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis

HENRY HARTNEY,

Greffier du Comité Conjoint des Impressions.

Dt. Bilan annuel du compte d'impression pour le Parlement, du 1er juillet 1870 au 30 juin 1871. **42.**

1870.		1871.	
1er juillet...		30 juin	
	\$ cts.		\$ cts.
Valeur du papier en main de la dernière session.	3,417 24	Impressions, I. B. Taylor, balance du dernier compte.	\$1,383 04
Montant des mandats émis, impressions parlementaires.	29,000 00	Do	2,675 53
do do rapports de départements.	1,495 89	Do do	\$14,761 51
do do	231 30	Moins ce qui a été retenu comme représentant le 20 p.c.	2,352 40
Montant reçu pour l'impression de Bills Privés.		Do Hunter, Rose et Cie.	
		Reliure.	
		Papier d'impressions	\$7,092 14
		Do en main de la dernière session.	3,417 24
		Valeur totale du papier en main.	10,509 38
		Balance en main pour la prochaine session.	1,230 97
		Coût total du papier employé.	9,278 41
		Assurance.	230 00
		Salaire.	1,760 00
		Frais de port.	423 47
		Lithographies.	361 50
		Papier à enveloppe.	238 00
		Divers.	24 54
		Fonds de retraite.	63 50
		Coût total.	\$22,913 46
		Valeur du papier en main.	1,230 97
			\$ 34,144 43

Coût total comme ci-dessus	\$32,913 46
REMBOURSEMENTS :—	
Rapports départementaux.	\$1,457 89
Bills privés.....	231 30
	<u>1,727 19</u>
Coût total, impressions parlementaires.....	\$31,186 27
Calculé numériquement le coût pour chaque chambre serait comme suit :	
Le Sénat	\$ 8,737 01
La Chambre des Communes.....	22,449 26
	<u>\$31,186 27</u>

Balance du papier en main :	
124 rames de papier royal à \$2.95.....	\$365 80
765..12..12 de papier-ministre à \$1.13.	865 17
	<u>1,230 97</u>

HENRY HARTNEY, *Greffier*,
 DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS PARLEMENTAIRES.

Examiné et trouvé correct.

J. D. BROUSSEAU, Président,
 J. FERGUSON,
 J. S. SANBORN, Président,
 Sénat.

M. BOWELL, M. P.,
 E. M. MACDONALD, M. P.,
 RUFUS STEPHENSON, M. P.,
 JAMES YOUNG, M. P.,

Chambre de Comité, 15 Avril 1872.

CHAMBRE DE COMITÉ,

30 avril, 1872.

Le comité conjoint des impressions des deux chambres du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il en recommande l'impression, savoir :--

Etat des allocations et gratifications en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada* en créant une pension de retraite pour les personnes employées dans ce service en certains cas."

Etat indiquant les cas où des additions ont été faites au nombre réel d'années de service de personnes employées dans le service civil et qui ont été mises à la retraite en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4.

Cédule des réclamations résultant de l'insurrection récente à la *Rivière Rouge*, au sujet desquelles l'Hon. Recorder de *Manitoba* a fait rapport ;

Etat des affaires de la banque du *Haut-Canada*, le 31 mars, 1872, comparé avec l'état du 30 juin 1871 ; soumis au Parlement conformément aux actes 33 Vic., ch. 40, sec. 9 et 34 Vic., ch. 8, sec. 2.

Rapport annuel des commissaires du chemin de fer intercolonial ;

Correspondance avec le lieutenant-gouverneur *A. G. Archibald*, de *Manitoba*, et *M. Mc-Micken*, commissaire des terres, au sujet de l'invasion féniennne de *Manitoba*, etc. ;

Dépêches et correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la *Grande-Bretagne* au sujet des réclamations résultant de l'invasion féniennne du *Canada*, etc. ;

Dépêches et correspondances entre les gouvernements de la *Nouvelle-Ecosse*, de *Terreneuve* et de l'*Isle du Prince-Edouard* et le gouvernement impérial au sujet des clauses du traité de *Washington* relatives aux pêcheries ;

Quatrième rapport annuel des directeurs des pénitenciers de la Puissance du *Canada* pour 1871 (format ordinaire) ;

Correspondance avec le parlement impérial au sujet de la réunion du Parlement du *Canada* pour l'année 1872 ;

Etat de la dépense de l'expédition à *Manitoba*, sous l'autorité d'un mandat spécial émis par Son Excellence conformément à l'acte 31 Vic., ch. 5, sec. 35.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés :--

Etat de la circulation des billets provinciaux et de la Puissance le 31 mars, 1872 ;

Rapport officiel de la distribution des statuts du *Canada* 34 *Victoria*, transmis pour l'information de la Chambre des Communes ;

Correspondance relative à la nomination de commissaires pour les Sauvages dans *Northumberland, N.-B.*, etc. ;

Rapports du ministre de la marine et des pêcheries au sujet des pêcheries, datés 15 et 20 décembre 1869, et Memorandum et Documents préparés pour l'honorable *M. Campbell* en rapport avec sa mission en *Angleterre*, etc. ;

Correspondance et autres papiers relatifs à la conduite, à la suspension et à la démission de *W. Cooke*, officier des pêcheries, dans le comté de *Bonaventure* ;

Dépêche du gouvernement impérial au gouverneur-général, demandant si un membre du gouvernement canadien accepterait la position de haut-commissaire pour traiter avec le gouvernement de *Washington*, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN, *Président*,
SÉNAT,

Sur motion de l'hon. M. *Sanborn*, secondé par l'hon. M. *Reesor*, il a été
Ordonné, que les dits rapports, soient pris en considération par la Chambre, lundi
prochain.

Sur motion de l'hon. M. *Sanborn*, secondé par l'hon. M. *Reesor*, il a été.
Ordonné, Que la cinquante-unième règle de la Chambre soit suspendue en tant qu'elle a
rapport aux pétitions de *R. J. Reekie* et autres, de la Puissance du *Canada*, et de la compagnie
d'Assurance de l'Ouest.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir
à l'incorporation de sociétés d'encouragement d'immigration."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de lever certains doutes
au sujet du larcin de timbres," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre
que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande leur concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les
Terres Publiques de la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M.
Campbell.

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 2 Mai, 1872.

Les Membres présents, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macfurlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills, *</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carroll,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup.</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie.</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais* ; de *Jacques Jobin*, maire et autres de la ville de *Lévis*, et des environs, dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la ville de *Collingwood*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'une appropriation soit faite, pour draguer le havre de la dite ville, aussi pour construire une jetée dans le dit havre.

Du Révérend *Morley Pimshon, M. A.*, président de la conférence de l'église méthodiste Wesleyenne dans le *Canada*, et autres, demandant à être incorporés sous le titre de " Société de Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en *Canada*".

Du conseil de la corporation de la Chambre de Commerce de la cité de *Montréal*, demandant que permission ne soit pas accordée à des individus ou à des compagnies privées de placer des estacades ou des jetées dans la rivière *Ottawa*, à *Green's Point* ou à *Carillon*, ou ailleurs.

D'*Emile Bonnemant*, de la cité de *Québec*, autrefois de la ville de *Nantes*, en *France*, demandant un acte de naturalisation.

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et de la corporation de la ville de *Galt*, demandant qu'un acte soit passé, afin de confirmer certains arrangements entre la dite compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et la corporation de la ville de *Galt*, et pour d'autres fins.

De *D. McInnes* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de " Compagnie de fer de Jonction de *Manitoba*."

De *A. W. Thewles* et autres, du township de *Dunn*, dans le comté de *Haldimand*, dans la province d'*Ontario*, demandant que le dit township soit annexé au district électoral de *Monk*, pour des fins électorales.

De la corporation du village de *Waterloo*, demandant qu'un acte soit passé pour donner à ce village le droit de louer ou vendre la branche de chemin de fer réunissant le dit village de *Waterloo* avec la ville de *Berlin*.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn* secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, qu'il soit rayé des ordres du jour.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le temps limité pour la reception des bills privés soit prolongé jusqu'au seize mai, courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremonst,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Malliot,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Corruwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	

PRIÈRES.

Par l'honorable M. *Sanborn*; de l'honorable *Louis Archambault* et autres, de la province de *Québec*,—et de *D. McInnis* et autres.

Par l'honorable M. *Panet*; du Révérend M. *Saucier* et autres de *Cape Cove*,—et de *John LeBoutillier* et autres du Township de *York*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Ryan*; de *Hugh McLennan*, président de la chambre de commerce de la ville de *Montréal*, et autres, membres de la chambre de commerce, d'Institutions de banque, marchands et fabricants de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *D. Lorn McDougall* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie d'armateurs pour la pêche du loup-marin et les autres pêches."

Des commissaires de la banque d'Épargne de *Toronto*; demandant que le terme fixé pour la liquidation des affaires de la dite banque soit prolongé de dix années.

De *D. E. Papineau* et autres, directeurs de la société de construction de *Montréal*; demandant qu'un acte soit passé pour leur permettre de changer le nom de la dite société en celui de "Banque de Prêt et de Crédit Foncier, et pour d'autres fins."

De la chambre de commerce de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau Brunswick*; demandant que l'acte de la faillite de 1869, ne soit pas abrogé.

L'honorable M. *Sanborn* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

3 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a constaté qu'elles ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis, à savoir les pétitions :—

De l'honorable *John Young*, directeur gérant en *Canada* de la compagnie du télégraphe canadien et européen; demandant que le temps fixé pour commencer le câble de la dite compagnie du télégraphe soit prolongé de deux années, à partir du mois de juin prochain; du révérend *William Morley Punshon*, M. A., président de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*, et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Société de missions de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*"; et de *Emile Bonnemant*, de la cité de *Québec*, ci-devant de la ville de *Nantes, France*; demandant un acte de naturalisation.

Votre comité a examiné aussi les pétitions suivantes, et constaté que l'avis qui en a été donné, était suffisant, à savoir les pétitions :—de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, dite du *Canada*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation; de *Sir Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie de chemin de fer du Pacifique du *Canada*"; et de *D. McInnes* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie du chemin de fer de jonction de *Manitoba*."

Votre comité a examiné aussi les pétitions de la compagnie du chemin de fer international de *St. François et Mégantic*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation; de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et de la corporation de la ville de *Galt*; demandant séparément un acte à l'effet de confirmer certaines conventions faites entre la dite corporation et la dite compagnie de chemin de fer; et de la corporation du village de *Waterloo*; demandant un acte à l'effet de conférer à ce village le pouvoir de louer ou de vendre l'embranchement de chemin de fer qui le relie à la ville de *Berlin*; et votre comité a constaté que l'avis qui a été donné de chacune de ces pétitions n'a pas eu la durée voulue; votre comité, cependant, recommande de suspendre la 51^e règle dans ces cas-ci, vu que le comité des

banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la trop courte durée de l'avis.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de *James Taylor*, président, et autres, de la chambre de commerce de *Sainte-Catherine*; demandant un acte d'incorporation,—de *C. H. Fairweather*, président, et autres, membres de la chambre de commerce de *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*; demandant un acte d'incorporation,—et de *Robert H. Kittson* et autres, de *Sorel*, province de *Québec*; demandant à être incorporés sous le nom de "Chambre de commerce de *Sorel*,"—et votre comité est d'opinion que ces pétitions, ainsi que celle *W. H. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant à être incorporés sous le nom de "Association de la halle au blé de *Toronto*," sur laquelle il a déjà fait rapport, appartiennent à la catégorie, décrite dans la clause 92 de "l'Acte de l'*Amérique Britannique, 1867*," laquelle comprend l'association des compagnies dont l'objet est d'intérêt provincial, et qui, par conséquent, sont placées par la dite clause sous le contrôle exclusif de la législature locale.

Le tout respectueusement soumis,

R. L. HAZEN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle se rapporte aux pétitions mentionnées dans le troisième paragraphe du rapport du comité des ordres permanents et bills privés qui vient d'être présenté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 6 Mai, 1782.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Givard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Campbell.</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mils,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Suthurland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la compagnie de chemin de fer d'*Ottawa* et de *Vaudreuil*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *Louis Arpin*, de *Cap Chatte*, dans la province de *Québec*, ci-devant missionnaire des pêcheries de la côte nord et autres, et de *J. E. Archer*, de la ville de *Québec*.

Par l'honorable M. *Smith* ; de la corporation de la ville de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de Messieurs *Moore Semple* et *Hachette*, et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De *Jacques Jobin*, maire et autres, de la ville de *Lévis*, et des environs, dans la province *Québec* ; demandant à être incorporés sous le titre de "Chambre de Commerce de la ville de *Lévis*."

L'honorable M. *Sanborn* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et de *Mégantic*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant la Quarantaine,"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la prise en considération du troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du Parlement.

Le dit rapport ayant été de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn* secondé par l'honorable M. *Simpson* il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été Ordonné, qu'il soit remis a lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'incorporation de sociétés d'immigration.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Holmes*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Mai, 1872.

Les Membres présent sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northap,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *William McDowell*, maire, et autres, du township de *Clarendon*,—de *Walton Smith* et autres, du comté de *Pontiac* et autres,—de *J. McG. Rancy* et autres, de *Portage du Fort*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de l'honorable *William McMaster* et autres de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dumouchel* ; du révérend *A. Labelle* et autres, de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Dickson* ; de la compagnie du pont suspendu de *Queenstown*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; du révérend *J. B. Champeau* et autres, de la paroisse de

St. Michel, et de *Louis C. Lefebvre* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le comté de *Napierville*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable président; du révérend *J. N. Gingras* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Tessier*; de la chambre de commerce de la cité de *Québec*.

Par l'honorable *M. Christie*; de Messieurs *C. S. Waterous* et *Cie.*, et autres, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable *M. Skedd*, de *St. George Harvey*, de la cité de *Toronto*, directeur gérant de la compagnie unie des cultivateurs de betterave et fabricants de sucre de betterave de la *Puissance*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable *Louis Archambault* et autres, de la province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le titre de "Compagnie d'assurance agricole du *Canada*."

De *D. McInnis* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie de chemin de fer du lac *Supérieur* et de *Winnipeg*."

Du révérend *P. J. Saucier* et autres, de *Cape Cove*—et de *John LeBouthillier* et autres, du township de *York* dans le comté de *Gaspé*; demandant chacun une communication postale directe entre un port convenable de la *Puissance*, les *Indes Occidentales* et le *Brsil*.

De *Hugh McLennan*, président de la chambre de commerce de la ville de *Montréal* et autres, membres de la chambre de commerce, d'institutions de banque et fabricants, de la ville de *Montréal*; demandant que la loi de la faillite de 1869 ne soit pas abrogée.

L'honorable *M. Aikins* présente à la Chambre une réponse à une adresse à son Excellence le Gouverneur Général, en date du 23 avril 1872, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée avec le gouvernement impérial ou avec qui que ce soit, depuis le 23 février 1871, sur la question de la propriété littéraire, et sur celle de la réimpression en *Canada* d'ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire.

Ainsi qu'un état des droits prélevés sur les ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire importés en *Canada* des *Etats-Unis*, pendant l'année fiscale 1870-71, et indiquant aussi le montant des droits qui ont été payés à l'auteur ou aux auteurs de tels ouvrages; et en outre un rapport indiquant à quelles dates ou périodes après la date de la publication, des listes de ces ouvrages sont transmises par le département compétent à *Londres*, au département compétent en ce pays, pour le guider dans la perception des droits sur les dits ouvrages.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Hazen* du comité des ordres permanents et bills privés a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
7 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a constaté que l'avis qui en a été donné était suffisant, à savoir, les pétitions :—

De *Wm. L. Forsyth* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie d'Anticosti ;" et de *D. Lorne McDouyall* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'armateurs pour la pêche du loup-marin et les autres pêches."

Votre comité a examiné aussi la pétition des commissaires de la banque d'épargne de *Toronto* ; demandant que le terme fixé pour la liquidation des affaires de la banque, soit prolongé de dix ans, et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis ; de la pétition de *D. E. Papineau* et autres, directeurs de la société permanente de construction du district de *Montréal* ; demandant qu'un acte soit passé pour leur permettre de changer le nom de la dite société en celui de "Banque de Prêt et de crédit foncier" et pour d'autres fins, et a constaté que l'avis qui en a été donné, n'a pas eu toute la durée voulue ; votre comité, cependant, recommande de suspendre la 51^e règle dans ces deux cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve du préjudice par suite de la trop courte durée des avis.

Votre comité est d'opinion que la pétition de *Jacques Jobin* et autres, de la ville de *Lévis* et des environs, province de *Québec* ; demandant à être incorporés sous le nom de chambre de commerce de la ville de *Lévis*,—appartient à la catégorie décrite dans la 92^e section de l'acte britannique de *l'Amérique du Nord 1867*, "laquelle comprend l'incorporation des compagnies dont l'objet est d'intérêt provincial, et qui, par conséquent, sont placées par la dite section sous le contrôle exclusif des législatures locales.

Le tout respectueusement soumis,

R. L. HAZEN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hazen* il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de la Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de *D. E. Papineau* et autres, directeurs de la société permanente de construction du district de *Montréal*.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux commissaires de la banque d'épargne de *Toronto*.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Locke*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général ; priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous les papiers, lettres et documents échangés entre le gouvernement, les commissaires du chemin de fer inter-colonial et autres personnes intéressées sur les faits suivants, savoir : Quel loyer a été payé par les dits commissaires pour l'usage de la maison maintenant occupée à *Newcastle* par *A. L. Light*, écuyer et le bureau de l'intercolonial, indiquant quel était le propriétaire :

1. De la dite maison au temps du bail ?
2. Des terrains pris pour la station du chemin de fer ?
3. Du vieux chantier où l'on veut établir le terminus maritime ?

4. De l'ancien édifice de la banque Commerciale maintenant occupé comme douane à *Newcastle* avec mention du montant payé annuellement pour loyers du montant des dommages causés au terrain, du prix payé ou à payer pour chacun de ces immeubles et à qui, quand et comment ce prix a été ou sera payé.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,
Archibald,
Armand,
Benson,
Blake,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Burnham,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chopais,
Christie,
Cormier,
Cornwall,

Dickey,
Dickson,
Dunouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Foster,
Girard,
Guévremont,
Hamilton (Inkerman),
Hamilton (Kingston),
Hazen,
Holmes,
Kaulback,
Lacoste,
Leonard,
Leslie,

Locke,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Malhiot,
Miller,
Mills,
Mitchell,
Northup,
Odell,
Olivier,
Panet,
Perry,

Read,
Robertson,
Ryan,
Sanborn,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Smith,
Steeves,
Sutherland,
Tessier,
Wark,
Wilmot,
Wilson.

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable président; de *Pierre Danaïs* et autres, du comté de *Charlevoix*.—

et du révérend *J. B. Pelletier* et autres, de l'île aux *Coudres*, dans la province de *Québec* ;

Par l'honorable *M. Mills* ; de messieurs *McGivern* et *Cie.*, et autres, marchands de la ville de *Hamilton* ;

Par l'honorable *M. Macpherson* ; de l'honorable *M. J. Skead* et autres, d'*Ottawa*—et de *D. Ford Jones* et autres, de *Ganunogue*, dans la province d'*Ontario* ;

Par l'honorable *M. Girard* ; de *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba* ;

Par l'honorable *M. Tessier* ; de *Wm. Miller* et autres, de la rive nord de la *Baie de Gaspé*,—et de *John Short*, maire, et autres, de la rive sud de la *Baie Gaspé*,—et d'*Alexandre Cormier* et autres des îles de la *Madeleine*, dans la province de *Québec* ;

Par l'honorable *M. Campbell* ; de la chambre de commerce de la cité de *Kingston* ;

Par l'honorable *M. Burcau* ; de *Daniel McFarlane* et autres, du comté de *Huntingdon*, dans la province d'*Ontario* ;

Par l'honorable *M. Sutherland* ; de *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba* ;

Par l'honorable *M. Hamilton (Inkerman)* ; de *M. Wanless* et autres, du comté d'*Argenteuil* ;

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la compagnie de chemin de fer d'*Ottawa, Vaudreuil et Montréal*, demandant à avoir l'autorité de joindre leur ligne de chemin de fer à aucun chemin de fer qui sera construit en aucun temps, de *Montréal* vers *Ottawa*, sur le côté nord de la rivière *Ottawa*, et de construire à ces fins, un pont sur la dite rivière à aucun point au-dessous de *L'Orignal*.

Du révérend *Louis Arpin*, de cap *Chatte*, dans la province de *Québec*, ci-devant missionnaire des pêcheries de la côte du nord, et autres ; demandant une communication postale directe entre un port convenable de la *Puissance*, les *Indes Occidentales* et le *Brésil*.

De *J. E. Archer*, de la ville de *Québec* ; demandant un acte l'autorisant à prendre un brevet pour l'invention connue sous le nom de " machine à tricoter et métier à tisser de *Hollen Roberts*."

De la corporation de la ville de *Chatham*, dans la province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation pour la chambre de commerce de la dite ville.

De Messieurs *Moore, Semple et Hachette*, et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que la loi actuelle de la faillite soit abrogée et qu'elle soit remplacée par une loi nouvelle d'un caractère plus simple.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Nationale, en date du 1er mai 1872.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Botsford* a proposé, secondé par l'honorable *M. Dickey* ;

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre des trains spéciaux qui ont circulé sur le chemin de fer Européen et Nord-Américain et sur la partie de l'Intercolonial allant à Amherst ou sur toute autre partie de ce chemin, depuis le 1er mai 1871 jusqu'au 31 décembre 1871 ; avec indication du service, de la dépense et de la recette de ces trains spéciaux, et du nom de celui qui a donné ordre de les faire circuler ; et aussi un état des noms et du nombre des voyageurs qui ont passé sans payer dans ces trains sur un parcours quelconque, le dit état faisant mention de l'autorité qui a accordé, et de la cause pour laquelle elle a accordé ces passages gratuits, pendant la période ci-dessus mentionnée ?

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence avec la dite adresse.

L'honorable M. *Wilmot* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à mercredi prochain, à sept heures et demie du soir,

L'honorable M. *Panet* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Bureau*, de retrancher les mots " mercredi prochain à sept heures et demie du soir " et d'insérer " jeudi prochain, en huit, à trois heures et demie de l'après midi."

La question de concours étant mise sur le dit amendement elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, après une division elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et de *l'Atlantique*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain en huit.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée à mercredi prochain, à sept heures et demie du soir.

Mercredi, 15 Mai, 1872.

A huit heures P. M., les Membres présents, sont :

Les honorables Mssieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Sunborn,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bouninot,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skeid,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Odell,</i>	
<i>Cornwall,</i>			

Le Greffier du Sénat a informé la Chambre que par suite d'un accident sur le chemin de fer du Grand Tronc, l'arrivée de l'honorable Président serait retardée d'une heure au moins. Sur quoi l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a été prié de prendre le fauteuil.

L'honorable M. *Hamilton* ayant pris le fauteuil en conséquence, a, du consentement des membres présents, déclaré la Chambre continuée à neuf heures et demie, P. M.

A neuf heures et demie, P. M., la Chambre s'est réunie et

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Punet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey.</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfurlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Seccves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cornwall,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Bureau*, du révérend *J. Primeau* et autres, de la paroisse de *St. Patrice* de *Sherrington*, dans le comté de *Napierville*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Benson*; de la chambre de commerce de la ville de *Ste. Catherine* dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins*; de *William Galbraith* et autres—de Son Honneur *W. P. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, et deux pétitions de *C. J. Campbell* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *McMaster*; de la chambre de commerce de la ville de *Toronto*; de la corporation du township de *Pelham*, dans le comté de *Monck*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *John Hamilton* et autres, du township de *Dunn*, dans le comté de *Haldimand*, province d'*Ontario*;

Par l'honorable M. *McDonald*; de la chambre de commerce de la ville de *Stratford*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Ryan*; de la chambre de commerce de la cité de *Montréal*,—et de *M. M. J.* et *R. Esdail* et autres; marchands et commerçants de provisions de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *William McDowell*, maire, et autres, du township de *Clarendon*,—de *Walton Smith* et autres, du comté de *Pontiac*,—et de *J. McG. Rancy* et autres, du *Portage du Fort*, dans la province de *Québec*; demandant séparément que les conclusions de la pétition du chemin de fer du *St. Laurent* et d'*Ottawa* soient accordées.

De *C. H. Waterous* et Cie., et autres, de la province d'*Ontario*,—et du révérend *A. La-belle* et autres, de la province de *Québec*; demandant séparément certains amendements à la loi des brevets d'invention.

Du révérend *J. B. Champeau* et autres de la paroisse de *St. Michel*, et de *Louis C. Lefebvre* et autres de la paroisse de *St. Rémi*, dans le comté de *Napierville*, province de *Québec*; demandant séparément que certains droits leur soient reconnus dans le bill qui doit être présenté à la Chambre des Communes concernant les compagnies des chemins de fer du Grand Tronc et de *Montréal* et *Champlain*.

De la chambre de commerce de la cité d'*Hamilton*; demandant l'abolition de la taxe perçue au moyen de timbres sur les billets promissoires et les lettres de change.

De l'honorable *William McMaster* et autres de la province d'*Ontario*; demandant à être incorporés aux fins de construire un pont de chemin de fer sur la rivière *Niagara* et un tunnel sous cette rivière.

De la compagnie du pont suspendu de *Queenston*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Du révérend *J. N. Gingras* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*, province de *Québec*; demandant l'établissement d'une poste quotidienne de *Québec* à *Tadousac* et à *Chicoutimi* par la voie de la *Baie St. Paul*, et pour d'autres objets.

De la chambre de commerce de la cité de *Québec*; demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé.

De *St. George Harvey*, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*, directeur gérant de la compagnie des cultivateurs de betterave et manufacturiers de sucre de betterave, demandant un acte pour incorporer la dite compagnie.

L'honorable président a informé la Chambre que le délai fixé pour présenter des bills privés au Sénat était expiré le neuvième jour de mai courant.

Alors sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le délai fixé pour présenter des bills privés à cette Chambre soit prolongé jusqu'au vingt-deuxième jour de mai courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Quarantaine. "

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikens*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey.</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Road,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLenn,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Barnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skeul,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mulhiet,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chupais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Road* ; de la corporation de la ville de *Naponee*, province d'*Ontario* ;

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *James Michie* et autres, de la cité de *Toronto*,—de *Walter Russell*, maire, et autres, de *Bristol*, province de *Québec*,—et de *W. G. Cassels* et autres ;

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *Prudent Têtu* et autres, du district de *Montmagny*, province de *Québec* ;

Par l'honorable M. *Botsford* ; de *Charles O. Norton*, résidant à *Alberton*, Ile du *Prince Édouard*, horloger ;

Par l'honorable M. *Leonard*; d'*Alexander Hamilton Sibley* et autres;

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Pierre Danais*, préfet, et autres, du comté de *Charlevoix*, province de *Québec*; demandant la construction d'une jetée et d'un phare sur cette jetée près du "Remous" Baie *St. Paul*.

Du révérend *J. B. Pelletier* et autres, de l'île aux Coudres, Province de *Québec*; demandant la construction d'une jetée et d'un phare sur cette jetée, sur le côté nord de la dite île.

De MM. *McGivern* et Cie., et autres, marchands de la cité de *Hamilton*; demandant que l'acte de la faillite de 1869 ne soit pas abrogé.

De l'honorable *James Skead* et autres, d'*Ottawa*; demandant que la prière de la pétition de la compagnie du chemin de fer de *St. Laurent* et *Ottawa* soit accordée.

De *D. Ford Jones* et autres de *Gananoque*, province d'*Ontario*; demandant qu'un acte soit passé, pour remettre en vigueur et amender certains actes passés dans les 6^{me} et 7^{me} années du règne de sa Majesté feu le roi *Guillaume IV*, pour permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière *Gananoque*.

De *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba*; demandant à être incorporés, sous le titre de "Banque de *Manitoba*."

De *John Short*, maire, et autres, de la baie de *Gaspé Sud*, et de *Wm. Miller* et autres, de la baie de *Gaspé Nord*, province de *Québec*; demandant séparément une communication postale directe entre un port convenable de la Puissance, les *Indes Occidentales* et le *Brsil*.

De la chambre de commerce de la cité de *Kingston* demandant l'établissement de signaux de temps dans la Puissance du *Canada* d'après le système adopté aux *Etats-Unis* et en correspondance avec ce système.

De *Daniel Macfarlane* et autres, du comté de *Huntingdon*, province de *Québec*, demandant la construction d'un chemin de fer à partir du terminus du chemin de fer de Jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, jusqu'à *Rouse's Point*, dans l'état de *New-York* et la construction d'un pont de chemin de fer sur le *St. Laurent* aux rapides du *Côteau*.

De *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba*, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie d'Assurance de *Manitoba*."

De *M. Wanless* et autres du comté d'*Argenteuil*; demandant que des mesures soient adoptées, pour empêcher la dépréciation de la propriété et la ruine du commerce dans le dit comté par le détournement des eaux de la rivière nord pour alimenter les canaux de *Carillon* et *Grenville*.

De *Alexandre Cormier* et autres, des Iles de la *Madeleine*, demandant que des mesures soient adoptées pour abolir ou changer les droits féodaux de la dite Ile.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Joliette*, province de *Québec*.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de ratifier une convention faite entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la compagnie du pont International, et pour d'autres fins" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte à l'effet de réglementer l'émission des billets de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité des ordres permanents et des bill privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

16 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que l'avis qui a été donné de chacune était suffisants, à savoir, les pétitions—de l'honorable *Louis Archambault* et autres, de la province de *Québec*, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de compagnie d'assurance agricole du *Canada* ; de *D. McInnis* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de *Winnipeg* ; et de la compagnie du pont suspendu de *Queenston*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Votre comité a examiné aussi les pétitions de *J. E. Archer*, de la cité de *Québec* ; demandant un acte qui l'autorise à prendre un brevet pour l'invention connue sous le nom de "Machine à tricoter et métier à tisser de *Hollen Roberts*,"—de *D. A. Macdonald*, M. P., d'*Alexandria*, et autres, de la province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation dans le but de construire un chemin de fer du terminus du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* à *Rouse's Point*, Etat de *New-York*, avec le pouvoir de bâtir un pont de chemin de fer sur le fleuve *St. Laurent* aux rapides du *Côteau*,—et de *Thomas Reynolds* et autres, des cités d'*Ottawa* et de *Montréal* et de *Londres*, *Angleterre* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du pont international du *St. Laurent* ; et votre comité a constaté que les avis qui ont été donnés de ces pétitions n'ont pas eu la durée voulue ; il recommande

cependant de suspendre la 51e règle dans tous ces cas, vu que les comités permanents auxquels ces pétitions seront renvoyées pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la trop courte durée de l'avis.

Votre comité a examiné aussi la pétition de l'honorable *William McMaster* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant à être incorporés dans le but de construire un pont de chemin de fer sur la rivière *Niagara*, ou un tunnel sous la même rivière; et a constaté que l'avis est insuffisant en ce qu'il n'y est pas fait mention de la construction d'un tunnel; mais comme l'avis est suffisant sous les autres rapports, votre comité recommande de suspendre dans ce cas-ci la 51e règle vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'imperfection du dit avis.

Votre comité est d'opinion que la pétition de la corporation de la ville de *Chatham*, province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation pour la chambre de commerce de cette ville, appartient à la catégorie décrite dans la section 92 de l'acte de *l'Amérique Britannique du Nord*, 1867, laquelle comprend l'incorporation des compagnies dont l'objet est d'intérêt provincial et qui, par cette section sont placées sous le contrôle exclusif des législatures locales.

Le tout respectueusement soumis,

J. S. SANBORN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de *D. A. Macdonald*, d'*Alexandria*, et autres, de la province d'*Ontario*.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de l'honorable *William McMaster* et autres, de la province d'*Ontario*.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de *Thomas Reynolds* et autres, des cités d'*Ottawa* et de *Montréal* et de *Londres* (*Angleterre*.)

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de *J. E. Archer*, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau;

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*.

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Mai, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouche!,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Carrull,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet.</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de l'honorable Sir *Alexander T. Galt*, M. P., et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *J. Primeau*, et autres, de la paroisse de *St. Patrice* de *Sherrington*, dans le comté de *Napierville*, province de *Québec* ; demandant que certains droits leur soient reconnus par l'acte introduit dans la Chambre des Communes, concernant les compagnies de chemins de fer du Grand-Tronc et de *Montréal* et *Champlain*.

De la chambre de commerce de la ville de *St. Catherine* ; demandant l'établissement dans la Puissance, d'un système de signaux de temps semblable à celui des *Etats-Unis* et en correspondance avec ce dernier.

De *William Galbraith* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie de navigation et d'expédition d'*Ontario*."

De Son Honneur *W. P. Howland* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le titre de "compagnie d'assurance maritime dite *Anchor*."

De *C. J. Campbell* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chap. 50.

De *C. J. Campbell* et autres, de la ville de *Toronto* ; demandant un acte d'incorporation sous le titre de "Compagnie de prêt de la Puissance."

De la chambre de commerce de la cité de *Toronto* ; demandant que la loi de la faillite de 1869 ne soit pas abrogée.

De la corporation du township de *Pelham*, dans le comté de *Monck*, province d'*Ontario*, et de *John Hamilton* et autres du township de *Dunn* ; demandant chacun que le township de *Dunn*, ne soit pas annexé au district électoral de *Monck* pour les fins électorales.

De la chambre de commerce de la ville de *Stratford* ; demandant que la taxe du revenu perçue au moyen de timbres sur les lettres d'échange et billets promissoires soit abolie.

De la chambre de commerce de la cité de *Montréal* ; demandant qu'un ou plusieurs dispatcheurs soient nommés pour certains ports de la Puissance.

De *MM. J. et R. Esdaile* et autres, marchands et commerçants de provisions dans la cité de *Montréal*, demandant que le droit sur le lard en quarts soit aboli.

L'honorable *M. Aikins* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur-général en date du 7 mai 1872, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous les papiers, lettres et documents échangés entre le gouvernement, les commissaires du chemin de fer intercolonial et autres personnes intéressées, sur les faits suivants, savoir : Quel loyer a été payé par les dits commissaires pour l'usage de la maison maintenant occupée à *Newcastle* par *A. L. Light*, écuyer et le bureau de l'intercolonial.

1. Quel était le propriétaire de la dite maison au temps du bail ?
2. Quel était le propriétaire des terrains pris pour la station du chemin de fer ?
3. Quel était le propriétaire du vieux chantier où l'on veut établir le terminus maritime ?
4. Quel était le propriétaire de l'ancien édifice de la banque commerciale maintenant occupé comme douane à *Newcastle* ?—avec indication du montant payé annuellement pour loyers, du montant des dommages causés au terrain, du prix payé ou à payer pour chacun de ces immeubles et à qui, quand et comment ce prix a été ou sera payé.

Ordonné, qu'elle reste sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François et Mégantic*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Sanborn*, secondé par l'honorable *M. Chaffers*, il

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*."

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER,

Vendredi, 17 mars, 1872.

Je certifie par le présent qu'avis dans l'affaire *Martin* pour un bill de divorce a été affiché à la porte du Sénat pendant quatorze jours, conformément à un ordre permanent de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE.

Greffier du Sénat

Alors, *Richard Martin* de la cité de *Hamilton*, dans le comté de *Wentworth*, province d'*Ontario*, avocat, a été appelé à la barre de la Chambre et après avoir été assermenté a été interrogé comme suit :

Quel est votre nom ; où résidez-vous ; et quelle est votre profession ?

1. Mon nom est *Richard Martin* ; je réside en la cité de *Hamilton*, province d'*Ontario* ; je suis avocat.

2. Regardez l'écrit marqué B qui vous est maintenant présenté, étant un acte pour faire droit à *John Robert Martin*,—et l'écrit marqué C, qui vous est maintenant présenté, étant un ordre du Sénat de mercredi, le premier mai 1872,—les dits deux écrits certifiés par le greffier du Sénat. Avez-vous signifié copie de ces écrits avec les certificats apposés sur iceux par le greffier du Sénat, à *Sophia Martin* ? Quel jour et date, et en quel lieu avez-vous fait cette signification ?

J'ai signifié copie des écrits qui me sont maintenant présentés, marqués B et C avec les certificats apposés sur iceux par le greffier du Sénat, à la dite *Sophia Martin*, lundi, le sixième jour de mai courant, à sa maison de pension à *Lockport* dans l'État de *New-York*, l'un des États-Unis d'Amérique.

3. Faites connaître la manière particulière dont vous avez fait cette signification des écrits B et C à *Sophia Martin*.

J'ai signifié les dites copies des dits écrits B et C à *Sophia Martin* en personne, en les lui remettant et les lui expliquant ; elle m'a déclaré les comprendre parfaitement.

4. Vous avez dit dans votre témoignage donné précédemment sous serment à la barre, du Sénat, le 30ème jour d'avril dernier, que vous connaissiez *Sophia Martin* intimement. La personne à qui vous avez signifié copie des écrits marqués B et C, est-elle *Sophia Martin* épouse de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, comté de *Haldimand*, Province d'*Ontario*, avocat, née *Sophia Stinson*.

La personne à qui j'ai signifié copie des écrits marqués B et C, est *Sophia Martin*, épouse de *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, comté de *Haldimand*, Province d'*Ontario*, avocat, née *Sophia Stinson*, d'avec laquelle le dit *John Robert Martin* demande à divorcer.

Le dit *Richard Martin* a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que l'examen du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence entre les parties soit pour le présent suspendu, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à faire cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Campbell* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Que le dit bill pour faire droit à *John Robert Martin* soit maintenant lu la seconde
fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, les noms
ont été demandés, et ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Odell.</i>	<i>Wilnot.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cauchon, (Président),</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Dumouchet,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Tessier.—19.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Panet,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Cornwall*,
Dickey, *Dickson*, *Odell*, *Botsford*, *Allan*, *Sanborn*, *Wilnot* et de l'auteur de la motion ; que
ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes
personnes, pièces et records, et que l'amplication des pièces de procédures jusqu'au jugement
final de la cour des Plaid Communs pour le *Haut-Canada* maintenant la province d'*Ontario*,
dans l'affaire de *Martin vs. Lount*, présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit
John Robert Martin, soit renvoyée au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaître
devant le Sénat dans cette affaire comparaissent devant le dit comité, et que le dit
comité ait la permission de siéger demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans
l'affirmative et

Ordonné en conséquence,

Conformément l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité
sur le bill intitulé ; " Acte pourvoyant à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* de la part du dit comité a fait rapport qu'il avait examiné le
dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Sunborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte relatif à la quarantaine" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte à l'effet de réglementer l'émission des billets de la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer une convention faite entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la compagnie du pont international et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est de nouveau mise en comité sur le bill intitulé: "Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain, et que dans l'intervalle il soit imprimé, tel qu'amendé, pour l'usage des membres.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Mai, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Dever,</i>			

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *Daniel Ferney* et autres, de la paroisse de *St. Félix* du *Cap Rouge*, dans le district de *Québec*, province de *Québec* ;

Par l'honorable M. *Benson* ; de *John Schultz* et un autre, d'*Ottawa* ;

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *J. B. D. Marceau* et autres, de *Beauharnois* ;—de *W. H. Vandliet* et autres, de la paroisse de *St. Bernard de La coile*, dans le comté de *St. Jean* ;—de *Walter M. Rice* et autres, de *Beaharnois* ;—et de *L. Laberge* et autres, de la paroisse de *St. Marguerite de Blairfendie*, dans le comté de *St. Jean*, province de *Québec* ;

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De la corporation de la ville de *Napanee*, province d'*Ontario* ; demandant qu'un acte soit passé pour empêcher qu'on obstrue la rivière *Napanee* et autres rivières de la Puissance du *Canada*, en jetant des déchets de moulin dans les dites rivières.

De *James Michie* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chars du *Canada*."

De *Walter Russell* et autres, de *Bristol*, province de *Québec*; demandant que la prière de la pétition de la Compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et d'*Ottawa* soit accordée.

De *W. G. Cussets* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Société impériale de garantie et de prêt."

De *Prudent Tétu* et autres, du district de *Montmagny*, se plaignant du refus de l'honorable juge *Bossé* d'obéir à l'ordre du gouvernement de la province de *Québec*, lui enjoignant de demeurer à *Montmagny* ; et demandant qu'il soit pris des mesures à ce sujet.

De *Charles O. Norton*, demeurant maintenant à *Alberton*, *Ile du Prince Edouard*, horloger, demandant qu'un acte soit passé qui lui accorde un brevet d'invention pour une invention utile.

D'*Alexander Hamilton Sibley* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Banque Supérieure du *Canada*."

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, et auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour légaliser une certaine convention faite entre la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada* et la compagnie du Pont International et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Sanborn* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son onzième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu,

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

20 Mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa*, *Vaudreuil* et *Montréal* ; demandant l'autorisation de relier sa ligne de chemin de fer à toute autre ligne qui pourra être construite de *Montréal* vers *Grenville*, sur le côté nord de la rivière *Ottawa*, et à cette fin, de construire un pont sur la dite rivière à quelque point en bas de l'*Original* ; de *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba* ; demandant à être incorporés sous le nom de banque

de *Manitoba* ; de *Donald A. Smith* et autres, des provinces de *Québec* et de *Manitoba* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie d'assurance de *Manitoba*.

De *William Galbraith* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de navigation et d'expédition d'*Ontario*, et de Son Honneur *William P. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie d'assurance maritime dite *Anchor*.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *C. J. Campbell* et autres de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour amender l'acte 27 Victoria, ch. 50, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada*, (responsabilité limitée)," et a trouvé que les avis publiés et la pétition s'expriment d'une manière trop générale, la nature des amendements demandés n'étant point clairement et distinctement spécifiés comme l'exige la cinquante et unième règle de cette Chambre.

Votre comité est d'opinion que la pétition de *D. Ford Jones* et autres, de *Gananoque*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour remettre en vigueur et amender certains actes passés dans les 6^e et 7^e années du règne de Sa Majesté feu le roi *Guillaume Quatre* pour permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière *Gananoque*, et la pétition de *C. J. Campbell* et autres de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de placement de la Puissance ; sont relatives à des matières qui tombent dans la catégorie des sujets énumérés dans la 92^e clause de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1872, et se trouvent comprises sous le paragraphe. " L'incorporation de compagnies pour des objets provinciaux," lesquelles sont par cette clause placées sous le contrôle exclusif des législatures provinciales.

Le tout respectueusement soumis,

J. S. SANBORN,
Président.

L'honorable M. Bureau a proposé, secondé par l'honorable M. Guévremont,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant le Sénat un état ou tableau indiquant :

1o. Le nombre d'actions, oppositions, ou autres procédures d'une nature appelable, contestées et plaidées au mérite, dans le district de *Montmagny*, depuis le 1^{er} janvier 1868, au premier janvier dernier, et le nombre de ces causes, dans lesquelles, jugement a été rendu, combien d'icelles ont été portées en révision et en appel, combien de ces jugements ont été confirmés, combien renversés, et combien sont encore indéterminés en révision ou appel.

2o. Le nombre d'actions, oppositions, ou autres procédures d'une nature appelable, contestées et plaidées au mérite, dans le district de *Beauce*, depuis le 1^{er} janvier, 1868 au premier janvier dernier, et le nombre de ces causes, dans lesquelles jugement a été rendu ; combien d'icelles ont été portées en révision ou en appel, combien de ces jugements ont été confirmés, combien renversés et combien sont encore indéterminés en révision ou en appel.

3o. La distance de *Montmagny*, *St. Michel* et *St. Jean* à la cité de *Québec* et les modes de communication de ces trois endroits à la cité de *Québec*.

4o. La distance de *St. Joseph de la Beauce* et *St. Hénédine* à la cité de *Québec*, et les modes de communication de ces endroits à la cité de *Québec* et à *Montmagny*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres du conseil privé qui sont membres du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et de *Mégantic* a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la quarantaine."

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'hon. M. *Aikins*, il a été

Ordonné : que le dit bill soit lu une troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif au cautionnement des officiers du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte à l'effet de réglementer l'émission des billets de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres" et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger les lois de la faillite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par M. Gibbs et autres, comme suit:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Lundi, 20 mai, 1872.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour communiquer à leurs Honneurs copie du troisième rapport du comité permanent sur les comptes publics, savoir :

Votre comité a eu sous considération des états sur le montant de l'indemnité et des frais de route des membres des deux Chambres pour la Session de 1871, et a adopté la résolution suivante, à ce sujet:—

Résolu, que le comptable de la Chambre reçoive instruction de préparer un état des deniers payés aux membres pour indemnité et frais de route pour la dernière session,—et que le président du comité entre en communication avec l'honorable Orateur du Sénat et lui demande un état semblable de l'indemnité et des frais de route payés aux sénateurs pour la dernière session;—et qu'un message soit envoyé au Sénat afin de communiquer la résolution qui précède à leurs honneurs.

Ordonné, que M. Gibbs porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY.
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été rappelés et informés que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Ailkins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fervier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de MM. *McCullen*, *Adams* et *Cie.*, marchands et commerçants de la cité de *Montréal* ;

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue.

De l'honorable Sir *Alex. T. Galt*, M. P., et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance du *Canada*, contre les accidents."

L'honorable M. *Campbell*, du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*, a présenté un rapport spécial,

Ordonné, qu'il soit reçu,

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ.

21 mai, 1872.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," croit de son devoir de faire rapport à votre honorable Chambre que *William Lount*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, province d'*Ontario*, avocat, ayant été notifié d'avoir à comparaître devant votre comité comme témoin, et ayant obéi à l'injonction en se présentant devant votre comité, samedi, le dix-huitième jour de mai courant, et ses dépenses ayant été payées par le pétitionnaire, par ordre et en présence de votre comité, a refusé de prêter serment entre les mains du président de votre comité.

Le tout respectueusement soumis,

A. CAMPBELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été Résolu : Que le greffier reçoive instruction de mettre devant le Sénat, au commencement de chaque session, un état de l'indemnité et des frais de route payés aux sénateurs pour la session précédente ; et jusqu'à nouvel ordre, qu'il remette au président du comité de la Chambre des Communes chargé de faire l'audition des comptes de la trésorerie, une copie de cet état toutes les fois que le président de ce comité jugera à propos d'en faire la demande.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte relatif à la quarantaine."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 1ère, ligne 30—après le mot "choses" insérer : "ou concernant l'arrivée ou le départ à quelque lieu que ce soit en *Canada* de personnes, marchandises ou choses transportées par terre, et pour assurer la stricte observation de la quarantaine par et en ce qui concerne les dites personnes, marchandises et choses en ce lieu ou dans le voisinage d'un lieu, en *Canada*, auquel lieu il croira bon, pour la conservation de la santé publique, d'appliquer les dits règlements, et pour purifier et désinfecter parfaitement les dites personnes, marchandises et choses."

Page 2, ligne 41—après le mot "susdite" insérer : "et le gouverneur en conseil pourra, par les dits règlements, requérir les propriétaires ou les personnes chargées du soin ou de la garde de marchandises ou choses transportées par terre à quelque lieu en *Canada*, de laisser l'officier à ce préposé en vertu de ces règlements faire la visite et l'examen des dites marchandises ou choses ; de répondre suivant la vérité à toutes les questions qui leur seront

“ faites par cet officier relativement à ces marchandises ou choses ; et de permettre que celle-ci restent sous la garde du dit officier, et soient nettoyées, désinfectées et purifiées, de la manière qu’il croira nécessaire pour la fin voulue par le présent acte ; et le gouverneur en conseil pourra, par les dits règlements, ordonner que les dites personnes arrivant par terre en quelque lieu que ce soit en *Canada* se laissent visiter et examiner par l’officier qu’il appartiendra, nommé en vertu des dits règlements, qu’elles répondent suivant la vérité à toutes les questions qui leur seront faites par cet officier, qu’elles séjournent durant l’espace de temps, et au lieu, et se laissent traiter, purifier et désinfecter de la manière, que le dit officier croira nécessaires pour les fins du présent acte.”

Page 3, ligne 30, retrancher depuis le mot “ équipage ” jusqu’au mot “ un ” dans la ligne 42.

Page 3, ligne 51, retrancher depuis le mot “ rester ” jusqu’au mot “ le ”, à page 4, ligne 3.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative.

Alors sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour légaliser une certaine convention faite entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la compagnie du Pont International et pour d’autres fins, a été, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, la Chambre s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte à l’effet de réglementer l’émission des billets de la Puissance ” ;

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Shaw*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

“ Page 1 ligne 12, retranchez depuis “ montant ” jusqu’à “ et ” dans la 20e ligne et insérez : “ en espèces, qui sera tenu en réserve par le Receveur-Général contre tel excédant, ne sera pas moindre que trente-cinq pour cent de cet excédant.”

Page 1 ligne 23, retranchez depuis “ espèces ” jusqu’à la fin du Bill.

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois, demain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour abroger les lois concernant la faillite.

L’honorable M. *Sanborn*, secondé par l’honorable M. *Chaffers* a proposé que le dit bill soit lu une seconde fois maintenant,

Après débats.

Sur motion de l’honorable M. *Sanborn*, secondé par l’honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les statuts du *Canada*," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant le service civil du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain,

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 22 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dichey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lectellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burcau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Garrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Léonard,</i>	<i>Olivier</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Tessier*, de *J. Pénin*, maire, et autres, de l'Anse à *Gris Fonds*, dans le comté de *Gaspé*,—et du révérend *F. X. Bossé* et autres, de la Rivière au *Renard*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Macpherson*, de *A. Bourgeau*, préfet, et autres, du comté d'*Ottawa*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Daniel Ferney* et autres, de la paroisse de *St. Félix du Cap Rouge* ; demandant que la partie de la paroisse de *St. Félix*, enclavée dans le comté de *Portneuf*, soit distraite de ce comté et annexée au comté de *Québec*, pour les fins civiles et politiques.

De *John Schultz* et un autre, d'*Ottawa* ; demandant à être incorporés sous le nom de "La compagnie du Nord-Ouest."

De *J. B. O. Marceau* et autres, de *Beauharnois*, province de *Québec*, et *Walter M. Rice* et autres, de la même place ; demandant la construction d'un chemin de fer à partir du terminus du chemin de fer de *Jonction*, de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* jusqu'à *Rouse's Point*, dans l'Etat de *New-York*, et la construction d'un pont sur le *St. Laurent* aux rapides du *Côteau*.

De *W. H. Vanvliet* et autres, de *St. Bernard de Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*, province de *Québec*, et de *L. Laberge* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfendie*, dans le dit comté ; demandant que certains droits leur soient reconnus dans l'acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et de la compagnie de chemin de fer de *Montréal et Champlain*.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité des ordres permanents et bills privés, a présenté son douzième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

22 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable Sir *A. T. Galt* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance contre les accidents, dite du *Canada*," et a constaté que l'avis qui en a été donné est suffisant.

Votre comité est d'opinion que les pétitions de *St. George Harvey*, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*, directeur-gérant de la compagnie de cultivateurs de la betterave à sucre et fabricants de sucre de betterave, dite de la *Puissance*, demandant un acte d'incorporation pour la dite compagnie ; et de *W. G. Cassels* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Société impériale de garantie et de prêt," appartiennent à la catégorie décrite dans la section 92 de l'acte de *l'Amérique Britannique du Nord*, 1867, laquelle comprend l'incorporation des compagnies dont l'objet est d'intérêt provincial, placées par la dite section sous le contrôle exclusif des législatures locales.

Votre comité a examiné la pétition de *James Michie* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chars dite du *Canada*," et a constaté que l'avis qui en a été donné n'a pas eu la durée voulue, et en outre que la pétition ne fait pas connaître assez clairement l'objet que les pétitionnaires se proposent, pour qu'on puisse décider s'il est dans la juridiction de cette législature.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Charles O. Worton*, résidant actuellement à

Alberton, Ile du Prince-Edouard, demandant la passation d'un acte qui lui accorde un brevet pour certaine invention utile, et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis,

J. S. SANBORN,
Président.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour continuer et prolonger l'exploration géologique du *Canada*, et pour le maintien du musée géologique " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte exonérant les membres du gouvernement exécutif et autres, de toute responsabilité à l'égard de la dépense inévitable des deniers publics, sans crédit parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une expédition militaire à *Manitoba*, en 1871", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *St. Laurent* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de télégraphe des mines d'argent de la Baie du Tonnerre," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du *Mail* " (limitée) auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," a présenté un rapport spécial,

Ordonné, qu'il soit reçu,

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ.

22 mai 1872.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," croit de son devoir de faire rapport à votre honorable Chambre que *William Lount*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, province d'*Ontario*, avocat, ayant été notifié d'avoir à comparaître devant votre comité comme témoin, et ayant obéi à l'injonction en se présentant devant votre comité, samedi, le dix-huitième jour de mai courant, et ses dépenses ayant été payées par le pétitionnaire, par ordre et en présence de votre comité, a refusé de prêter serment entre les mains du président de votre comité, par la raison qu'il était dans la position de co-défendeur et qu'il ne pouvait être par conséquent contraint de prêter serment ou de déposer comme témoin ; et votre comité ayant décidé qu'il n'était point dans la position de co-défendeur et qu'en conséquence il était tenu de prêter serment et de rendre témoignage dans cette affaire, il a refusé de nouveau de prêter serment, prétendant que les dispositions de l'acte de la législature locale d'*Ontario*, 33 *Victoria*, chapitre 13, l'exemptait de l'obligation de prêter serment comme témoin dans ce cas-ci, le dit acte disposant que dans les procédures pour cause d'adultère personne ne peut être forcée à prêter serment comme témoin lorsque son témoignage serait de nature à l'exposer soit à une poursuite au criminel, soit à une amende ; et qu'ayant été cité en témoignage pour le même pétitionnaire à l'occasion d'un bill semblable dans la session de 1870, et ayant manqué de comparaître, il était passible d'une peine pécuniaire consistant à payer les dommages occasionnés au pétitionnaire par ce défaut. Votre comité étant d'opinion qu'il n'était point protégé par l'acte invoqué par lui, et que la peine pécuniaire dont il parlait ne serait point la conséquence du fait de rendre alors témoignage, mais, en supposant qu'il y fût passible, cette peine lui serait imposée faute par lui d'avoir rendu témoignage antérieurement, le dit *William Lount* a été de nouveau requis de prêter serment et a de nouveau refusé de le faire.

Le tout respectueusement soumis,

A. CAMPBELL

Président.

L'honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable M. *Sanborn*,

Que le dit *William Lount*, ayant devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," et lorsqu'il en était requis par le dit comité, refusé d'être assermenté ou de prêter serment devant le président du dit comité, après avoir été informé par le dit président que suivant l'opinion du dit comité, il était obligé de prêter serment, s'est rendu coupable d'infraction des privilèges de la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Sanborn*,

Que le dit *William Lount*, pour la dite offense, soit pris sous la garde du gentilhomme huissier de la verge noire et que l'honorable président lance son mandat en conséquence.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a aussi été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif au traité de *Washington*, 1871," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les chapitres six et sept des statuts de 1871, relatifs aux banques d'épargne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise des débats sur la motion de l'honorable M. *Sanborn*, que le bill intitulé : " Acte pour abroger les lois concernant la faillite," soit maintenant lu une seconde fois.

L'honorable M. *Macfarlane* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

De retrancher le mot " maintenant " et d'insérer après le mot " fois " " d'hui en trois mois."

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion d'amendement soient ajournés à demain, pour être le premier ordre du jour.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 23 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Malliot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De MM. *McCullen, Adams et Cie.*, et autres, marchands et commerçants de la cité de *Montréal* ; demandant une révision du tarif en ce qui concerne la manufacture des cigares.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*, a présenté son rapport final.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT
CHAMBRE DE COMITÉ,
23 mai, 1872.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin* " a, en conformité de l'ordre de renvoi du dix-septième jour de mai courant, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité joint à son rapport l'ampliation des procédures jusqu'au jugement final devant la cour des plaids communs du *Haut-Canada*, maintenant province d'*Ontario*, dans la cause de *Martin vs Lount*, laquelle a été présentée à votre honorable Chambre lors de la lecture de la pétition du dit *John Robert Martin*, et a été renvoyée à votre comité.

Et en conformité de la soixante et dix-neuvième règle de votre honorable Chambre, votre comité fait rapport à votre honorable Chambre des témoignages par écrit donnés par les témoins qui ont été entendus sous serment devant votre comité, y compris le témoignage du pétitionnaire, que votre comité a examiné au sujet de la collusion ou connivence qui avait pu exister entre les parties, en conformité des instructions de votre honorable Chambre à ce sujet, et transmet aussi certains documents auxquels se réfèrent les témoignages.

Le tout respectueusement soumis,

A. CAMPBELL.

Ampliation des procédures jusqu'au jugement final devant la cour des plaids communs du *Haut-Canada*, maintenant province d'*Ontario*, dans la cause de *Martin vs Lount*.

CANADA.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que ces présentes verront, salut :

Sachez que parmi les plaidoyers communs enregistrés à notre cour des plaids communs du *Haut-Canada*, maintenant province d'*Ontario*, à *Toronto*, devant l'honorable *John Hawkins Hagarty*, juge en chef, et ses collègues juges de la dite cour, le vingt-cinquième jour de février en 1870, A. D., la trente-troisième année de notre règne, se trouve sur le rôle 425, ce qui suit :

COMTÉ D'YORK, } DANS LA COUR DES PLAIDS COMMUNS.
savoir :

Le quatrième jour de décembre A. D. 1869, *John Robert Martin*, par *John Patterson*,

son procureur, poursuit *William Lount*, assigné à comparaître par writ émis le 14e jour d'octobre, A. D. 1869.

Parce que le défendeur a débauché et connu charnellement la femme du demandeur.
Et le demandeur réclame dix milles piastres.

Le 13e jour de décembre, A. D. 1869.

Le défendeur par *Daniel McMichael*, son procureur, dit qu'il n'est pas coupable.

Le 16e jour de décembre, A. D. 1869.

Le demandeur lie contestation sur le plaidoyer du défendeur.

Pour ces causes, qu'un jury soit assigné, etc.

Subséquentment, le 25e jour de février, A. D. 1870, sont comparues les parties susdites par leurs procureurs susdits, et l'honorable juge *Wilson*, chargé de présider aux assises pour et dans le dit comté, devant qui la plaidoierie a eu lieu, a envoyé l'acte dressé devant lui en ces termes : Subséquemment, le dixième jour de janvier A. D. 1870, en la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York*, devant l'honorable *Adam Wilson*, l'un des juges de Notre Souveraine Dame la Reine, chargé de présider aux assises pour et dans le dit comté, sont comparues les parties mentionnées, par leurs procureurs respectifs, et un jury du dit comté ayant été assigné, est aussi comparu, et après avoir été assermenté pour juger la matière litigieuse entre les dites parties, a prononcé en faveur du demandeur. Et il fixe les dommages du demandeur à l'occasion de sa plainte, en sus des frais du procès, à deux mille piastres. C'est pourquoi le demandeur recouvrera du défendeur la dite somme fixée comme susdit par le jury susdit, et aussi la somme de quatre-vingts piastres trente huit cents pour ses frais alloués par la cour, lesquelles dites sommes font ensemble deux mille quatre-vingts piastres et trente huit cents.

Ordonnons qu'ampliation soit faite de tout ce que dessus suivant la teneur des présentes.

En foi de quoi, nous avons fait apposer aux présentes, le sceau de notre dite cour des plaids communs du *Haut Canada* (maintenant *Ontario*), à *Toronto*.

Témoin, l'Honorable *John Hawkins Hagarty*, juge en chef de notre dite cour des plaids communs à *Toronto*, le 26e jour de février, A. D. 1870, et en la trente-troisième année de notre règne.

M. B. JACKSON, G. C. et P. P. C.

ENQUÊTE.

Dépositions des témoins entendus sous serment les dix-huitième, vingtième et vingt-deuxième jours de mai 1872, devant le comité spécial de neuf membres du Sénat auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," lesquelles dépositions ont alors et là été prises par écrit.

SAMEDI, 18 MAI, 1872.

Richard Martin, étant assermenté, dit : — J'ai rendu témoignage devant un comité du Sénat auquel a été renvoyé, dans la session de 1870, un bill semblable à celui qui est devant ce comité. Le témoignage que j'ai alors donné le 6 avril 1870 m'étant lu, je l'affirme de nouveau, tel qu'il est inscrit au procès-verbal, et je dis de plus que depuis lors j'ai vu deux fois *Sophia Martin*, épouse de *John Robert Martin*. Je l'ai vue l'une de ces deux fois le six de mai courant, que je lui ai signifié un avis de produire des papiers, qui m'est maintenant représenté et est marqué A. Je lui ai expliqué la nature et l'objet de l'avis, et elle l'a lu en ma présence. Elle dit qu'elle n'avait aucun des papiers qu'elle était requise de produire parce qu'elle les avait tous détruits depuis longtemps. L'un de ces papiers était une lettre que lui avait

écrite son mari et qui lui avait été remise par ma femme. J'ai lu cette lettre ; elle y était accusée de conduite coupable et d'infidélité envers lui.

RICHARD MARTIN.

COPIE DU TÉMOIGNAGE LU À RICHARD MARTIN.

6 avril, 1870:

Richard Martin, après avoir fait serment, dit : — Je suis avocat. Je suis la personne qui a été interrogée comme témoin à la barre de la Chambre. Je suis le frère du pétitionnaire. J'ai assisté à son mariage avec *Sophia Stinson* ; ce mariage fut célébré, suivant les cérémonies de l'Église d'Angleterre, par le révérend *M. Blackman*, alors vicaire ou assistant du révérend *M. Geddes*, à *Hamilton*, le 27 septembre 1855. La signature apposée au certificat qui m'est représenté en ce moment, coté A, est la signature et de la main du révd. *M. Geddes*, recteur d'*Hamilton*. Je suis le "*Richard Martin, junior*," dont la signature comme témoin se trouve copiée dans le certificat. L'épouse du pétitionnaire était une femme frivole, qui aimait mieux se promener et s'amuser que de s'occuper du soin de son ménage, qu'elle négligeait. Elle était très-paresseuse. Son mari en était follement épris. Il la traitait avec bonté, et elle avait une grande influence sur lui, si bien qu'elle pouvait presque toujours le gagner, à faire tout ce qu'elle désirait. Pendant le séjour qu'elle fit chez moi à *Hamilton*, au mois de mai 1868, il lui arriva souvent de s'absenter du samedi au lundi : ces fois-là, elle disait avoir été chez son père ou bien chez sa sœur à *Hamilton*. Au bout de quelque temps, vers le milieu du mois, je commençai à soupçonner qu'elle me trompait. Je n'ai point pris note du jour, parce que je n'avais jusque-là aucun soupçon sur elle. La première chose qui éveilla mes soupçons, ce fut le fait qu'étant allé chez son père et chez madame *Spohn*, sa parente, pour lui remettre une lettre à son adresse de son mari, qui avait été apportée chez moi en son absence, j'appris qu'elle n'y était pas. Je fis part ensuite de ce fait à son mari le pétitionnaire, qui me chargea d'une lettre pour elle. Quelque chose que j'avais entendu dire m'engagea à me rendre à la station du chemin de fer à l'arrivée du train du matin, de *Toronto*, le premier juin, dans l'espérance que je pourrais lui remettre la lettre là. A l'arrivée du train, j'en vis partir une personne que je crus être la femme de mon frère, quoique je n'en fusse pas sûr, parce qu'elle était déguisée et qu'elle avait une démarche qui ne lui était pas habituelle. Je la suivis donc sans la perdre de vue jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à la barrière de ma propre maison ; à cet endroit, elle jeta les yeux autour d'elle, et, en me voyant, tressaillit et laissa échapper une espèce de masque de crêpe noir avec des trous ; elle le ramassa promptement et le glissa sous son châle. Je la suivis dans la maison, et je donnai la lettre à ma femme pour qu'elle la lui remit ; je vis ma femme entrer pour cela dans une chambre où elle était. Elle quitta ma maison ; je n'eus aucune autre communication avec elle à cette époque-là.

Dans le mois de décembre dernier, je lui ai signifié une copie de l'avis de la demande de divorce, chez sa tante, madame *Troubridge*, à *Lewiston*, Etat de *New-York*. Elle me dit : " Je ne nie pas ma faute ; mais il n'est jamais trop tard pour se repentir. J'ai toujours mené depuis une vie parfaitement régulière, et je me propose de continuer à le faire."

Contre-interrogé par le conseil de *Sophia Martin* : — Il n'y avait pas d'autre personne présente au moment où elle me fit cet aveu en décembre dernier, à *Lewiston*. Elle m'avait ouvert la porte, et ce fut la seule personne que je vis à la maison dans le moment, ou pendant longtemps après mon arrivée. Je fis la note qui m'est représentée en ce moment, à savoir : " Déposé, 9 mars 1870, *J. F. Taylor*, même jour." C'est la première année de leur mariage, lorsqu'ils demeuraient à *Hamilton*, que j'ai eu le plus d'occasions d'observer la manière dont le pétitionnaire vivait avec sa femme ; je ne les ai plus vus ensuite que de fois à autres.

RICHARD MARTIN.

Copie du certificat coté A, représenté au témoin *Richard Martin*, lors de son examen, le 6 avril, 1870, comme il est dit ci-dessus.

CERTIFICAT DE MARIAGE.

DIOCÈSE DE TORONTO.

27 septembre, 1855.

Ce jourd'hui furent mariés en vertu d'une licence, *John Robert Martin*, avocat, de la cité d'*Hamilton*, garçon, et *Sophia Stinson*, du même lieu, fille majeure, par moi,

T. J. M. W. BLACKMAN,
Ministre Off., etc., etc., etc.

Ce mariage a été contracté par nous,

JOHN R. MARTIN.
SOPHIA STINSON.

Témoins:
ELIZABETH STINSON,
RICHARD MARTIN, jr.,
W. P. FERGUSON. }

Je certifie que la pièce ci-dessus est un extrait fidèle du registre des mariages tenu à l'église du Christ, à *Hamilton*. Ce 17e jour de janvier, 1870.

J. GAMBLE GEDDES,
Recteur d'*Hamilton*.

Avis de production du certificat marqué A.

(Montré au témoin *Richard Martin*, lors de son examen le 18 mai, 1872, comme il est dit ci-dessus.)

Sénat—

Dans l'affaire de la pétition de *John Robert Martin* de la ville de *Cayuga*, comté de *Haldimand*, province d'*Ontario*, avocat, demandant un acte de divorce d'avec sa femme *Sophia Martin*, qui avant son mariage avec lui se nommait *Sophia Stinson*, pour cause d'adultère de sa dite femme avec un nommé *William Lount*, tel qu'allégué dans la dite pétition.

A LA DITE SOPHIA MARTIN, CI-DEVANT SOPHIA STINSON.

Soyez informée que vous êtes par le présent requise de produire, devant le Parlement du *Canada*, et devant tous comités de ce Parlement qui seront saisis de la dite pétition, et particulièrement devant le Sénat du *Canada* et devant tous comités du dit Sénat qui seront saisis de la dite pétition, au palais du Parlement, dans la cité d'*Ottawa*, le et après le seizième jour de mai courant en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et douze, toutes lettres, correspondance, documents et écrits que le dit *William Lount* a reçus de vous pendant les années mil huit-cent soixante et sept et mil huit cent soixante et huit et depuis, jusqu'à la présente signification, et qui vous ont été rendus et sont actuellement en votre possession ou sous votre contrôle; et aussi toutes lettres, correspondance, documents et écrits que vous avez pendant ce temps reçus du dit *William Lount*, et aussi toutes lettres, correspondance, documents et écrits que vous avez reçus pendant ces années du dit *John Robert Martin* et particulièrement la lettre qu'il vous a écrite et que vous a remise la femme de son frère *Richard, Martin*, de la cité d'*Hamilton*, dans la dite province d'*Ontario*, avocat, au mois de mai mil huit cent soixante et huit ou vers ce temps, et aussi toutes autres lettres, correspondances, documents et écrits se rapportant en quoi que ce soit aux choses mentionnées dans la dite pétition demandant un divorce.

JOHN ROBERT MARTIN,
Pétitionnaire.

Ce 6 mai, 1872½

J'ai signifié l'avis de l'autre part à *Sophia*, femme du dit *John Robert Martin*, y dénommée en lui délivrant une copie conforme d'icelui le 6e jour de mai 1872 chez madame *Frank Smith*, à *Lockport*, Etat de *New-York*, *Etats-Unis*, et en lui expliquant le contenu d'icelui qu'elle m'a dit comprendre parfaitement et qu'elle m'a paru comprendre, et en lui disant que cette signification lui était ainsi faite à l'instance et demande de son dit mari. Elle s'est alors et là adressée à moi, et m'a dit qu'elle n'avait maintenant aucunes telles lettres ou correspondances ni aucune écriture d'aucune sorte se rapportant au sujet, car elle avait tout brûlé cela depuis longtemps.

RICHARD MARTIN.

Ce 6 mai, 1872.

Elizabeth Martin, après avoir fait serment, dit :—J'ai fait une déposition devant un comité du Sénat, auquel avait été renvoyé, pendant la session de 1870, un bill semblable à celui qui a été renvoyé à ce comité-ci. La minute de la déposition que j'ai faite alors, sous la date du 8 avril 1870, m'étant lue maintenant, je déclare l'affirmer de nouveau intégralement. La lettre remise par moi à madame *Martin*, dont il est question dans ma première et présente déposition, m'avait été donnée par mon mari.

ELIZABETH MARTIN.

COPIE DE LA DÉPOSITION LUE A ELIZABETH MARTIN.

Vendredi, 8 avril, 1870.

Elizabeth Martin, après avoir fait serment, dit :—Je me nomme *Elizabeth* ; je suis la femme de *Richard Martin*, d'*Hamilton*, je connais madame *John Robert Martin* ; c'est ma belle-sœur. Mes rapports avec elle ont toujours été d'une nature amicale. En avril 1868 je conçus des soupçons : j'eus avec elle un entretien ; je lui dis que son père l'avait cherchée ; elle me pria de n'en rien dire à mon mari ni au sien, et je le lui promis. Elle vint se retirer chez moi, mais, le samedi, elle sortit pour aller chez sa sœur et revint le lundi. Elle vint une autre fois et passa deux semaines, partant le samedi et revenant le lundi. La dernière fois qu'elle revint ainsi, comme j'étais avec elle dans sa chambre à coucher, je lui dis que son mari était venu la veille et avait ouvert de force son sac de nuit ; elle fit la remarque qu'il aurait bien pu s'épargner cette peine. "*Sophia*," lui dis-je, "c'est une chose terrible."—"Oui," fit-elle. Je lui remis une lettre de son mari ; elle la lut et devint toute rouge. Après avoir lu la lettre elle me demanda si elle pouvait se reposer là un peu ; je lui dis que oui, et elle resta environ une demi-heure, après quoi elle partit pour se rendre chez son père. Avant qu'elle partît je lui dis : Au nom de Dieu, *Sophia*, qu'est-ce qui a donc pu vous induire à faire une chose pareille ? Elle répondit : "Je ne sais pas."

Contre-interrogée par *M. Ross*.—Je connaissais madame *Martin* dès avant mon mariage en 1858 ; j'avais demeuré neuf mois avec elle, en qualité de servante. Elle et son mari faisaient alors très bon ménage. Dans le cours des visites qu'elle me fit en 1868, elle s'absenta de ma maison durant trois dimanches sur quatre.

ELIZABETH MARTIN.

John Robert Martin, le pétitionnaire, après avoir fait serment, dit :—Je n'ai commis aucun acte de collusion ou de connivence avec ma femme en vue d'obtenir divorce d'avec elle ; j'ai agi par les voies de droit et j'ai obtenu un verdict, pour deux mille piastres à titre de dommages, contre *William Lount* pour cause d'adultère avec ma femme. Le dit *William Lount* est la personne dénommée dans ma pétition. Il y a eu un jugement inscrit sur ce verdict et le montant en a été recouvré par moi du dit *William Lount*.

J. R. MARTIN.

Jane Hill, témoin du pétitionnaire, ayant fait serment, dit :—

Je demeure à *Barrie* ; j'y suis en service, je connais le Dr. *Hamilton*, de *Barrie* ; j'étais à son service en 1867, et j'y suis restée jusqu'au mois de juin 1868. Lorsque j'étais chez le

Dr. *Hamilton*, j'y vis madame *Martin*, femme de M. *John Robert Martin*; elle était venue visiter madame *Hamilton*: c'était en l'année 1867. Je l'avais vue auparavant à *Barrie*; je pense qu'elle allait alors en visite chez M. *Cotter*. Je connais M. *William Lount*, de *Barrie*; c'est un avocat. Les photographies A et E qui me sont représentées en ce moment, sont celles de M. *Lount* et de madame *Martin*. Pendant le séjour de madame *Martin* chez le Dr. *Hamilton*, M. *Lount* y venait en visite très-fréquentement; il venait quelquefois l'après-midi, et tous les soirs. Lorsqu'il venait l'après-midi, il ne restait pas, mais s'en allait, puis revenait. Ils faisaient ensemble des promenades en voiture, et quelquefois ils n'étaient pas encore de retour à l'heure où je me retirais dans ma chambre, à minuit et une heure du matin. Lorsque madame *Martin* voyait M. *Lount* venir vers la maison, elle courait à la fenêtre, et lorsqu'il entra, elle l'embrassait en l'appelant son *Sugar-plum*, son *Honey-bird*. J'ai vu M. *Lount* l'embrasser dans le salon, sur le sofa. Je l'ai vu la tenir serrée contre lui, ses deux bras autour d'elle, sur le sofa. Je l'ai vu aussi appuyé sur le genou de madame *Martin*, sur le sofa; et d'autres fois j'ai vu madame *Martin* appuyée sur le genou de M. *Lount*, sur le sofa. Dans ces moments-là, ils étaient seuls dans le salon. Il y eut des soirs où M. *Lount* et madame *Martin* demeurèrent au salon après que le Dr. *Hamilton* et madame *Hamilton* s'étaient retirés. Une fois, pendant le séjour de madame *Martin* chez le Dr. *Hamilton*, le Dr. *Hamilton* et sa femme étaient allés se coucher, il y avait quelques heures, et il était une heure du matin; en arrivant dans le vestibule, je vis de la lumière au salon. J'avais ôté mes souliers. J'arrivai à la porte, sans avoir fait de bruit, croyant que madame *Martin* s'était retirée sans éteindre la lumière, et dans le dessein de l'éteindre. La porte était entr'ouverte. J'aperçus madame *Martin* dans la chambre; elle était couchée par terre, les pieds tournés vers la porte, ses vêtements étaient retroussés jusqu'à la ceinture; elle avait les membres nus. Je vis aussi M. *Lount* auprès d'elle. Ses pantalons étaient à moitié rabattus; il se relevait de par terre. Il tenait ses pantalons d'une main, et offrait son autre main à madame *Martin* pour l'aider à se relever. Le corsage de madame *Martin* était dégraffé. Je m'éloignai de la porte sans faire de bruit, pour qu'ils ne m'entendissent point. M. *Lount* avait coutume d'appeler madame *Martin* *Zoé*. Madame *Martin* me montra un jour une petite botte d'or, qu'elle avait reçue en présent me dit-elle, de M. *Lount*, le jour anniversaire de sa naissance.

JANE HILL.

Lundi, 20 mai, 1872.

Frances Bayley, témoin du pétitionnaire, après avoir prêté serment, fait la déposition suivante: J'ai rendu témoignage, pendant la session de 1870, devant un comité du Sénat, auquel avait été renvoyé un bill semblable à celui qui a été renvoyé à ce comité-ci. Je viens d'entendre la lecture de la minute de la déposition que je fis alors, les 9me et 11me jours d'avril, 1870, et je déclare l'affirmer de nouveau intégralement, et j'ajoute que madame *Martin* me montra, un jour, un médaillon, un bijou figurant une botte, et une bague, qui lui avaient été donnés, me dit-elle, par M. *Lount*. Elle portait le médaillon, attaché à un cordon de velours, sous ses vêtements; elle me dit qu'il renfermait des cheveux de M. *Lount*. M. *Martin*, tout d'abord, ne voulut pas laisser madame *Martin* aller à *Barrie*; elle se fâcha et fut deux jours sans lui parler: elle disait que si elle ne pouvait pas aller à *Barrie* par des moyens honnêtes, elle irait par de mauvais moyens. Mde *Martin* m'a dit qu'elle avait été de chez M. *Cotter* chez M. *Lount*, en l'absence de M. *Lount*, et avait fait un somme dans la chambre de celui-ci, pendant le jour. M. *Lount* était entré comme elle était endormie, et elle avait eu peur. Après son retour à *Barrie*, elle dit qu'elle ne serait plus jamais heureuse chez elle.

FANNY BAYLEY.

COPIE DE LA DÉPOSITION LUE A FRANCES BAYLEY.

Samedi, 9 avril, 1870.

Frances Bayley, après avoir fait serment, dit: — Je connais M. et Mde *Martin*: j'ai demeuré avec eux, en qualité de servante, à *Cayuga*. J'entrai à leur service le 2 mai, 1867 et j'y restai jusqu'au 27 mars, 1868. Pendant mon séjour chez eux, Mde *Martin* s'absentait très-souvent. Elle passait deux ou trois semaines à la maison, puis s'absentait deux ou trois semaines. Elle allait se promener à *Dunnville*, à *Hamilton* et à *Barrie*. Elle me dit qu'elle

avait été à *Dunnville* faire visite à un Dr. *McLaughlin*, qui était, me dit-elle, un de ses *cavaliers*, et qu'elle avait été le consulter sur un cancer qu'elle pensait avoir au visage. La première fois qu'elle alla à *Barrie*, lorsque je demeurais avec elle, ce fut en septembre, 1867 : le Dr. *McLaughlin* devait l'avoir accompagnée, elle me le dit ; elle me dit que M. *Martin* n'en savait rien. Le matin de la veille de son départ pour *Barrie*, je vis dans son petit sac une lettre, adressée au Dr *Alexander McLaughlin*, *Dunnville*, et elle me dit qu'elle allait à *Hamilton* pour la jeter à la poste, parce qu'elle craignait que, si elle la mettait à la poste à *Cayuga*, son mari n'en eût connaissance. Après son retour de *Barrie*, madame *Martin* entretint une correspondance avec M. *William Lount*, de *Barrie*. Je n'ai jamais vu ce monsieur, mais j'ai vu sa photographie, que Mde *Martin* me montra, un jour, en me disant que c'était le portrait de M. *Lount*, membre du parlement ; c'est la photographie qui m'est représentée en ce moment. Mde *Martin* attendait une lettre de M. *William Lount*, et, afin de tromper son mari, comme elle le dit, elle s'était auparavant écrit à elle-même une lettre, qu'elle prétendit avoir reçue de mademoiselle *Eliza Lount* ; j'avais vu la lettre, et j'avais vu madame *Martin* l'écrire ; après l'avoir écrite, elle me l'avait lue. Elle la montra à M. *Martin*, qui fit la remarque que l'écriture en était un peu lâche. Elle me dit qu'elle avait l'intention d'entretenir une correspondance avec M. *William Lount*. J'ai été, un jour, porter à la poste, à *Mount-Healy*, situé à trois milles de *Cayuga*, une lettre qu'elle dit avoir écrite à M. *Lount* en réponse à une lettre qu'elle avait eue de lui ; elle était adressée à " *William Lount*, Esq. M. P. P., *Barrie*, County of *Simcoe*. " J'avais été porter cette lettre à la poste de *Mount Healy*, pour que M. *Martin* ne pût pas avoir nouvelle de son envoi par le maître de poste de *Cayuga*. Madame *Martin* me dit qu'elle marquait à M. *Lount* de ne pas répondre à sa lettre ; mais s'il la recevait, de lui envoyer un journal. Mde *Martin* reçut le *Barrie Courrier*, M. *Martin* demanda qui le lui avait expédié, et madame *Martin* répondit que c'était Mde. *D. Hamilton* : Elle m'a dit qu'elle avait répondu cela à M. *Martin*, mais que le journal venait de M. *Lount*. Ce fut un dimanche, le 27 octobre, 1867, que j'allai porter la lettre à la poste, à *Mount Healy* Mde *Martin* écrivit à M. *Lount*, à *Barrie*, une seconde lettre, qui fut jetée à la poste à *Indiana*, à deux milles de *Cayuga*, pour la même raison que j'ai déjà donnée. Mde *Martin*, après sa promenade à *Barrie*, me dit qu'elle s'y était magnifiquement amusée avec M. *Lount*, et qu'elle ne savait comment s'y prendre pour y retourner. Elle alla une seconde fois à *Barrie*, en prétextant qu'elle avait appris de Mde *Hamilton* qu'il y avait là une femme qui guérissait les cancers. A son retour, il y eut une nouvelle correspondance entre eux ; elle me demanda de permettre à M. *Lount* de m'adresser ses lettres de cette manière : " *Fanny Bayley*, At the *Cayuga* Poste office " ; j'y consentis. Elle écrivit à M. *Lount* la première ; je ne portai point à la poste de lettre à l'adresse de M. *Lount* ; celles que j'y portai étaient adressées à M. *Charles Summerfell*. Elle me dit que c'était là un nom supposé, sous lequel elle et M. *Lount* étaient convenus ensemble qu'il recevrait les lettres. Cette correspondance a duré jusqu'à ce que j'aie quitté le service de Mde. *Martin* : les lettres, venaient adressées à mon nom, *Fanny Bayley* ; il en est venu beaucoup. Je les remettais à Mde *Martin* ; elle me disait qu'elles venaient de M. *Lount*. Je sais, pour avoir vu les lettres, qu'elles étaient signées "*Honey Bird*." Les lettres qui me sont représentées en ce moment, numérotées de 1 à 15, sont celles-là. J'ai vu les enveloppes, marquées B. C. et D., qui me sont main, tenant exhibées, dans le tiroir de Mde *Martin* ; elle me dit qu'elles lui avaient été données par M. *Lount*, qui y avait mis la suscription. Les lettres que j'allais porter à la poste étaient renfermées dans des enveloppes de cette couleur et étaient adressées de cette façon. Plus d'une fois, Mde *Martin* est sortie en laissant sur la table de ces lettres qui viennent de m'être représentées ; je les serrais. Un jour, j'en pris un paquet dans ma main ; Mde *Martin* me dit qu'il y en avait treize dedans. Elles étaient entourées d'une bande élastique. Il y avait aussi parmi, la photographie qui m'a été représentée. En une certaine occasion, que M. *Lount* devait venir faire une promenade chez M. *Martin*, à *Cayuga*,—c'était à la fin de février ou au commencement de mars, 1868,—Mde *Martin* me dit qu'elle espérait avoir une autre nuit de bonheur avec lui. Elle comptait que son mari serait absent, lorsque cette visite fut concertée. Je connais l'écriture de Mde *Martin* ; les trois lettres qui me sont représentées en ce moment sont de sa main ; les enveloppes qui me sont représentées, ont été adressées par elle-même à Madame *Martin*. Les lettres sont numérotées 16, 17 et 18, et les enveloppes 19 et 20.

Contre-interrogée par M. *Ross*, le 21 avril, 1870 :—Je demeure à *Cayuga* avec mon père. J'ai toujours demeuré avec lui depuis que j'ai quitté le service de Mde *Martin*, le 27 mars,

1868. *M. Martin* grondait souvent *Mde Martin* sur sa paresse : il l'appelait paresseuse et salope, et lui reprochait de ne pas avoir soin de sa maison. Ma sœur avait quitté le service de *Mde Martin* à six heures du matin, le 20 mai, 1867, le jour que j'y entrai moi-même à midi. Ma sœur y vint souvent après, du temps que j'y étais ; elle était en bonne intelligence avec *Mde Martin*. La première fois que *Mde Martin* me fit des confidences au sujet de *M. Lount*, ce fut au retour de son premier voyage à *Barrie*. Elle s'était déjà confiée à moi auparavant au sujet du *Dr McLaughlin*. Ce n'est qu'après le départ de *Mde Martin* et la découverte des lettres, que j'ai rompu le secret des confidences que *Mde Martin* m'avait faites. Je le dis alors à mon père et à ma mère. Je retirais les lettres qui m'étaient adressées poste restante, et les renettais à *Mde Martin* sans les décacheter. J'ai brûlé quelques-unes des enveloppes, et *Mde Martin* en a brûlé d'autres. Je n'ai jamais eu de commerce charnel avec *M. Martin*. J'ai eu un enfant ; *Andrew Gorman* en était le père, et il vit dans une maison à lui à *Tuscarora*.

FANNY BAYLEY.

Sarah Jane Bayley, témoin du pétitionnaire, après avoir prêté serment, a fait cette déposition :—J'ai rendu témoignage, pendant la session de 1870, devant un comité du Sénat auquel avait été renvoyé un bill semblable à celui qui a été renvoyé à ce comité-ci. Je viens d'entendre la lecture de la minute de la déposition que je fis alors, sous la date du 21 avril, 1870, et je déclare affirmer de nouveau cette déposition intégralement, et j'ajoute que *Mde Martin* me montra aussi une petite botte d'or. *Mde Martin* portait la bague dont j'ai parlé, tournée de façon à avoir l'air d'un anneau d'or uni. Dans cette bague étaient enchâssées des pierres blanches, et elle tenait ces pierres en dedans de sa main. *Mde Martin* me dit tenir de *M. Lount* la petite botte d'or. J'étais chez *M. et Mde Martin*, lorsque *Mde Martin* quitta la maison.

SARAH JANE BAYLEY.

COPIE DE LA DÉPOSITION LUE A SARAH JANE BAYLEY,

Jeu*di*, 21 avril, 1870.

Sarah Jane Bayley, après avoir fait serment, dit :—Je me nomme *Sarah Bayley*. J'ai été au service de *Mde Martin* en qualité de fille de chambre. *Mde Martin* me dit un jour qu'elle avait une correspondance avec *M. Lount* ; elle me fit voir quelques présents que *M. Lount* lui avait donnés. L'un de ces présents était un médaillon dans lequel étaient enfermés des cheveux, qu'elle me dit être de ses cheveux à lui : elle portait ce médaillon sous ses vêtements. Elle me dit qu'elle lui avait fait don d'un anneau, dans lequel il y avait une petite tresse de ses cheveux. J'ai demeuré avec *M. et Mde Martin* en différents temps depuis 1864. Il était toujours très-bon pour elle.

Contre-interrogée : Je quittai la maison en mai 1867. Madame *Martin* et moi, nous avions eu querelle ensemble : elle ne m'avait pas renvoyée. Je ne l'avertis pas que je m'en allais. Ce fut la veille du dimanche, 19 mai, que nous eûmes cette querelle : elle me reprochait d'être rentrée trop tard. Le matin, elle parla à *M. Martin*, et je surpris leur conversation par hasard. J'avais été dans la chambre de *M. Martin*, et elle dit que je ne m'y étais pas présentée convenablement habillée ; je n'avais ni souliers ni bas. *M. Duff*, clerc de *M. Martin*, était alors dans la maison ; il y pensionnait ; sa chambre était sur le même étage que celle de *M. Martin*. Je retournai à la maison le 6 mai 1868, à la demande de madame *Martin* ; elle y resta jusqu'au 14, et elle me dit que, pendant ce temps-là, *M. Martin* et elle occupaient la nuit des chambres séparées. J'avais toujours deux lits à faire le matin. Je n'étais pas au lit avec *M. Martin*, le matin du 20 mai, et je n'ai pas tiré les couvertures pardessus ma tête.

SARAH JANE BAYLEY.

Hannah Cotter, l'un des témoins du pétitionnaire, assermentée et interrogée a déposé comme suit : Je suis la femme de *James R. Cotter*, Ecuier, avocat ; je demeure avec lui à *Barrie*. Je connais madame *Martin*, femme de *John Robert Martin*, de *Cayuga* ; la photographie qui m'est présentée, marquée E est un portrait de madame *John R. Martin*, la photographie qui m'est présentée marquée A, est un portrait de *M. William Lount*, avocat, de *Barrie*, que je connais. Je suis sœur de *M. William Lount*. Je crois que l'écriture des lettres qui me sont présentées, marquées Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, est celle de mon

frère, M. *William Lount*. Madame *Martin* m'a fait visite une fois à *Barrie*; c'était en 1867, je crois, mais j'en suis pas sûr; c'était avant la visite qu'elle fit chez madame Dr. *Hamilton* à *Barrie*. Elle a fait la connaissance de M. *William Lount* chez moi. Peu de temps après l'arrivée de madame *Martin*, nous allâmes faire une partie de plaisir au lac *Sparrow*. Il n'a rien transpiré là à ma connaissance; il n'a rien été dit au sujet d'une paire de gants. Je n'ai pas refusé de recevoir madame *Martin* une seconde fois chez moi, mais je parlais alors. J'ai entendu madame *Martin* dire chez moi qu'elle avait presque gagné une paire de gants avec M. *William Lount*. J'ai compris par là qu'elle l'avait trouvé endormi et qu'elle aurait pu l'embrasser.

Par un membre du comité : Je connais *Jane Hill*. Son caractère moral n'est pas très-bon. Je ne puis rien dire de sa véracité. Je connais la maison du Dr. *Hamilton* à *Barrie*. *Jane Hill* s'est querellée avec ma belle-sœur, madame *George Lount*, qui l'a traduite devant la cour de police. La chambre à coucher du Dr. *Hamilton* et de madame *Hamilton* était ordinairement à côté du salon sur le même étage; la maison comprend un soubassement, un étage et des mansardes.

Par un autre membre : Je connais le Dr. *Hamilton* et madame *Hamilton*. Ce sont des gens respectables.

Par le conseil du pétitionnaire : Je ne sais pas quelles chambres de la maison du Dr. *Hamilton* étaient occupées par madame *Martin* ou par le Dr. *Hamilton* et madame *Hamilton* pendant la visite de madame *Martin* chez le Docteur, car je ne suis pas allée là pendant son séjour. C'est pour avoir refusé de faire son ouvrage que *Jane Hill* a été traduite devant la cour de police. C'est seulement sur la rumeur et non sur ce que je connais, que je me fonde pour dire que son caractère moral n'est pas bon. *Jane Hill* a un mauvais caractère depuis des années—depuis que je la connais.

MADAME J. R. COTTER.

Joseph Bedford Johnson, témoin du pétitionnaire, a été assermenté et examiné, a déposé comme suit : Je suis huissier et constable. Je réside à *Barrie*. Je connais *William Lount*, de *Barrie*, avocat. Je lui ai signifié le subpoena qui m'est maintenant représenté, marqué A, le 9^e jour de mai courant, en lui en remettant une copie conforme. Le même jour, j'ai signifié au Dr. *Hamilton*, de *Barrie*, le subpoena qui m'est maintenant représenté, marqué B, en lui en remettant une copie conforme. Je ne l'ai point signifié à M^de *Hamilton* parce que le docteur m'a dit qu'elle était malade au lit. Je connais *Jane Hill*. Elle a un bon caractère à *Barrie*.

J. B. JOHNSON.

SÉNAT,
Canada.

SUBPENA MARQUÉ A, représenté au témoin *Joseph Bedford Johnson*, lors de son examen :

A *William Lount*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, province d'*Ontario* :
avocat.

Attendu qu'il a été présenté au Sénat du *Canada* un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," dans le préambule duquel il est allégué que lui, le dit *John Robert Martin* était légitimement marié avec *Sophia Stinson*; que la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Sophia Martin*, a commis l'adultère avec un nommé *William Lount*; que le dit *John Robert Martin*, depuis la découverte du dit adultère, a refusé de cohabiter avec sa dite femme et a vécu séparé d'elle; que la dite *Sophia Stinson* autrement dite *Sophia Martin*, depuis la découverte du dit adultère, a quitté le *Canada* et a depuis résidé aux *Etats-Unis d'Amérique*; que le dit *John Robert Martin* a depuis obtenu un jugement contre le dit *William Lount*, pour l'adultère ci-dessus mentionné et l'a contraint d'en payer le montant avec dépens; attendu que le dit bill a été lu la première fois et que le Sénat, après cette première lecture, a ordonné que le dit bill fût lu la seconde fois jeudi, le seizième jour de mai courant, et que le dit *John Robert Martin* fût entendu par conseil, lors de cette seconde lecture, pour établir la vérité des allégations du dit bill; et attendu qu'il m'a été démontré que vous et chacun de vous pourrez vraisemblablement donner un témoignage

importanten faveur du dit *John Robert Martin*, pétitionnaire dénommé au dit bill, relativement à quelques-unes des matières et choses énoncées dans sa pétition et au préambule du dit bill ; ces présentes sont pour vous requérir et vous commander à vous et à chacun de vous, d'être et de comparaître devant le Sénat du *Canada*, en la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, dans la province d'*Ontario*, ou devant tout comité auquel le Sénat renverra le dit bill, jeudi le seizième jour de mai courant, à trois heures de l'après midi de ce jour, et ainsi de jour en jour jusqu'à ce que toute l'enquête au sujet du dit bill soit prise, terminée et conclue, pour rendre témoignage de ce que vous et chacun de vous savez sur les matières alléguées dans le dit bill ;—et aussi d'apporter avec vous et de produire aux temps et lieu susdits toutes lettres, télégrammes et écrits que vous avez reçus de la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Sophia Martin*, qu'ils soient signés par elle de son propre nom ou signés *Zoe Trowbridge*, ou non signés, et à vous adressés à votre propre nom ou sous le nom de *Charles Sommerfell* ou autrement, entre le premier jour de juin A. D. 1867 et le jour auquel vous sera signifiée copie de la présente assignation, et aussi toutes lettres, télégrammes et écrits en votre possession et garde ou sous votre contrôle, en la possession et garde ou sous le contrôle de quelque personne pour vous, écrits ou envoyé par la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Sophia Martin*, à qui que ce soit entre les jours susdits ; et toutes images, photographies, médaillons, bagues, bijoux et présents que vous avez reçus de la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Sophia Martin*, entre les dits jours ; ce que vous n'omettez aucunement, à votre péril,

Donné, sous mon seing et sceau, ce 4me jour de mai, A. D., 1872.

[L. S.]

JOSEPH CAUCHON,
Président du Sénat.

SÉNAT,
Canada.

Je, *Joseph Bedford Johnson*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, province d'*Ontario*, constable, fais serment et dis ce qui suit :—

Jeudi le neuvième jour de mai courant, j'ai signifié au témoin *William Lount* en personne, en la dite ville de *Barrie*, une copie conforme de l'assignation ci-dessus, et lui ai lors de la dite signification exhibé l'assignation originale et montré le sceau du président y attaché et la signature du président, et lui ai payé en même temps la somme de vingt-cinq piastres pour ses frais de voyage.

Assermenté devant moi en la dite ville
de *Barrie*, le 9me jour de mai,
A. D., 1872.

Com. in B. R., Comté d'H.

Subpœna marqué B, représenté au témoin *Joseph Bedford Johnson*, lors de son examen.

Sachez tous que moi, *Réné Kimber*, de la cité d'*Ottawa*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire du *Canada*, j'autorise et nomme *Joseph Bedford Johnson*, de la ville de *Barrie*, Province d'*Ontario*, constable, comme mon député pour signifier des assignations sous le seing et sceau du président du Sénat à certains témoins requis de comparaître en la cité d'*Ottawa* devant le Sénat ou devant un de ses comités, pour rendre témoignage dans l'affaire l'acte pour faire droit à *John Robert Martin*.

R. KIMBER.

A *Ottawa* ce 2e jour de mai 1872.

SÉNAT,
Canada.

A *William Lount*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, province d'*Ontario*, avocat ;

George Lount, du même lieu, régistrateur de comté, et Dame *Mary Lount*, son épouse ; *Eliza Lount*, du même lieu, fille majeure ; *Alexander Hamilton*, du même lieu, docteur en médecine, et *Catharine Hamilton*, du même lieu, son épouse ; *James R. Cotter*, du même lieu, avocat, et *Hannah Cotter*, du même lieu, son épouse ; *Richard Martin*, de la cité de *Hamilton*, avocat, et *Elizabeth Martin*, son épouse.

Robert A. Harrison, de la cité de *Toronto*, avocat ; *Daniel McMichael*, du même lieu, avocat ; *Neil McMillan*, du même lieu, épiciier, et *Mary McMillan*, son épouse ; *Funny Bayley*, du village de *Cayuga*, fille majeure, et *Sarah Bayley* du même lieu, fille majeure ; *Jane Hill*, de la ville de *Barrie*, comté de *Simcoe*, fille majeure.

Attendu qu'il a été présenté au Sénat du *Canada*, un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," dans le préambule duquel il est allégué que lui le dit *John Robert Martin* était légitimement marié avec *Sophia Stinson*, que la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Martin*, a commis l'adultère avec un nommé *William Lount* ; que le dit *John Robert Martin*, depuis la découverte du dit adultère, a refusé de cohabiter avec sa dite femme et a vécu depuis séparé d'elle ; que la dite *Sophia Stinson*, autrement dite *Martin*, depuis la découverte du dit adultère, a quitté le *Canada* et a depuis résidé aux *Etats-Uns d'Amérique* ; que le dit *John Robert Martin* a depuis obtenu un jugement contre le dit *William Lount*, pour l'adultère ci-dessus mentionné et l'a contraint d'en payer le montant avec dépens ; attendu que le dit bill a été lu la première fois et que le Sénat, après cette première lecture, a ordonné que le dit bill fût lu la seconde fois jeudi, le seizième jour de mai courant, et que le dit *John Robert Martin* fût entendu par conseil, lors de cette seconde lecture, pour établir la vérité des allégations du dit bill ; et attendu qu'il m'a été démontré que vous et chacun de vous pourriez vraisemblablement donner un témoignage important en faveur du dit *John Robert Martin*, pétitionnaire dénommé au dit bill, relativement à quelques-unes des matières et choses énoncées dans sa pétition et au préambule du dit bill ; ces présentes sont pour vous requérir et vous commander à vous et à chacun de vous, d'être et de comparaître devant le Sénat du *Canada*, en la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, dans la province d'*Ontario*, ou devant tout comité auquel le Sénat renverra le dit bill, jeudi le seizième jour de mai courant, à trois heures de l'après-midi de ce jour, et ainsi de jour en jour jusqu'à ce que toute l'enquête au sujet du dit bill soit prise, terminée et conclue, pour rendre témoignage de ce que vous et chacun de vous savez sur les matières alléguées dans le dit bill, ce que vous ni aucun de vous n'omettez aucunement à votre péril.

Donné sous mon seing et sceau ce 2e jour de mai, A. D. 1872.

JOSEPH CAUCHON,

Président du Sénat.

Alexander Humilton, témoin du pétitionnaire, assermenté et examiné, dépose comme il suit : Je réside à *Barrie*, et je suis docteur en médecine. J'ai été examiné, comme témoin du pétitionnaire devant le comité spécial auquel avait été renvoyé le bill pour faire droit à *John Robert Martin*, pendant la session de 1870. Après la lecture qui m'est faite présentement, du témoignage que j'ai donné dans cette occasion, j'affirme de nouveau la vérité de tout ce qu'il contient ; et j'ajoute de plus, que j'ai aussi causé avec *William Lount* du même sujet, vers le temps où j'en ai parlé à M. *Martin*, ainsi qu'il est dit dans ma déposition. Je puis lui avoir parlé deux ou trois fois. L'entrée de ma maison fut ensuite refusée à Mde *Martin* ; nous n'avions pas approuvé sa conduite, pendant le séjour qu'elle y avait fait précédemment. *Lount* avait l'habitude de venir la visiter chez moi, et sur la remarque que je lui fis qu'il flirtait avec elle, il me promit qu'il n'agirait plus de la sorte. Croyant qu'elle ne venait ainsi chez moi que pour se rencontrer avec lui, je donnai ordre de refuser l'entrée de ma maison à Mde *Martin*. Lors de la visite de Mde *Martin* chez moi, nous avions une servante, du nom de *Jane Hill*. J'ai vu celle-ci depuis que je suis à *Ottawa* ; c'est après avoir aperçu Mde *Martin*, chez *Betz* que je refusai de la recevoir. Je n'ai jamais entendu mettre en doute la véracité de cette fille,

je l'ai toujours tenue pour véridique ; je n'ai jamais rien appris contre sa moralité, je l'ai connue depuis les quatre ou cinq années dernières, elle vécut avec nous environ six mois, c'était dans l'automne de 1866 ou 1867, au temps où Mde *Martin* s'y trouvait aussi ; elle est maintenant en service dans une maison fort respectable. Lorsque Mde *Martin* nous rendit visite, le salon se trouvait placé de telle manière que la servante pouvait voir s'il y avait de la lumière pendant la nuit lorsque de l'escalier de la cuisine elle passait dans le vestibule pour se rendre à sa chambre à coucher, si la porte du salon était ouverte ou entr'ouverte ; la porte du salon se trouvait plus éloignée de l'escalier de la cuisine que le milieu de l'appartement ; je crois que la porte ouvrait à l'intérieur et à droite ; il n'y avait pas de porte de communication entre ma chambre à coucher et le salon ; M. *Lount* et Mde *Martin* peuvent avoir veillé après que je m'étais retiré pour la nuit ; cependant, je ne puis l'affirmer d'une manière positive, je m'absente assez souvent de ma maison. A ma connaissance, M. *Lount* et Mde *Martin* ne sortirent point en voiture tard dans la soirée ; M. *Lount* peut être resté après ma sortie du salon pour me mettre au lit, mais je ne puis me rappeler cela. En réponse à un membre : Je ne soupçonnais rien d'inconvenant dans les relations de M. *Lount* et de Mde *Martin*.

En réponse à un autre membre :—Il ne devait pas se trouver de lumière dans le passage, après que ma femme et moi nous étions mis au lit. La servante avait probablement une lumière à la main pour se rendre de la cuisine à sa chambre.

En réponse à un autre membre :—La raison qui me fit parler à Mde. *Martin* était la légèreté que je crus remarquer dans sa conduite ; M. *Lount* était dans l'habitude de venir fréquemment à ma maison, mais il vint beaucoup plus fréquemment pendant la visite de Mde. *Martin*.

Contre-interrogé par le conseil du pétitionnaire :—Je n'ai eu connaissance d'aucun accident arrivé à Mde *Martin*, pendant son séjour dans ma maison. J'ai lu le témoignage donné par *Jane Hill* devant ce comité ; j'ai été fort étonné de ce qu'il contenait, n'ayant jamais auparavant entendu parler de ce qu'elle mentionne ; mon épouse était malade lorsque l'huissier est venu chez moi pour lui signifier, ainsi qu'à moi, l'ordre de comparaître devant ce comité, et elle souffre encore trop actuellement pour pouvoir s'y rendre.

ALEXANDER HAMILTON.

8 avril, 1870.

COPIE DE LA DÉPOSITION LUE A ALEXANDER HAMILTON.

Alexander Hamilton assermenté.—Je réside à *Barrie*. Je suis médecin ; je connais Mde *Martin*, l'épouse du pétitionnaire. Elle se trouve alliée, par son mariage, à Mde *Hamilton*. C'est dans le mois de septembre, 1867, je crois, que je vis pour la première fois Mde *Martin* à *Barrie*. Elle était en visite chez Mde *Cotter*. Elle y séjourna cinq ou six semaines. La seconde fois que je la vis à *Barrie*, ce fut en novembre, 1867, elle était alors en visite chez moi ; on ne lui avait pas fait d'invitation, elle est restée cinq ou six semaines, jusqu'au jour de Noël en 1867. Je connais *William Lount*. Il a l'habitude de venir chez moi, et ses visites ont été bien plus fréquentes qu'à l'ordinaire tout le temps que Mde. *Martin* a passé chez moi ; le nombre de ces visites devint tel, que je décidai d'en parler à Mde. *Martin*. Je lui reprochai combien elle était peu sage de permettre à M. *Lount* de lui porter tant d'attentions. Elle rit, et me dit qu'elle pouvait se protéger elle-même. Je la vis ensuite à l'auberge *Betz*, près de l'*Union Station, Toronto*, le 24 mai, 1869. Je fus appelé à *Hamilton* comme médecin, et dans mon voyage j'allais voir Mde *Martin*, sur la demande de ses amis. Elle me dit qu'elle était venue à *Toronto* pour y voir *William Lount*. Je l'engageai fortement à retourner vers ses amis, elle me répondit qu'elle n'en ferait rien avant de l'avoir vu. Dans cette occasion c'est dans une chambre à coucher que je vis Mde. *Martin*. Je vis aussi un petit livret ; elle me dit qu'il appartenait à un monsieur de ses amis. Je connais l'écriture de *William Lount*. Je crois que les lettres qu'on me présente, sont écrites de sa main.

Contre-interrogé par M. *Ross* :—Mde *Martin* est une personne très gaie ; elle chante bien et est bonne musicienne ; sa société est en conséquence fort recherchée.

ALEXANDER HAMILTON.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), il a été

Ordonné, que les dits rapports, témoignages et papiers soient imprimés et pris en considération avec le bill mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Macfarlane* en amendement à la motion de l'honorable M. *Sanborn*, pour la seconde lecture du bill intitulé, "Acte pour abroger les lois concernant la faillite", savoir : retrancher "maintenant" et après le mot "fois" insérer "d'hui en trois mois."

Après de nouveaux débats

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est dévisée, et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS,

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Northup,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cauchon (président),</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wilmot.—35.</i>
<i>Conrwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	

NON-CONTENTS,

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chaifers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Read,</i>	<i>Sutherland.—24.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale telle qu'amendée elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant le service civil" a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant l'association d'assurance mutuelle sur la vie du Canada " auquel, elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu pour la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte à l'effet de réglementer l'émission des billets de la Puissance " et informer cette Chambre qu'elle a adopté les amendements du Sénat au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la dette publique et le prélevement des emprunts autorisés par le parlement, " a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer, " a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir des dispositions pour continuer et prolonger l'exploration géologique du Canada et pour le maintien du musée géologique " a été lu la seconde fois. "
 Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte exonérant les membres du gouvernement exécutif et autres, de toute responsabilité à l'égard de la dépense inévitable de deniers publics, sans crédit parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une expédition militaire à *Manitoba*, en 1871, " a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'hon. M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *St. Laurent*.
 Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de télégraphe des mines d'argent de la Baie du *Tonnerre*, " a été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du *Mail* (responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*.

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

Lundi, 27 Mai, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. *Burnham* ; de *G. Hague*, caissier de la banque de *Toronto*, et autres, caissiers et directeurs respectivement, de la banque Royale Canadienne, de la banque du commerce, de la banque de la Puissance, de la banque des Marchands de la banque d'*Ontario*, de la banque de *Molson* et de la banque de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues.

De *J. Pepin*, maire, et autres de l'*Anse à Gris Fonds*, comté de *Gaspé*, et de *F. X. Bossé* et autres, de la rivière au *Renard*, province de *Québec*, demandant séparément l'établissement d'un service postal par vapeurs entre un port convenable du *Canada*, et les *Indes Occidentales* et le *Brésil*.

De *A. Bourgeau*, préfet, et autres, du comté d'*Ottawa*, province de *Québec*, demandant que la prière de la compagnie de chemin de fer du *St. Laurent* et d'*Ottawa* soit accordée.

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le bill apporté de la Chambre des Communes jeudi dernier, intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada* " soit maintenant lu une seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été, *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender les chapitres six et sept des statuts de 1871 concernant les banques d'épargne " a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant le service civil du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Northup* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité général sur le bill intitulé : "Acte pour continuer et prolonger l'exploration géologique du *Canada*, et pour le maintien du musée géologique."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte exonérant les membres du gouvernement exécutif " et autres, de toute responsabilité à l'égard de la dépense inévitable de deniers publics, sans " crédit parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une expédition militaire à *Manitoba*, en " 1871."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armand* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque " *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour naturaliser *Anson Greene Phelps Dodge*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que la quarante deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le banque d'Echange du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* et de *Terrenceuse* pour la chasse du loup marin (phoque) et pour l'exploitation des pêcheries," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer Occidental d'étendre et perfectionner ses moyens de correspondance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, des lignes de chemins de fer de la compagnie dite *Northern Extension Railway Company*, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du canal de *Coughnawaga*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour légaliser une certaine convention conclue entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la corporation de la ville de *Galt*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada*, responsabilité limitée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie Anchor d'assurance maritime " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique* et les actes subséquents y relatifs, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la banque d'épargne de *Toronto*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *St. Catherine (Ontario)* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de banque de *Halifax*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque Maritime de la Puissance du *Canada*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque d'*Acadie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 28 Mai, 1872.

Les Membres présent sont:

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et de bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
28 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport :

Votre comité a constaté, relativement aux bills intitulés: "Acte pour incorporer la compagnie de banque d'*Halifax*" et "Acte pour incorporer la banque d'*Acadie*," qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre; mais les avis exigés par la 5^e règle ayant été dûment donnés, votre comité recommande de dispenser de la formalité des pétitions dans ces deux cas, sans que toutefois cette recommandation puisse servir de précédent.

Relativement au bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*," votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre, que l'avis en outre n'a pas été inséré pendant l'espace de temps voulu dans la *Gazette du Canada* et qu'il n'a été donné aucun avis local.

Le tout respectueusement soumis.

WALTER H. DICKSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Loche*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de télégraphe des Mines d'argent de la baie du *Tonnerre*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du *Mail*, responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries et le bureau impérial du commerce à *Londres*, au sujet de la mitigation des règles et règlements relatifs à la concession de certificats de capacité de capitaines aux pilotes du bas *St. Laurent*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne et européenne de télégraphe," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de *Montréal* et *ChAMPLAIN*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-sept des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les rivières et cours d'eau," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au Traité de Washington, 1871."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial, des

témoignages et des papiers se rapportant au bill intitulé: "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," ainsi que du dit bill,

Le certificat suivant a été soumis à la Chambre.

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

Jeudi, 28 mai, 1872.

Dans l'affaire du bill pour faire droit à *John Robert Martin*.

Je certifie que la partie demandant le bill de divorce ci-dessus mentionné a déposé à mon bureau un certificat de l'imprimeur de la Reine, constatant qu'il a reçu le prix de l'impression du nombre voulu d'exemplaires de l'acte pour le gouvernement.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition de *Sophia Martin*, de la ville de *Cuyuga*, dans le comté de *Haldimand*, province d'*Ontario*, résidant actuellement en la cité de *Lockport*, *Etats-Unis d'Amérique*, demandant qu'il lui soit accordé un délai pour produire des preuves contre le témoignage de *Jane Hill* et autres.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mcdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Inkerman,)</i>	<i>McMuster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford.</i>	<i>Hamilton (Kingston,)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilmot.—32.</i>

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Cauchon (Président,)</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Malliot,</i>	<i>Ryan.—11.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Olivier,</i>	

Ainsi la question a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, avait fait quelque progrès et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender les chapitres six et sept des statuts de 1871 concernant les banques d'épargne."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'échange du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* et de *Terreneuve* pour la chasse du loup-marin (phoque) et l'exploitation des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer Occidental d'étendre et perfectionner ses moyens de correspondance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* des lignes de chemin de fer de la compagnie dite *Northern Extension Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du canal de *Coughnawaga*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sked*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *Hamilton*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser une certaine convention conclue entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la corporation de la ville de *Galt* et pour d'autres fins y mentionnées " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 27 *Vic.*, chap. 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et " du *Canada*, (responsabilité limitée.)

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie Anchor d'assurance maritime " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l'Église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Église d'*Ecosse*, "

L'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan* a proposé,

Que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique* et les actes subséquents y relatifs, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*."

L'honorable M. *Mitchell* a présenté avec la permission de la Chambre la pétition d'*Acalus Lockwood Palmer* et autres, de la cité de *St. Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*. demandant qu'un bill soit passé pour incorporer la banque de *St. Jean*.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que l'ordre du jour soit rayé et que la pétition soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif à la banque d'épargne de *Toronto*."

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Ste. Catherine (Ontario)*."

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque maritime de la Puissance du *Canada*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque d'*Acadie*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 29 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northrup,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Warle,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu le rapport suivant du gentilhomme huissier de la Verge Noire :

A l'honorable Président du Sénat du Canada assemblé en Parlement.

Le gentilhomme huissier de la Verge Noire fait respectueusement rapport :

Qu'en conséquence du mandat émis par Votre Honneur, le vingt-troisième jour du présent mois de mai, j'ai nommé un député pour l'arrestation immédiate de *William Lount*, Ecr., avocat, conformément à l'ordre donné par Votre Honneur sous votre seing et sceau.

Que le dit député s'est immédiatement rendu à la résidence du dit *William Lount*, dans la ville de *Barrie*, province d'*Ontario*.

Qu'après avoir pris toutes les informations possibles et avoir employé un agent de la police secrète pour faire des perquisitions, il a été informé que le dit *William Lount* était parti du pays ou s'était caché dans des lieux inconnus.

Que le dit député est retourné subséquemment à la cité de *Toronto* pour prendre, s'il était possible, de nouvelles informations, mais qu'il n'a pu constater ou se trouver le dit *William Lount*, et qu'il a dû s'en revenir à *Ottawa* sans avoir pu faire l'arrestation ordonné par le mandat de Votre Honneur.

R. KIMBER,

Gentilhomme, huissier de la Verge Noire.

Ottawa, 29 mai, 1872.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table ;

Par l'honorable président, de *Joseph Tessier*, de la paroisse de *St. Césaire*, dans le district de *St. Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable *M. Ryan*, de *B. Macpherson* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Letellier* de *St. Just*, de *B. Burland* et autres, de la ville de *St. Jean*, et de la chambre de commerce de la dite ville de *St. Jean*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue.

De *G. Hague*, caissier, de la banque de *Toronto* et autres, caissiers et directeurs respectivement de la banque royale canadienne, de la banque du commerce, de la banque de la Puissance, de la banque des marchands, de la banque d'*Ontario*, de la banque *Molson*, de la banque de l'*Amérique Britannique du Nord* ; demandant que la taxe de revenu perçue au moyen de timbres sur les lettres d'échange et billets promissoires soit abolie.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du " *Canada* et de *Terreneuve*, pour la chasse au loup-marin (phoque) et pour l'exploitation des " pêcheries," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable *M. Mitchell*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant " la compagnie du canal de *Caughnawaga*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable *M. Ryan*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour légaliser une certaine convention conclue entre la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada* et la corporation de la ville de *Galt* et pour d'autres fins y mentionnées." a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)* secondé par l'honorable *M. Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* des lignes de chemin de fer de la compagnie dite *Northern Extension Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

29 mai, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'*Acalus Lockwood Palmer* et autres, de la cité de *Saint Jean, Nouveau-Brunswick*, demandant à être incorporés sous le nom de banque de *Saint Jean*, pétition qui a été présentée hier à votre honorable Chambre, après la présentation du treizième rapport de votre comité, et votre comité ayant été saisi d'informations nouvelles, a constaté que l'avis qui a été donné était suffisant.

Votre comité a examiné aussi la pétition de *John Schultz* et un autre d'*Ottawa*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du *Nord-Ouest*, et il a constaté que cette pétition est irrégulière, n'étant signée que par le dit *John Schultz* pour lui-même, et une seconde fois par lui en qualité de procureur d'une autre personne ; votre comité est en outre d'opinion que cette pétition appartient par son objet à la catégorie décrite en la 92^e section

de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, laquelle comprend l'incorporation des compagnies dont l'objet est d'intérêt provincial, et qui sont placées par cette section sous le contrôle exclusif des législatures locales.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*

Que le dit bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*" soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant l'association mutuelle sur la vie, du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Que l'ordre d'hier, relatif au bill intitulé : " Acte concernant la banque d'épargne de *Toronto*" soit rayé et que le dit bill soit lu une seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Robert Martin*."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs.

<i>Aikins,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Hamilton. (Kingston)</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>	<i>Wilmot.—29.</i>
<i>Dickson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malliot,</i>
<i>Cauchon, (Président)</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet.—13.</i>
<i>Cormier,</i>			

Elle a ainsi été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été sur division résolue dans l'affirmative.

Contents, 29.

Non-Contents, 13.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Résolu, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour transmettre à cette Chambre les témoignages et les documents sur lesquels est fondé le dit bill intitulé : "Acte pour faire droit à *John Robert Martin*," ainsi que l'ampliation des procédures jusqu'à jugement final devant la Cour des Plaids Communs du *Haut-Canada*, maintenant Province d'*Ontario*, dans la cause de *Martin vs. Lount*, laquelle ampliation a été produite lors de la présentation de la pétition demandant le dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la considération du treizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne et européenne de télégraphe," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de *Montréal* et *ChAMPLAIN*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte ch. 47 des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : ' Actes concernant les rivières et les cours d'eau.' "

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général, sur le bill intitulé : " Acte concernant le traité de *Washington*, 1871."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Odell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 5 : Retranchez "au nom de plus d'une personne" et substituez : "aux noms de deux personnes."

Page 3, ligne 6 : après "l'une" ajoutez "d'elles, et s'il est inserit aux noms de plus de deux personnes, le regu de la majeure partie."

Page 3, ligne 34 : après "voie" insérez "du mortgage; après d'hypothèque, insérez : de privilège ou de gage" et après "achat" insérez "ou de transport."

Page 3, ligne 42 : après "légale" insérez "ou jours non juridiques."

Page 4, ligne 5 : après "comme" insérez "jour de fête publique ou comme."

Page 4, ligne 18 : après "chaque" insérez "dite."

Page 4, ligne 20 : après "comme" ajoutez "jour de fête publique ou comme."

Page 4, ligne 23 : après "légale" ajoutez "ou un jour non juridique."

Page 4, ligne 24 : après "légale" ajoutez "ni un jour non juridique dans cette province."

Page 4, ligne 26 : retranchez les mots "dans toute la Puissance."

Page 4, ligne 28 : après "les" ajoutez "dites."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre cinquante, incorporant la compagnie de placement et d'agence "de *Londres*, responsabilité limitée."

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé et que le bill et la pétition soient renvoyés au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'échange du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant regu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 11 : retranchez "Thomas Edwin Foster" et substituez "Sir Alexander Tillock Galt, M. P."

Page 2, ligne 16 : après "1881" insérez la clause A.

CLAUSE A.

"La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchue de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y seront conférés."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque d'Acadie " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 21: Après " une " insérez Clause A.

CLAUSE A.

" La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq ; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchuë de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque Maritime de la Puissance du Canada, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement, a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 16: Après " longtemps " insérez clause A.

CLAUSE A

" La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq ; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchuë de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé - "Acte pour incorporer la banque d'*Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 22 : Après " une " insérez clause A.

CLAUSE A.

" La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq ; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchue de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendements ont été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 10 : Après " 1881 " insérez clause A.

CLAUSE A.

" La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne

de Sa Majesté, chapitre cinq ; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchue de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que la Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée à Vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 31 Mai, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton</i> (<i>Kingston</i>),	<i>Mathiot,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. *Chaffers*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de *D. E. Papineau* et autres, actionnaires de la société permanente de construction du district

de *Montréal*, demandant à être incorporés en banque et demandant aussi que les règles du Sénat concernant la publication d'avis soit suspendue en ce cas.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a alors été lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Seymour* du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ.

31 Mai, 1872.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier avec le Sénat depuis le premier jour de février jusqu'au trente-et-unième jour de décembre 1871.

Pendant cette période il apparait que le greffier a reçu de différentes sources pour le compte du Sénat une somme totale de soixante-et-dix-huit mille, huit cent soixante-et-huit piastres, dix centins (\$78,868.10.)

Il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, en produisant des pièces justificatives numérotées de 1 à 642 inclusivement, d'une dépense de soixante-et-quinze mille deux cent quatre-vingt-treize piastres, quarante-trois centins (\$75,293.43) et a aussi prouvé à la satisfaction de votre comité que la somme de neuf cent soixante-et-treize piastres, quarante-trois centins (\$973.43) a été versée par lui à la caisse du receveur général le troisième jour de juillet 1871, de sorte qu'il avait entre les mains une balance de deux mille, six cents une piastres, vingt-quatre centins (\$2,601.24) le trente-et-unième jour de décembre 1871.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération, lundi prochain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

31 mai, 1872.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande qu'*Antoine Alphonse Boucher*, écuyer, le plus ancien traducteur français de votre honorable Chambre, soit promu à la charge de traducteur français en chef du Sénat, rendue vacante par la nomination de *Robert Lemoine*, écuyer, comme greffier du Sénat.

Votre comité recommande qu'*Elizabeth Hewson* soit nommée et employée comme femme de journée de votre honorable Chambre, sa nomination devant dater du dernier jour de la dernière session, elle ayant servi comme telle depuis lors en vertu d'une résolution du comité des contingents de la dernière session, laquelle résolution est consignée au procès verbal des séances du dit comité.

Votre comité recommande aussi que *John Wingfield* soit nommé et employé comme messager sessionnel de votre honorable Chambre, sa nomination devant compter du premier jour de la présente session, il ayant servi comme tel depuis lors.

Sur le renvoi fait à votre comité le vingt-quatrième jour d'avril dernier de la pétition de *C. W. Taylor*, votre comité fait rapport qu'il ne peut recommander d'accorder la demande aite par cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,

Président.

Sur motion de l'honorable *M. Seymour*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque de *Saint Jean*." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 15: Après le mot "longtemps" insérez la clause A.

CLAUSE A.

"La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit acte concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchuée de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)* secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de *Montréal et Champlain*," a fait rapport

qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 5, après "précité" insérez : " et la dite troisième hypothèque prendra rang après l'émission des trois cent soixante et dix mille piastres de bons qui constituent la seconde hypothèque de la dite Compagnie de *Champlain*."

Page 2, ligne 49, après "mentionnées" insérez : " à leur échéance."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif à la banque d'épargne de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 12, après "ci-haut" insérez : " ou des effets publics britanniques ou étrangers, ou des actions de quelque banque incorporé en Canada. ou des actions de quelque société de construction incorporée, ou des bons, débetures ou actions de toute autre institution ou compagnie incorporée," et après "soient" retranchez "prises" et insérez "pris."

Dans la préambule du bill, page 1, ligne 9, retranchez depuis "l'acte" jusqu'à "passé" dans la 10e ligne et insérez : " du parlement du *Canada*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux ils ont été séparément agréés

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 14 : après "frontière" insérez "de Québec."

Page 1, ligne 17 : Substituez aux lettres initiales "M. P. P." partout où elles se rencontrent les initiales M. L. P.

Page 1, ligne 18 : Substituer aux initiales "M. P. P." les initiales "M. L. P.," et après "*L. D. Lafontaine*, M. L. P." insérer "*François Béchard*, M. P., *F. G. Marchand*, M. L. P., *Sixte Coupal*, M. P., *Louis Molleur*, M. L. P.

Page 1, ligne 25 : après "frontière" ajouter "de Québec."

Page 1, ligne 35 : après "ouest" ajouter "ou nord-ouest."

Page 1, ligne 38 : après "mentionné" insérez "sauf pour ce qui regardera la construction d'un pont sur la rivière *Richelieu*, les dispositions de la cinquante-cinquième section de l'acte des chemins de fer, 1868."

Page 2, ligne 38 : Substituer partout aux lettres initiales "M. P. P." les initiales "M. L. P."

Page 2, ligne 39 : Substituer aux initiales "M. P. P." les initiales M. L. P., et après *L. D. Lafontaine*, M. L. P." ajouter "*François Béchard*, M. P., *F. G. Marchand*, M. L. P., *Sixte Coupal*, M. P., *Louis Molleur*, M. L. P."

Page 6, ligne 24 : après "frontière" ajouter "de Québec."

Dans la formule à la fin du bill, page 6, ligne 30 : après "frontière" insérez "de Québec."

Page 6, ligne 32 : Après "frontière" insérez "de Québec."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable *Campbell* et il a été

Ordonné, que le quorum du comité des banques, du commerce et des chemins de fer soit réduit à sept membres.

L'honorable M. *Wark* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*,

qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire faire une enquête, sous les instructions du Ministre de la Justice, sur l'opération de l'acte de la faillite, dans le but d'introduire les amendements qui seront jugés nécessaires dans un projet de loi à soumettre au Parlement, à sa prochaine session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé présentent la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Ste. Catherine*, (*Ontario*)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte chapitre 47 des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé: "Acte concernant les rivières et cours d'eau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres*, (responsabilité limitée)."

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un Bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 Juin, 1872.

Les Membres présents sont:

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Loche,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mathiot,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>		

L'honorable M. *Botsford* a informé la Chambre qu'il avait été émis une commission sous le Grand Sceau, le nommant président de cette Chambre.

La dite commission a été lue par le greffier comme suit :

CANADA.

(L. S.)

LISGAR.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *Amos Edwin Botsford*, l'un des Sénateurs de notre Puissance du *Canada*, et à tous ceux qui ces présentes verront,—

Sachez, qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, le dit *Amos Edwin Botsford*, nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes nous vous constituons et nommons, le dit *Amos Edwin Botsford*, notre président de notre Sénat, de notre Puissance du *Canada*, à la place de l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, révoqué en conséquence de son absence temporaire nécessaire.

H. Bernard, } Vous aurez et exercerez la dite charge, le dit
Député ministre de la Justice. } *Amos Edwin Botsford*, durant notre plaisir et votre
résidence dans notre dite Puissance, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, }
privileges et avantages y appartenant et en dépendant en la manière la plus ample et entière.

En Foi de Quoi, nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du *Canada*.

Témoin: Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, de la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et Baronnet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix du très-honorable Ordre du bain, Chevalier Grand' Croix, de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et commandant en chef de l'Ile du *Prince-Edouard*.

A Notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité d'*Ottawa*, dans notre Puissance du *Canada*, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-douze, et de notre règne la trente-cinquième.

Par ordre,

J. C. AIRNS,
Secrétaire d'Etat.

Ordonné, que la dite commission soit insérée dans le journal, et que la masse soit portée devant le dit président.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chaffers*, de *D. E. Papineau* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Benson*, de *John Schultz* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Joseph Tessier*, de la paroisse de *St. Césaire*, dans le district de *Saint-Hyacinthé*, province de *Québec*, demandant que certains papiers relatifs à la construction d'une passe migratoire pour le poisson sur une chaussée appartenant au pétitionnaire dans la rivière *Yamaska* soient déposés sur la table du Sénat et que le montant de sa réclamation lui soit accordé.

De *A. Macpherson* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie d'améliorations du *Canada*.

D'*A. Burland*, J. P., et autres, de la ville de *St. Jean*, province de *Québec*; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec* soit amendé de manière à établir le tracé du dit chemin depuis ligne provinciale, dans le comté de *Missisquoi* jusqu'à un point sur la rivière *Richelieu* vis-à-vis la ville de *St. Jean*; là devant traverser la dite rivière et se diriger, à travers les comtés de *St. Jean*, *Napierville*, *Chateauguay* et *Huntingdon*, jusqu'à la frontière sud de la province de *Québec*.

De la chambre de commerce de la ville de *St. Jean*, province de *Québec*; demandant que le privilège de bâtir un pont sur la rivière *Richelieu* ne soit pas conféré à la compagnie du chemin de fer de la frontière qui demande à être incorporée.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné de nouveau la pétition de *C. J. Campbell* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte à l'effet d'amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre 50, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada* (responsabilité limitée)," tel qu'expliqué par le bill renvoyé à votre comité le 29 dernier; et bien qu'il soit toujours d'opinion "que les avis publiés et la pétition s'expriment d'une manière trop générale," il recommanderait à présent de suspendre la 51ème règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette imperfection.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie, "Anchor d'Assurance Maritime," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*, et les actes subséquents y relatifs," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu, la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Odell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chap. 47 des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : *Acte concernant les rivières et cours d'eau*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada*, (*responsabilité limitée*)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport, et

Le dit rapport étant lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du troisième rapport du comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé :—“ Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique.”

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d'aqueducs, dite de la Puissance ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte concernant la banque d'épargne de *Toronto* ” et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 4 Juin, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Amos Edwin Botsford*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shap,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Odell,</i>	
<i>Cornwall,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. *Benson*, a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition datée d'*Ottawa* de *John Schultz*, en son propre nom et comme fondé de procuration de *Donald Gunn* et *Walter R. Bown*, demandant la passation d'un acte pour les autoriser avec d'autres personnes à construire un chemin de fer depuis la frontière des *Etats-Unis* à ou-près de *Pembina* jusqu'à un point sur la rivière *Rouge* où il rencontrera le chemin de fer Canadien

du Pacifique ; et la passation d'un autre acte d'incorporation pour autoriser la construction d'un chemin de fer depuis la dite frontière jusqu'à un point sur le dit chemin de fer du Pacifique dans le voisinage de *Portage la Prairie*.

Ordonné que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a alors été lue par le greffier.

Ordonné, que les règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'il s'agit de cette pétition et qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

4 juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *A. Macpherson* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'améliorations du *Canada*" et a constaté que l'avis qui a été donné de la pétition était suffisant.

Votre comité a examiné aussi la pétition d'*Alexander Hamilton Sibley* et autres, de *Toronto* : demandant à être incorporés sous le nom de "Banque supérieure du *Canada*," et a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition était imparfait en ce qu'il ne portait aucune signature et n'indiquait aucun nom pour la banque projetée, et que par conséquent il ne peut être rapporté à la dite pétition.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été

Ordonné, que le quorum du dit comité des ordres permanents et bills privés soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que les pétitions concernant l'établissement des chambres de commerce de *Ste. Catherine*, de *Saint Jean, Nouveau-Brunswick*, de *Sorel*, de *Lévis* et de *Chatham*, sur lesquelles rapport a été fait à cette Chambre, soient référées au comité des ordres permanents et des bills privés, pour leur reconsidération.

L'honorable M. *McLelan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dever*,

Que le bill apporté de la Chambre des Communes et lu la première fois lundi, le 27^{me} jour de mai, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de banque d'*Halifax*," soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " d'aqueducs de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Lévis* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer canadien du Pacifique " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Sorel* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la quarantaine " et informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements auxquels elles demandent son concours.

Les dits amendements ont été alors lu par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 10 : après "l'équipage" insérez ce qui suit comme clause A :

CLAUSE A.

Lorsqu'un navire qui ne sera pas primitivement à destination d'un port du *Canada*, arrivera dans le port d'*Halifax*, ou dans le port de *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, ou dans quelque autre port de mer de la Puissance, ayant à son bord une maladie contagieuse ou infectieuse, et qu'il lui sera permis de rester en quarantaine dans ce port ou dans le voisinage, le capitaine de ce navire payera au percepteur des douanes du port la somme de deux piastres par tête, par chaque personne à bord du dit navire au moment de l'arrivée. La dite somme sera privilégiée sur le navire, et sera payée avant qu'il ait permission de quitter le port.

Page 4, ligne 20 : après "rester" insérez ce qui suit comme clause B :

CLAUSE B.

Toutes les sommes et peines pécuniaires perçues sous l'autorité du présent acte, seront versées entre les mains du receveur-général pour former partie du revenu consolidé du *Canada*.

Page 4, ligne 34 : après "revoqué" insérez "sera réputé coupable de délit."

Page 4, ligne 34 : après "peines" insérez "selon que la cour l'ordonnera."

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte relatif à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de *Montréal et Champlain*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque Maritime de la Puissance du *Canada*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'échange du *Canada*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de *Hamilton*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque "*St. Laurent*."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'*Acadie*" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à chacun des dits bills sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de présenter à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies accusant réception d'une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes de la Puissance du *Canada* félicitant Sa Majesté de la guérison de Son Altesse Royale le *Prince de Galles* de sa récente maladie.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 4 juin, 1872.

Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général.

DOWNING STREET,
15 Mai, 1872.

(Copie No. 122.)

MILORD—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de votre Seigneurie No. 106, du 22 avril, renfermant une adresse à la Reine du Sénat et la Chambre des Communes du Canada, assemblés en Parlement, félicitant Sa Majesté de la guérison de Son Altesse Royale le Prince de Galles de sa récente maladie.

J'ai ordre de vous dire de présenter aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes les remerciements de la Reine pour leur bienveillante expression de sympathie et de les assurer que Sa Majesté apprécie vivement l'esprit de loyauté et d'attachement au Trône et à la personne de la Souveraine, manifesté dans leur adresse.

J'ai etc.,

KIMBERLEY.

Au Gouverneur-Général

Le très-honorable,

LORD LISGAR K.C.B., K.C.M.G., etc., etc., etc.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 5 Juin 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable M. *Amos Edwin Botsford*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Compbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	
<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. *Panet*, de *John Sharples*, maire, de la paroisse de *St. Coloman de Sillery*, province de *Québec*.

L'honorable M. *Olivier*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de la compagnie d'assurance mutuelle des comtés de *Stanstead* et de *Sherbrooke*, demandant que l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole ne soit pas passé sous sa présente forme.

Ordonné, que la dite pétition soit lue maintenant, et que les règles soient suspendues à son sujet ;

Elle a alors été lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été,

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues

De *D. E. Papineau* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant a être incorporés sous le nom de "banque *Ville-Marie*."

De *John Schultz*, pour lui et comme fondé de procuration de *Walter R. Bown* et de *James Headley* ; demandant qu'un acte soit passé pour incorporer la compagnie du *Nord-Ouest*.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

5 Juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions renvoyées de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable Chambre, savoir, les pétitions relatives à l'établissement de chambres de commerce à *Ste. Catherine*, à *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, à *Sorel*, à *Lévis* et à *Chat-ham*, et il recommande maintenant ces pétitions à la considération favorable de votre honorable Chambre.

Votre comité a examiné aussi la pétition de *John Schultz* et autres ; demandant la passation d'un acte pour les autoriser avec d'autres personnes à construire un chemin de fer depuis la frontière des *Etats-Unis*, à ou près de *Pembina*, jusqu'à un point sur la rivière *Rouge* où il rencontrera le chemin de fer Canadien du Pacifique ; et la passation d'un autre acte d'incorporation pour autoriser la construction d'un chemin de fer depuis la dite frontière jusqu'à un point sur le dit chemin de fer du Pacifique, dans le voisinage du *Portage la Prairie*, et il a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition, était suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

WALTER H. DICKSON,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Ste. Catherine, (Ontario)*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 29 : retranchez " contre le feu."

Page 8, ligne 6 : aux mots " actionnaires pourront le prescrire" substituez les suivants : " directeurs pourront juger à propos."

Page 8, ligne 7 : retranchez les mots : " autoriser les directeurs à."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'hon. M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a alors été tel qu'amendé lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte 27 *Victoria*, chapitre 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada* (responsabilité limitée)" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15 : retranchez " une" et insérez " la première ou toute autre."

Page 1, ligne 34 : retranchez " treize" et insérez " à quinze au plus."

Page 2, ligne 9 : après " suite" ajoutez " pourvu qu'aucune commission exigée par elle pour fait d'agence n'excède pas la moitié d'un pour cent du montant du prêt."

Page 1, ligne 29 : après " les" insérez " septième."

Dans le préambule du Bill.

Page 1, ligne 2 : après "*Canada*," ajoutez " incorporée par l'acte de la législature de la ci-devant province du *Canada*, passé en la vingt-septième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinquante."

Dans le titre du Bill.

Retranchez " vingt-sept *Victoria*, chapitre cinquante."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a proposé que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 2, ligne 34. Après " voter " insérez : " soit en personne ou par fondé de procuration."

La question de concours étant mise sur le dit amendement, il a été agréé.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *O'Leil*, il a été,

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Olivier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier* secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Lévis*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Sorel*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé ; " Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des missions de l'église Méthodiste Wesleyenne en *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Atkins*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Toronto* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidents," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été *Ordonné*, que le dit soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Locke*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du parlement a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

Mardi, 4 juin, 1872.

Le comité conjoint des impressions présente le 5e rapport du dit comité, lequel est comme suit :

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés :—

Réponse à une Adresse,—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le

gouvernement impérial au sujet de l'enlèvement illégal, par des citoyens américains, dans le Port de *Guysboro'*, dans la *Nouvelle-Ecosse*, en septembre dernier, de la goëlette de pêche américaine, "*C. H. Horton*", saisie pour violation des lois canadiennes sur les pêcheries.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général transmettant certaine correspondance et sentence des arbitres au sujet des édifices provinciaux à *Halifax*. (*Comme Documents de la Session seulement.*)

Rapport sommaire des investigations géologiques, daté le 20 mai 1872.

Compte des deniers dépensés sous l'autorité de l'acte 31 *Vic.*, ch. 67, pour l'exploration géologique du *Canada*, pour l'année expirée le 30 juin 1871. (*Comme Documents de la Session seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Rapports par M. *Perley*, I. C., relatifs à la navigation de la rivière *St. Jean*. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Correspondance relative à l'acte des écoles, passé par la législature locale du *Nouveau-Brunswick*, entre le gouvernement de la Puissance et celui du *Nouveau-Brunswick*, etc.

Réponse supplémentaire à une adresse—correspondance entre le gouvernement et les douanés, etc., au sujet de la saisie entre les mains de M. *A. Hamel*, jr., de marchandises appartenant à *Joseph Hamel* et frères, marchands importateurs de la cité de *Québec*. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Etat donnant les noms, l'origine, la croyance religieuse, la position et le salaire de tous les employés du gouvernement de la Puissance, y compris les départements publics, le Sénat, les Communes et la commission du chemin de fer intercolonial.

Réponse à une Adresse.—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de *Québec*, et l'hon. juge *Bossé*, au sujet du refus de ce dernier de résider à *Montmagny*; avec la pétition de *Prudent Têtu* et autres, du district de *Montmagny*; demandant que des mesures soient prises pour obliger l'honorable juge *Bossé* à fixer sa résidence à *St. Thomas de Montmagny*. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Plans, rapports, etc., relatifs à l'amélioration de la navigation des rivières *Thames* et *Sydenham*, depuis 1867. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Correspondance, rapports et plans relatifs à la rade de *Paspébiac*, avec une carte.

Réponse à une Adresse.—Rapports d'ingénieurs ou autres, nommés pour s'enquérir sur la localisation du canal sur la batture *St. Clair*, du côté canadien du chenal, par le gouvernement des *Etats-Unis*.

Réponse à une Adresse.—Etat du nombre de causes qui, durant les trois dernières années, ont été portées devant le conseil privé de Sa Majesté, en appel de jugements rendus dans chacune des Provinces d'*Ontario*, de *Québec*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Etat de toutes les sommes reçues pour services *extra*, etc., par les sous chefs et officiers des départements à *Ottawa*, et par les inspecteurs des bureaux de poste des différentes provinces, pour l'année expirée le 31 mars 1872. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Etat des sommes payées à des employés ou fonctionnaires, pour écritures *extra* ou autres ouvrages pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1871. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'*Ontario*, au sujet de la limite nord-ouest d'*Ontario*.

Réponse à une Adresse.—Correspondance depuis le 1er Novembre dernier entre le gouvernement, l'agent à *Canghauwaga* et les Sauvages *Iroquois* au sujet de la conduite des chefs de ces Sauvages, etc. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Comptes des impressions départementales et confidentielles depuis la date des deniers états soumis; aussi de reliure, etc. (*Comme Documents de la Session seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Etat de toutes les cas où la sentence de punition corporelle a été mise à effet en *Canada*. (*Pour distribution seulement, et en substituant les initiales aux noms des personnes.*)

Réponse à une Adresse.—Copie des lois de *Manitoba* décrétées, durant la dernière session de la législature locale, au sujet de l'inscription et des qualifications des électeurs et de la constitution d'une cour suprême. (*Pour distribution seulement.*)

Etats, d'après les archives des élections à la présente Chambre des Communes, pour la *Colombie Anglaise* et *Manitoba*, indiquant le nombre total de votes donnés dans chaque division électorale où il y a eu contestation, avec la population de chaque collège électoral, etc. (*L'édition dans les deux langues.*)

Réponse à une Adresse.—Correspondance entre le Secrétaire d'Etat pour les Provinces et toutes personnes au sujet du lot de front 51 de la réserve des Sauvages à Sarnia. (*Pour la distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse.—Correspondance relative aux relations commerciales entre le *Canada* et les *Indes Occidentales* ;

Pétition de J. U. Bédard, maire, et autres, du comté de *Québec*, demandant que la municipalité de *St. Colomban*, dans le dit comté, en soit détachée et qu'elle soit annexée au district électoral de *Québec Ouest* pour les fins d'élection à la Chambre des Communes.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à une Adresse relative à la mort d'*Albert Trider*, employé sur le chemin de fer de *Windsor* et *Halifax*, procédures à l'enquête du coroner, et verdict du jury, et état de tous accidents sur ce chemin de fer, etc. ;

Réponse à une Adresse.—Correspondance au sujet du partage du surplus de la dette de la ci-devant province du *Canada* entre les provinces de *Québec* et d'*Ontario*, et au sujet de l'arbitrage qui a eu lieu à l'égard de ce partage, et au sujet de demandes à l'effet qu'il soit accordé aux provinces de la Puissance, ou à quelqu'une d'elles, des subventions additionnelles ou des conditions financières plus favorables ;

Réponse à une Adresse.—Correspondance entre le maître de poste d'*Halifax*, N. E., et le maître général des postes au sujet de la soustraction de lettres d'argent du bureau de poste.

Réponse à une Adresse.—Etat de tous droits de douane perçus aux ports de la baie d'*Hudson*, sur la baie d'*Hudson*, 1868-69, 1869-70 et 1870-71.

Réponse à une Adresse.—Correspondance relative à l'établissement d'un service postal quotidien entre *Joliette*, *St. Ambroise de Kildare*, et *Ste. Melanie d'Aillebout*, dans le comté de *Joliette*.

Réponse à une Adresse.—Rapports par l'ingénieur au département des travaux publics sur l'exploration du canal *Welland* en 1871 ; aussi, rapports sur le même sujet par l'ingénieur en chef du dit département ;

Réponse à une Adresse.—Correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur de *Manitoba* et des territoires du Nord-Ouest au sujet de l'introduction dans le territoire du Nord-Ouest de liqueurs enivrantes par des personnes qui ne sont point des sujets britanniques.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN LOCKE,
Pour le Président.

Sur motion de l'honorable M. *Locke*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*.

La Chambre s'est ajournée.

 Jeudi, 6 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armanu,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lctellier de St Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	

L'honorable M. *Cauchon* a informé la Chambre qu'il avait été émis une commission sous le Grand Sceau, le nommant président de cette Chambre.

La dite commission a été lue par le greffier comme suit :

CANADA.

(L. S.)

LISGAR.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, l'un des Sénateurs de notre Puissance du *Canada*, et à tous ceux qui ces présentes verront,—SALUT:

Sachez, qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, le dit *Joseph Edouard Cauchon*, nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes, nous vous constituons et nommons, le dit *Joseph Edouard Cauchon*, notre président de notre Sénat de notre Puissance du *Canada*, à la place de l'honorable *Amos Edwin Botsford*, qui a résigné.

H. Bernard, } Vous aurez et exercerez la dite charge, le dit *Joseph*
 Député ministre de la Justice. } *Edouard Cauchon*, durant notre plaisir, avec ensemble
 tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant en la
 manière la plus ample et entière.

En foi de quoi, nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*.

Témoin : Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, de la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix, de

l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du *Prince-Edouard*.

A notre Hôtel du gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-douze, et de notre règne la trente-einquième.

Par ordre,

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'Etat.

Ordonné, que la dite commission soit insérée au journal, et que la masse soit portée devant le président.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Cormier* ; des conseils municipaux des paroisses de *St. Guillaume d'Upton* et de *St. Bonaventure*, dans le district d'*Arthabaska*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; d'*Angus Morrison* et autres, de *Toronto*.

L'honorable M *Aikins* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 28 mai 1872, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et le bureau impérial du commerce à *Londres*, au sujet de l'application des règles et règlements relatifs à la concession de certificats de capacité de capitaines et seconds aux pilotes du bas *St. Laurent*.

Ordonné, que la dite réponse reste sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son dix-huitième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
6 Juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *John Schultz*, en son propre nom et comme fondé, de procuration de *Walter R. Bowin* et de *James Headley* ; demandant la passation d'un acte pour incorporer la "compagnie du Nord-Ouest," et a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition était suffisant, et comme il a été produit des procurations donnant au premier des pétitionnaires plein pouvoir pour signer au nom des deux derniers, à la satisfaction du comité, il recommande maintenant cette pétition à la considération favorable de votre honorable Chambre.

Votre comité a aussi examiné aussi les pétitions de *D. E. Papineau* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de banque "*Ville-Marie*," et demandant en outre la suspension dans leur cas, de la règle du Sénat, relative à la publication d'un avis. Votre comité recommande d'accorder la demande faite dans ces pétitions et de suspendre en conséquence la 51e règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,
Président.

Le dit rapport étant lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte, incorporant la compagnie canadienne et européenne de télégraphe." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 23: après "Puissance" ajoutez ", dont le siège principal sera à la ville de Brantford, comté de Brant."

Page 3, ligne 20: au mot "cinquante" substituez le mot "cent."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de banque de *Halifax*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne dernière: après "1881" insérez la clause A.

CLAUSE A.

"La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie, dans le délai de douze mois à partir du jour de la passation du présent acte, le certificat exigé par la section sept du dit act)

concernant les banques et le commerce de banque, passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq; à défaut de quoi, le présent acte deviendra et sera nul et de nul effet, et la dite banque sera déchuë de la charte par le présent accordée, et de tous et chacun les droits et privilèges qui y sont conférés."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.
Sur motion de l'honorable M. *Chaffers*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que la 51^{me} règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition de *D. E. Papineau* et autres de la cité de *Montréal*.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer occidental d'étendre et perfectionner ses moyens de correspondance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 13, après "confirmé" insérez clauses A et B.

CLAUSE A.

" Les travaux autorisés par les actes mentionnés dans la section précédente seront reconnus comme le Grand Chemin de Fer Occidental, et ce chemin de fer, outre qu'il fait partie, en vertu de dispositions statutaires de la Législature de la ci-devant Province du *Canada*, de la grande artère de voie ferrée qui parcourt cette province dans toute sa longueur, et outre qu'il est un chemin de fer s'étendant au delà des limites de la Province d'*Ontario*, est, et les dits travaux sont, par les présent, déclarés être pour l'avantage général du *Canada*; et ils continueront d'être sujets aux dispositions de l'acte des chemins de fer, étant le chapitre soixante et six des Statuts Refondus du *Canada*, à l'exception des dispositions contenues dans les sections comprises entre la deuxième inclusivement et la cent vingt cinquième, inclusive-ment."

CLAUSE B.

" Le délai fixé pour l'achèvement du chemin de fer de *Glencoe* au *Fort Erié* est par le présent prolongé de douze autres mois, à compter de l'expiration du dit délai."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, tel qu'amendé, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer canadien du Pacifique."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des missions de l'église Méthodiste Wesleyenne en *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* contre les accidents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour obliger les membres des législatures locales dans les provinces où le double mandat n'est pas permis, de résigner leur sièges avant de se porter candidats à la représentation dans le parlement fédéral," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *St. Jean*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 7 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilnot.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; d'*Adams Crooks* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Price* ; de MM. *Gill, Laird* et Cie., et autres, marchands et commerçants de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Marcus Guan*, du comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

L'honorable M. *Botsford* a présenté, avec la permission de la Chambre, une pétition de la banque centrale du *Nouveau-Brunswick* demandant la passation d'un acte pour assurer la liquidation finale de la dite banque et la distribution de l'actif restant.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a alors été lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue

De *John Sharples*, comme maire, de la part du conseil municipal de la paroisse de *St. Coloman* de *Sillery*, province de *Québec* ; demandant que l'acte maintenant devant le parlement fédéral pour séparer la dite paroisse du comté de *Québec*, et la joindre à la division électorale de *Québec Ouest* ne soit pas passé.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 18 : après " acte " ajoutez " conjointement avec l'honorable *John Henry Pope*, M. P., l'honorable *Lucius Seth Huntington*, C. R., M. P., et *Mathew H. Cochrane*."

Dans le préambule du bill,

Page 1, ligne 1 : retranchez " l'honorable *John Henry Pope*, M. P."

Page 1, lignes 3 et 4 : retranchez " l'honorable *Lucius Seth Huntington*, C. R., M. P."

Page 1, ligne 6 : retranchez " *M. H. Cochrane*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Sorel*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 23 : retranchez depuis " acte " jusqu'à " la " dans la ligne 42.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de commerce de la ville de " *Lévis*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne dernière : retranchez depuis " corporation " jusqu'à " toute " dans la page 6, ligne 17.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que la pétition d'*Alexander Hamilton Sibley* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant qu'un acte soit passé pour incorporer la banque supérieure du *Canada*, et sur laquelle rapport a été fait par le comité des ordres permanents et des bills privés le quatrième jour de juin courant, soit de nouveau renvoyé au dit comité pour être reconsidérée.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a proposé que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à demain à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Wark* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilmot*,

Qu'il soit résolu, que l'importance des intérêts agricoles de cette Puissance rend désirable d'adopter des mesures qui permettent au ministre de l'agriculture de faire du développement de cette grande source de richesse nationale le principal objet de son département.

Après débats.

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 27 *Vict.* chapitre 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada*," (responsabilité limitée).

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de la frontière de *Québec* " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements du Sénat au dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

L'amendement aux amendements a été alors lu par le greffier comme suit :

Après " 1868, " à la fin du sixième amendement, insérez : " ni le pouvoir de construire " le dit pont sur la dite rivière ne sera exercé par la dite compagnie, à moins que, par proclamation, préalablement lancée sous l'autorité d'un ordre du gouverneur en conseil, elle n'ait " été autorisée à exercer ce pouvoir."

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte

pour incorporer la compagnie de commerce et de transport maritimes d'*Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Chatham*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'*Anticosti*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Price*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissoires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour diviser certains districts de votation dans le comté d'*Inverness*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait des listes électorales en conséquence."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont International du *S. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de *Montréal*. et pour d'autres fins." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque supérieure du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et du pont du *Coteau* et de la ligne provinciale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont et de tunnel de chemin de fer de la rivière *St. Clair*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, qu'il soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections des membres de la Chambre des Communes dans un certain district de révision du comté de *Victoria, Nouvelle-Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Locke*,

Que la 60ème règle de cette Chambre soit suspendue jusqu'à la fin de la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer occidental d'étendre et de perfectionner ses moyens de correspondance" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique."

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ouell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du parlement,

Le dit rapport étant lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Locke*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer canadien du Pacifique."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 7 : Au mot "terminée" substituez "mise en cours d'exécution."

Page 4, ligne 17 : Au mot "achevée" substituez "mise en cours d'exécution."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération de l'amendement proposé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, au bill, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de banque d'*Halifax*." Les dits amendements étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour obliger les membres des législatures locales dans les provinces où le double mandat n'est pas permis, de résigner leurs sièges avant de se porter candidats à la représentation dans le parlement fédéral."

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *St Jean*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à sept heures et demie du soir.

Samedi, 8 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Punet,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	
<i>Christie,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des conseils municipaux des paroisses de *St. Guillaume d'Upton*, et de *St. Bonaventure*, dans le district d'*Arthabaska*, province de *Québec*, demandant que les dites paroisses soient séparées du comté de *Drummond*, et annexées au comté d'*Yamaska*, pour les fins électorales et judiciaires.

D'*Angus Morrison* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant que l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*, soit amendé.

L'honorable M. *Aikins*, a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 20 mai, 1872, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant le Sénat un état ou tableau indiquant :

1o. Le nombre d'actions, oppositions, ou autres procédures d'une nature, appellable contestées et plaidées au mérite, dans le district de *Montmagny*, depuis le 1er janvier 1868 au premier janvier dernier, et le nombre de ces causes, dans lesquelles jugement a été rendu ; combien d'icelles ont été portées en révision et en appel, combien de ces jugements ont été confirmés, combien cassés, et combien sont encore indéterminées en révision ou appel.

2o. Le nombre d'actions, oppositions, ou autres procédures d'une nature appellable, contestées et plaidées au mérite, dans le district de *Beauce*, depuis le 1er janvier 1868 au premier janvier dernier, et le nombre de ces causes dans lesquelles jugement a été rendu ; combien d'icelles ont été portées en révision ou en appel, combien de ces jugements ont été confirmés, combien cassés et combien sont encore indéterminés en révision ou en appel.

3o. La distance de *Montmagny*, *St. Michel* et *St. Jean* à la cité de *Québec* et les modes de communication de ces trois endroits à la cité de *Québec*.

40. La distance de *St. Joseph de la Beauce* et *St. Hénédine*, à la cité de *Québec*, et les modes de communication de ces endroits à la cité de *Québec* et à *Montmagny*.
Ordonné, que la dite réponse reste sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que la pétition de *W. H. Howland* et autres de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom "d'association de la halle au blé de *Toronto*," soit de nouveau renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés pour être reconsidérée.

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,

Que le bill apporté de la Chambre des Communes hier, intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les lettres de change et billets promissoires," soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Foster*,

Que le bill apporté hier de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*" soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

8 juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition qui a été renvoyée de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable Chambre, savoir, la pétition d'*Alexander Hamilton Sibley* et autres, de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le nom de "banque supérieure du *Canada*"; et il la recommande maintenant à la favorable considération de votre Chambre, vu qu'il a été prouvé à la satisfaction du comité que les pétitionnaires sont les personnes qui ont fait insérer dans la *Gazette du Canada* et le journal le *Globe*, les avis relatifs à l'établissement d'une banque, devant avoir son siège principal ou une succursale dans la cité de *Toronto*, avis qui d'ailleurs, comme votre comité l'a constaté, ont eu une durée suffisante.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la banque centrale du *Nouveau-Brunswick*, demandant la passation d'un acte à l'effet d'assurer la liquidation finale de la dite banque et la distribution de l'actif restant, et a constaté qu'il n'a été inséré aucun avis de cette pétition dans la *Gazette du Canada* et que l'avis local n'a pas eu toute la durée voulue; votre comité cependant recommande de suspendre dans ce cas la 51^e règle, vu que le comité des banques

du commerce et des chemins de fer pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la dite omission.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson* secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en *Canada*." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson* secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce, de *St. Jean* " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* contre les accidents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 35 : Après " vingt " insérez " cinq. "

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour changer le nom de " la société permanente de construction du district de *Montréal*," en celui de compagnie de prêt et de crédit foncier et lui accorder certains pouvoirs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que la 42^e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'il s'agit de ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *Ville-Marie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de la traite du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa*, *Montréal* et *Vaudreuil*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer du *Canada* central," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Foster*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de fidéicommissaires de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : Acte pour faire disparaître les doutes surgissant de l'acte concernant les travaux publics du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la nomination et les pouvoirs de commissaires de pilotes pour les côtes et havres du comté de *Charlotte*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 34 Vict. chap. 3, concernant l'emprunt autorisé dans le but de payer une certaine somme d'argent à la compagnie de la baie d'*Hudson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port de *Halifax*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'engagement des matelots dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les ponts," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macdonald* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*, et

Le dit amendement aux amendements étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Mailhot*, il a été *Ordonné* qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait à ses amendements au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de commerce et de transport maritimes d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alkins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Chatham*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'*Anticosti*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Price, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *Manitoba*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser certains districts de votation dans le comté d'*Inverness*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait des listes électorales en conséquence," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " du pont International du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la " compagnie de télégraphe de *Montréal*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque supérieure du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Letellier de *St. Just*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de pont du *Coteau* et de la ligne provinciale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Macpherson, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *St. Claire*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections des membres de la Chambre des Communes dans un certain district de révision du comté de *Victoria, Nouvelle-Ecosse*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du chemin de fer du *St. Laurent* et de l'*Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 10 Juin, 1872.

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armund,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mulhrot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan* ; de Sir *Hugh Allan* et autres, électeurs de la division centre de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *René François Emile Bonnemant*, chevalier de la légion d'honneur, du *Château de Treulan*, département du *Morbihan*, France.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Adam Crooks* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le nom de "banque supérieure du *Canada*."

De MM. *Gibb, Laird et Cie.*, et autres, marchands et commerçants de la cité de *Québec*; demandant que l'inspection du poisson et des huiles de poisson, du beurre et du lard, mais surtout du poisson et des huiles de poisson, soit rendue obligatoire.

De *Marcus Gunn*, du comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*; demandant d'être indemnisé des dommages qu'il a soufferts par suite de son emprisonnement comme caution d'un certain docteur *Potts*.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque de *Manitoba*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière *St. Claire*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de pont du *Coteau* et de la ligne provinciale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque supérieure du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de *Montréal* et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont international du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, ainsi que la pétition de *C. J. Campbell*, et autres, de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie de fidéicommiss de la Puissance," soit renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés pour être reconsidéré.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

10 juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante, qui a été renvoyée de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable Chambre, savoir, la pétition de *W. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*, qui demandent à être incorporés sous le nom de "Association de la Halle au blé de *Toronto*"; et il prend la liberté maintenant de recommander cette pétition à la favorable considération de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,

Président.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Chatham*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 7, ligne 12 : retranchez depuis "acte" jusqu'à "Toute" dans la ligne 29.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique."

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour oblige les membres des législature locales dans les provinces où le double mandat n'est pas permis, de résigner leur sièges avant de se porter candidats à la représentation dans le parlement fédéral."

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, a proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais.</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mitchell,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shaw.—28.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Blake,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Gouvermont,</i>	<i>Olivier.</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Wilmot.—19.</i>
<i>Cornier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>	

Elle a été en conséquence résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de commerce et de transport maritimes d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 9: Après "particuliers" ajoutez "mais aucun tel billet promissoire ou lettre de change ne devra être de moins de cent piastres, être payable au porteur, ni destiné à circuler comme monnaie ou comme le billet d'une banque."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'Anticosti," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 39 : Après "immobiliers" ajoutez "n'excédant pas en valeur annuelle la somme de dix mille piastres."

Page 1, ligne 41 : après "place" ajoutez "n'excédant en aucun temps la valeur susdite."

Page 2, ligne 11 : retranchez les mots "ou en ce qui concerne."

Page 2, ligne dernière : après "actions" ajoutez "de la compagnie au nombre de dix au moins."

Page 4, ligne 12 : après "montant" ajoutez "n'excédant pas cinq millions de piastres en totalité."

Page 4, ligne 21 : après "état," les deux fois que ce mot se rencontre, ajoutez "du Canada."

Page 4, ligne 30 : retranchez depuis "débentures" jusqu'à "piastres" dans la ligne 31, et insérez : "et ces bons hypothécaires ou ces débentures pourront être faits pour telles sommes, soit en monnaie sterling ou en monnaie courante, que la compagnie jugera à propos, ceux faits en monnaie sterling n'étant pas de moins de cent livres, et ceux en monnaie courante n'étant pas de moins de cinq cents piastres."

Page 4, ligne 34 : après "chèques" ajoutez "mais aucun tel billet promissoire ou lettre de change ne devra être de moins de cent piastres, être payable au porteur, ni destiné à circuler comme monnaie ou comme le billet d'une banque."

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que les dits amendements ainsi que le bill soient renvoyés à un comité général demain.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la société permanente de construction du district de *Montréal*," en celui de "compagnie de prêt et de crédit foncier," et "lui accorder certains pouvoirs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Jettellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du 19^e rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Loeke*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque *Ville Marie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de la traite du *Nord-Ouest*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa, Montréal et Vaudreuil*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du *Canada central*," a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de fidéicommis de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître des doutes surgissant de l'acte concernant les travaux publics en *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant la nomination et les pouvoirs de commissaires des pilotes pour les côtes et les havres du comté de *Charlotte*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte 34 Vict. chap. 3, concernant l'emprunt autorisé dans le but de payer une certaine somme d'argent à la compagnie de la baie d'*Hudson*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port de *Halifax*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant l'engagement des matelots dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant les ponts " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte du chemin de fer du *St. Laurent* et de l'*Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé: " Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en

comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClellan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour diviser certains districts de votation dans le comté d'*Inverness*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait des listes électorales en conséquence."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'hon. M. *Carrall* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections des membres de la Chambre des Communes dans un certain district de révision du comté de *Victoria, Nouvelle-Ecosse*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Burnham*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*, qu'à partir de demain, mardi, et à chaque jour de séance subséquent, il y ait deux séances distinctes; une de trois heures jusqu'à six p. m., à moins que la Chambre ne soit ajournée plus tôt, et l'autre à sept heures et demie p. m.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Sorel*."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Lévis*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du *Canada*," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé ; " Acte pourvoyant à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration, et informer cette Chambre, que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements auxquels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 4, ligne 39 : retranchez " un effet négociable" et insérez " une obligation."

Page 4, ligne 46 : retranchez depuis " de " jusqu'à " et " dans la page 5, ligne 8, et insérez " de telle obligation."

Page 5, ligne 13, retranchez " l'effet négociable" et insérez " l'obligation."

Page 5, ligne 18 et ligne 19 : retranchez " l'effet" et insérez " l'obligation."

Page 5, ligne 20 : retranchez " un effet négociable" et insérez " une obligation."

Page 5, ligne 21 : retranchez depuis " recouvrée" jusqu'à " de" dans la ligne 22.

Page 5, ligne 24 : retranchez " l'effet" et insérez " l'obligation."

Page 5, ligne 25 : retranchez depuis " due" jusqu'à " tout" dans la 48e ligne.

Page 5, lignes 48 et 49 : retranchez " en vertu du présent acte."

Page 5, ligne 49 : retranchez " un effet négociable" et insérez " une obligation."

Page 6, ligne 14 : retranchez depuis "devoir" jusqu'à "par" dans la ligne 18 et insérez : "et la société pourra exiger de l'immigrant l'exécution du dit engagement."

Page 6, ligne 20 : retranchez depuis "dû" jusqu'à "et" dans la ligne 22.

Page 6, ligne 30 : retranchez depuis "frais" jusqu'à "et" dans la ligne 34.

Page 6, ligne 45 : après "négociable" insérez "obligation."

Les dits amendements étant lus la seconde fois :

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'hon. M. *Holmes*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 11 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Skeud,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Warle,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lestje,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilnot.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissoires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 6 : retranchez depuis "suit" jusqu'à la fin du bill et insérez clause A.

CLAUSE A.

“Toute lettre de change ou billet promissoire fait payable à un mois ou à plusieurs mois de sa date, sera dû et payable au quantième correspondant à cette date dans le mois d'échéance, à moins qu'il n'y ait pas un tel quantième dans le dit mois d'échéance, auquel cas, il écherra le dernier jour de ce mois; et les jours de grâce accordés par la loi seront dans tous les cas ajoutés au terme.”

Dans le préambule.

Page 1, ligne 2 : retranchez depuis “promissoires” jusqu'au mot “payables” dans la 3^e ligne.”

Page 1, ligne 6 : après “Canada” insérez “déclare et.”

Dans le titre du bill.

Aux mots : “pour amender la loi relative” sustituez le mot “relatif.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'hon. M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l'acte du chemin de fer du *St. Laurent* et de l'*Ottawa*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la banque *Ville-Marie*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour conférer certains pouvoirs addi-

tionnels à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa, Montréal et Vaudreuil*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton, (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

11 juin 1872.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a reçu une requête portant une réclamation de la part du gentilhomme huissier de la verge noire contre le Sénat pour une somme de cent soixante-huit piastres ;

Et votre comité recommande d'autoriser le greffier à payer à cet officier la dite somme comme étant une balance de dépenses casuelles auxquelles il a droit.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

11 Juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'*Angus Morrison*, M. P., et autres de la cité de *Toronto*, demandant des amendements à l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*, et a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition était suffisant.

Votre comité a en outre réexaminé la pétition de *C. J. Campbell* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de fidéicommiss de la Puissance, laquelle a été renvoyée de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable Chambre, et il a l'honneur de la recommander maintenant à votre favorable considération.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été Ordonné, Qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été Ordonné, que la pétition de *W. G. Cassells* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "société impériale de garantie et de prêts," soit renvoyée de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés pour être réexaminée.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, a proposé Que la 42^{me} règle de cette Chambre soit suspendue jusqu'à la fin de la présente session. La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Ryan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Qu'il soit présenté à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien, dans l'intervalle entre la dissolution du présent parlement et la réunion du nouveau, faire prendre des mesures, par la nomination d'une commission d'enquête ou autrement, pour obtenir telles données justes et suffisantes qui permettent au gouvernement de soumettre au parlement, à la prochaine session, un ou plusieurs bills à l'effet de pourvoir :

1o. A l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures dans toute l'étendue du *Canada*;

2o. A l'achat et à la conservation, à des lieux convenables, d'étalons justes et sûrs de poids, de mesures de longueur et de mesures de capacité, ainsi que d'étalons de mesures pour le gaz et l'eau.

3o. A la création d'une inspection et d'une vérification régulières et générales des poids et mesures dans toute l'étendue du *Canada*.

La question du concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de *Manitoba*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Ouest, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour obliger les membres des législatures locales dans les provinces où le double mandat n'est pas permis, de résigner leur sièges avant de se porter candidats à la représentation dans le parlement fédéral. "

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction au comité d'amender le dit bill de manière à pourvoir à ce que les officiers rapporteurs n'aient à exercer que les mêmes pouvoirs et devoirs qui leur sont actuellement confiés et imposés par la loi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENS :

Les honorables Messieurs

<i>Blake,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just.</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Sutherland.</i> —13.
<i>Christie,</i>			

NON-CONTENS :

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Price,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Read,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Shaw.</i> —25.
<i>Chapais,</i>			

Elle a été en conséquence résolue dans la négative.

Alors, l'honorable M. *Botsford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans l'affirmative.

CONTENTS 25

NON-CONTENTS 13

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait à la Chambre aussitôt qu'elle voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 20 : retranchez " premier jour de septembre " et insérez : " dixième jour de juillet."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de fidé-commiss de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître des doutes surgissant de l'acte concernant les travaux publics en *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armand* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant la nomination et les pouvoirs de commissaires des pilotes pour les côtes et les havres du comté de *Charlotte*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 34 Vict. chap. 3, concernant l'emprunt autorisé dans le but de payer une certaine somme d'argent à la compagnie de la baie d'*Hudson*."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Odell*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port de *Halifax*."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Burnham* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'engagement des matelots dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les ponts."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. *Girard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 7: retranchez depuis "ré-emmaquinés" jusqu'à "en" et au mot "vingtième" substituez: "vingt-neuvième."

Page 1, ligne 13: après "réemmaquinés" ajoutez: "ou par le receveur-général."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'Anticosti," tel qu'amendé par le comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 14, retranchez "trois" et insérez "cinq."

Page 3, ligne 16, retranchez depuis "vice-président" jusqu'à "un" dans la 17e. ligne et insérez "un trésorier."

Page 3, lignes 17 et 18, retranchez les mots : "parmi les actionnaires."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prior*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du *Castor* et de *Toronto*, pour l'année 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est ecmmc suit :

(*Voir documents de la Session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et *Mégantic*, et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer inter-océanique du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'*Ontario* et *Eric*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de *Québec*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Gananoque* et *Wiltzie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Shaw*, secondé par l'honorable *M. Burnham*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des mines d'argent de la *Baie du Tonnerre*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Odell*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de banque d'*Halifax*."

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada*, contre les accidents," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissoires," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel du *Canada* et de *New-York*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Foster*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*.) secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins</i> ,	<i>Dichey</i> ,	<i>Letellier de St. Just</i> ,	<i>Perry</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Dumouchel</i> ,	<i>Locke</i> ,	<i>Price</i> ,
<i>Benson</i> ,	<i>Ferrier</i> ,	<i>McClelan</i> ,	<i>Read</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>McLelan</i> ,	<i>Reesor</i> ,
<i>Botsford</i> ,	<i>Girard</i> ,	<i>McMaster</i> ,	<i>Ryan</i> ,
<i>Bureau</i> ,	<i>Guévremont</i> ,	<i>Macdonald</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Hamilton</i> , (<i>Inkerman</i>)	<i>Macpherson</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Campbell</i> ,	<i>Hamilton</i> , (<i>Kingston</i>)	<i>Malhiot</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>Carrall</i> ,	<i>Holmes</i> ,	<i>Mitchell</i> ,	<i>Sutherland</i> ,
<i>Chaffers</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Odell</i> ,	<i>Wark</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Leonard</i> ,	<i>Olivier</i> ,	<i>Wilmot</i> .
<i>Christie</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Panet</i> ,	
<i>Cormier</i> ,			

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Sir *Hugh Allan* et autres, électeurs de la division centre de la cité de *Montréal*, demandant que le changement proposé des divisions électorales de la cité de *Montréal* n'ait pas lieu.

De René François Emile Bonnemant, chevalier de la Légion d'honneur, du château de Treulan, département du Morbihan, France, demandant que pendant quinze ans à partir du jour de leur fondation, les sucreries de betteraves établies par lui dans la province de Québec soient exemptées de taxes.

L'honorable M. Dickson du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITE.

11 Juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a réexaminé la pétition de W. G. Cassels et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "société impériale de garantie et de prêt," pétition qui a été renvoyée de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable chambre, et il a l'honneur de la recommander maintenant à votre favorable considération.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. Dickson secondé par l'honorable M. Locke, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Dickson, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de fidéicommis de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickson, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable M. Foster, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable M. Perry, il a été

Ordonné que la pétition de *D. Ford Jones* et autres, de *Gananoque*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour remettre en vigueur et amender certains actes passés dans les 6e et 7e années du règne de Sa Majesté feu le roi *Guillaume Quatre* pour permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière *Gananoque*, soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés, pour être considérée de nouveau.

L'honorable *M. Macpherson* a proposé secondé par l'honorable *M. Dickson*,
Que le bill apporté à la dernière séance de la Chambre intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique " soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du quatrième rapport du comité spécial, nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat, et en faire rapport, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Ferrier*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Olivier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 6, ligne 37, après " acte " ajoutez " ou d'un acte antérieur."

Page 8, ligne 17, après " finale " ajoutez : " 2. Lorsqu'un breveté aura été incapable de mettre en exploitation son invention dans le délai des deux ans ci-dessus mentionné, le commissaire pourra accorder un délai de surcroît au breveté, sur preuve produite par celui-ci, à la satisfaction du commissaire, qu'il a été, par des causes indépendantes de son contrôle, empêché de se conformer à la condition susdite; mais un tel délai de surcroît ne sera accordé en aucun cas avant l'expiration du temps ci-dessus prescrit."

Page 11, ligne 33 : retranchez depuis " invention " jusqu'à " lorsqu'il " dans la ligne 36.

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Campbell* secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par l'honorable Sir John A. Macdonald et autres, dans les termes suivants : —

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 11 juin, 1872.

Résolu : Qu'un message soit envoyé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, exprimant notre regret de ce que les relations officielles de Son Excellence avec le *Canada* soient sur le point de se terminer, et de ce qu'Elle se retire de ses hautes fonctions de gouverneur-général, félicitant en même temps Son Excellence de ce que son administration a été signalée par le grand développement de la Puissance, sa prospérité remarquable et l'extension de ses limites depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique, et assurant Son Excellence qu'elle emportera avec Elle notre profond respect et notre haute estime, enfin exprimant notre espoir que Son Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa Majesté, et qu'elle pourra encore, pendant de longues années, donner, comme membre du grand conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habileté éprouvée au maintien du bien-être et de l'intégrité de l'empire, — et priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans la dite adresse.

Ordonné : Que l'honorable Sir John A. Macdonald porte le dit message au Sénat.

Certifié,

W. B. LINDSAY,

Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été rappelés et informés que le Sénat enverra une réponse par un de ses messagers.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence, le Très-Honorable John, Baron Lisgar, de Lisgar et Bailieborough, dans le comté de Cavan, Irlande dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en chef de l'Île du *Prince-Edmond*.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, loyaux et respectueux sujets de Sa Majesté, la Chambre des Communes du *Canada*, en parlement assemblés, avons l'honneur d'exprimer à Votre Excellence notre sincère regret de voir que vos relations officielles avec le *Canada* sont sur le point de se terminer.

A l'habile et remarquable accomplissement des charges confiées à Votre Excellence par notre Gracieuse Souveraine dans d'autres parties des possessions de Sa Majesté, Votre Excellence a su heureusement ajouter celle du gouvernement du *Canada*.

En exprimant notre regret de la retraite prochaine de votre Seigneurie de la charge élevée de gouverneur-général, nous prendrons la liberté d'ajouter nos félicitations sur le fait que l'administration de Votre Excellence a été signalée par le grand développement de la Puissance, et sa prospérité remarquable, de même que par l'extension de ses frontières de l'Atlantique au Pacifique.

Votre Excellence emportera avec elle notre profond respect et notre haute estime. Nous espérons que Votre Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa Majesté, et qu'elle pourra encore pendant de longues années donner, comme membre du grand

conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habileté éprouvée au maintien du bien-être et l'intégrité de l'Empire britannique.

JAMES COCKBURN,

Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 11 juin 1872.

L'hon. *M. Campbell* a proposé secondé par l'hon. *M. Letellier de St. Just*, de concourir avec la Chambre des Communes, en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et "

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné que l'honorable président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a acquiescé à son adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et ; " et que la dite adresse sera présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général de la part de cette chambre par les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte du chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Macpherson*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Girard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Macdonald*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte

pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de *Queenston* auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest de Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur et de Winnipeg*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur et de Manitoba*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la ville de *Chatham*,"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de commerce et de transport maritimes d'*Ontario*" et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée

Mercredi, 12 Juin, 1872.

Les Membres présents sont:

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Barnham,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chuffers,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mulhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Skeld,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu,

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

12 juin. 1872,

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *D. Ford Jones* et autres de *Gananoque*, province d'*Ontario*, demandant la passation d'un acte à l'effet de remettre en vigueur et amender certains actes passés dans les 6e et 7e années du règne de Sa Majesté feu le roi *Guillaume IV* pour permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière *Gananoque*; laquelle pétition a été renvoyée de nouveau à l'examen de votre comité à la dernière séance de votre honorable Chambre; et il a maintenant l'honneur de la recommander à votre favorable considération.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,

Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Gananoque* et *Wilsie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Shaw*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la " compagnie d'assurance de l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 17 : après " intérêt" insérez " pourvu qu'aucun intérêt pris par la dite compagnie n'exécède le taux de huit pour cent par année.

Page 6, ligne 29 : après " créances" insérez " pourvu qu'aucune commission pour fait d'agence n'exécède la moitié d'un pour cent du montant du prêt."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 9, ligne 49 : au mot " quatre" substituez le mot " deux."

Page 7, ligne 50 : au mot " huit" substituez le mot " cinq."

Page 7, ligne dernière : après le mot "acte" insérez clause A.

CLAUSE A.

“Le pouvoir conféré par le présent acte de construire un ou plusieurs ponts sur le cours de la rivière *Ottawa*, ne pourra être exercé par la compagnie qu'après que le Gouverneur en Conseil aura déclaré par une proclamation, qu'à partir de tel jour qui y sera désigné, ce pouvoir pourra être exercé.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois-maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer interocéanique du *Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des Mines d'argent de la *Baie du Tonnerre*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier* secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal à navires d'*Ontario* et *Erie*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier* secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de *Queenston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte du chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du *Canada* central," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce, et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel du *Canada* et de *New-York*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de la traite du *Nord-Ouest*" a présenté un rapport spécial.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ,

12 juin, 1872.

Le comité spécial des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill reçu de la Chambre des Communes intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de la traite du *Nord-Ouest*," a l'honneur de faire rapport que l'un des pétitionnaires dénommés au dit bill s'est présenté devant votre comité et a déclaré qu'il désire le retirer.

En conséquence, votre comité demande à être déchargé du soin de continuer l'examen du dit bill, et recommande d'interrompre le cours des procédures à son sujet.

Le tout respectueusement soumis.

J. FERRIER,

Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer le chemin de fer canadien du *Pacifique*."

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Girard, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

11 juin, 1872.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés :

Listes des actionnaires des différentes banques du *Canada*—Présentées en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5, sec. 12.

Rapport du progrès de l'exploration de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique (avec deux cartes).

Réponse à une Adresse,—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de *Windsor* et *Annapolis*, etc. (*Pour documents de la session seulement.*)

Réponse à une Adresse (Sénat)—Renseignements sur certaines transactions alléguées avoir eu lieu entre les commissaires du chemin de fer intercolonial et des propriétaires de maisons et de terrains à *Newcastle*, *Nouveau-Brunswick*. (*Pour documents de la session seulement.*)

Réponse à une Adresse,—Rapports et estimations sur le canal de la baie *Verte*.

Réponse à une Adresse,—Correspondance etc., et autres documents sur le creusement du goulet de *Shippegan*. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 22 avril 1872 demandant un état des dépenses de l'entretien d'hommes et de voitures au débarcadère du *Prince Arthur* pour le transport des émigrants au *Fort Garry*.

Réponse à une Adresse,—Correspondance au sujet des honoraires perçus par les agents américains sur les marchandises et les produits expédiés en transit par les *Etats-Unis*.

Réponse à une Adresse,—Tarif des honoraires sous le chap. 46 des Statuts Refondus du *Canada*, maintenant exigés des propriétaires de bois pour les spécifications et alloués aux inspecteurs pour les mesurages, etc. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse (Sénat),—Etat indiquant le nombre d'actions, d'oppositions, etc., qui ont été contestées et plaidées dans le district de *Montmagny*, du 1er janvier 1868 au 1er janvier dernier, etc., etc. (*Pour distribution seulement.*)

Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1871.

Le comité recommande aussi de ne point imprimer les documents suivants :

Réponse à une Adresse (Sénat),—Correspondance entre le ministre de la marine et des pêcheries et le bureau de commerce impérial au sujet de la mitigation des règles et règlements relatifs à la concession aux pilotes de certificats de capacité pour le grade de capitaine.

Réponse à une Adresse,—Etat détaillé de toutes les réclamations présentées par les différentes personnes nommées dans le rapport de *F. G. Johnson*, commissaire chargé de faire l'examen des réclamations de ceux qui ont souffert de l'insurrection dans la *Terre de Rupert* en 1869-1870, etc.

Message du Gouverneur-Général, transmettant certaines informations statistiques du recensement fait en 1871, en conformité de l'acte 33 *Vic.*, chap. 31.

Compte-rendu de ce qui a été fait en exécution de la 27e section de l'acte du recensement.

Réponse à une Adresse.—Copie des soumissions reçues pour la réparation ou l'élargissement du canal de *Grenville*, ainsi que de tous les contrats passés, et autres documents relatifs à ces travaux.

Réponse à une Adresse (Sénat).—au sujet de la question du droit de propriété littéraire et artistique.

Réponse à une Adresse.—Soumissions pour les fournitures d'huile de charbon destinées à la consommation des phares, pour les années 1870-71 et 72, avec les rapports des inspecteurs, etc.

Réponse à une adresse.—Etat du nombre des charrues de double sillon entrées au port de *Guelph*, avec énonciation de la valeur de ces charrues, et du nombre de celles sur lesquelles il a été payé un droit, etc.

Réponse à une adresse.—Etat détaillé de toutes les réclamations faites par *John Schultz* écuver, et présentées soit au gouvernement ou au recorder *Johnson*.

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement du *Canada* et celui de la *Grande-Bretagne* ou quelque gouvernement étranger, etc., au sujet de l'engagement et de la désertion des matelots.

Réponse à une adresse.—Soumissions reçues pour les appareils calorifères du bureau de poste de *Québec*, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics sur ces appareils, etc.

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet de l'acquisition d'une partie du parc maritime de Sa Majesté à *Halifax* pour le terminus du chemin de fer intercolonial.

Rapport supplémentaire à une adresse au sujet des relations commerciales entre le *Canada* et les *Indes-Occidentales*.

Pétition de *R. R. Dobell* et Cie., et autres, électeurs de la paroisse de *St. Coloman de Sillery*, comté de *Québec*, et

Pétition de *Wm. Power* et autres, électeurs de la paroisse de *St. Coloman de Sillery*, comté de *Québec*; demandant que le bill pour détacher la paroisse de *St. Coloman*, du comté de *Québec*, et l'annexer à la division électorale de *Québec Ouest* ne devienne pas loi.

Sur motion de l'honorable *M. Mitchell*, secondé par l'honorable *M. Chapais*, il a été ordonné, Que le dit rapport soit renvoyé au comité pour que la recommandation au sujet de la correspondance entre l'honorable ministre de la marine et le bureau de commerce impérial concernant les capitaines et seconds soit de nouveau prise en considération.

Alors sur motion de l'honorable *M. Campbell*; secondé par l'honorable *M. Chapais*, La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la chambre s'est assemblée.
Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Burndam,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guéremont.</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inlcerman),</i>	<i>Mulhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Skoad,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lucoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Dickson,</i>			

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Que vu que cette Chambre, pendant la première session du présent parlement, a, dans le but de diminuer ses dépenses, réduit les salaires de certains officiers et commis de son personnel, et vu que les dits salaires et émoluments n'ont pas été augmentés depuis; qu'il soit

Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, ceux des officiers et serviteurs de cette Chambre que son Honneur le Président, l'honorable Maître-Général des postes et l'honorable Receveur-Général croiront y avoir droit, à cause de leur temps de service ou de leur capacité, devraient recevoir telle addition raisonnable à leurs salaires qui les rémunère convenablement de leur travail pour l'année courante, et jusqu'à ce que leur position soit prise en considération par la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 7, ligne 12.—A " quatre " substituez " deux."

Page 7, ligne 13.—A " huit " substituez " cinq."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer

“ du lac *Supérieur* et de *Winnipeg*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 7, ligne 6.—Après “ neige ” insérez :

CLAUSE A.

“ La compagnie exercera les pouvoirs donnés par le présent acte en commençant le dit chemin de fer dans les deux ans et en l’achevant dans les cinq ans, à partir du jour où le présent acte sera en vigueur.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu’amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L’honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Manitoba*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 12.—A “ trois ” substituez “ deux.”

Page 5, ligne 13.—A “ huit ” substituez “ cinq.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu’amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu’amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L’honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du nord-ouest de *Manitoba*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 5, ligne 11.—A “ trois ” substituez “ deux.”

Page 5, ligne 13.—A “ huit ” substituez “ cinq.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer " de jonction de *Manitoba*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 7, ligne 12.—Au mot " trois " substituez le mot " deux."

Page 7, ligne 13.—A " huit " substituez " cinq."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le quorum du comité des banques, du commerce et des chemins de fer soit réduit à trois membres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la banque centrale du *Nouveau-Brunswick*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte concernant la propriété littéraire et artistique," et informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements auxquels elles demandent le concours du Sénat :

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33.—Après le mot “droit” insérez : “n’aura pas été garanti et.”

Page 1, ligne 39.—Après “Canada” où ce mot se rencontre la première fois, insérez : “en vertu d’aucun acte canadien ou provincial, ou qui n’auront pas été *bonâ fide* imprimés et publiés en *Canada* en vertu du droit de propriété qui y existera, dans l’espace d’un mois après que ce droit aura été acquis en *Canada*.”

Page 1, ligne 40.—Après “exprimées” insérez : “pour vu toujours que la période d’un mois mentionnée dans la présente section pourra être prolongée par le Ministre de l’Agriculture, sur preuve que l’éditeur a fait des progrès satisfaisants dans l’impression de l’ouvrage.”

Page 1, ligne 45.—Après “britanniques” insérez : “toutefois, avant d’obtenir une telle permission, le postulant devra fournir des obligations, avec cautions suffisantes à la satisfaction du ministre du revenu de l’intérieur, comme garantie du paiement à Sa Majesté de tous droits d’exécise qui, sous l’empire du présent ou de quelque autre acte du Parlement du *Canada*, pourront être payables pour ces réimpressions.”

Page 2, ligne 8.—Après “britanniques,” insérez ce qui suit : “et avant que l’enregistrement ne soit complété, la personne qui le demandera déposera entre les mains du Receveur-Général la somme de cent piastres, qui sera remboursée à cette personne, sur preuve que l’impression et la publication ont eu lieu *bonâ fide*; et la personne qui voudra faire un tel enregistrement devra payer pour cet enregistrement la somme d’une piastre à Sa Majesté; pourvu toujours que cet enregistrement sera absolument nul et de nul effet, si l’ouvrage enregistré n’est pas *bonâ fide* imprimé et publié par la personne qui le fera faire sous un mois de sa date; à moins que le Ministre de l’Agriculture n’ait, pour la même raison que celle mentionnée dans la première section, prolongé le délai accordé pour cette impression et publication—ce qu’il est par le présent autorisé de faire en ce cas.”

“Clause A.—Sur toutes réimpressions faites en *Canada* d’ouvrages qui seront de propriété dans le Royaume-Uni, il sera imposé, levé et perçu, pour le compte et au profit de ceux à qui appartiendra cette propriété, un droit d’exécise *ad valorem* de douze et demi pour cent sur la plus haute valeur en gros de ces ouvrages, en vertu et en conformité de telles règles, suivant tel mode et à tels temps, pour ce qui regarde la publication, qui seront énoncés dans des règlements que fera le Gouverneur-Général en conseil.

“Clause B.—Le droit d’exécise qui sera ainsi imposé, levé et perçu, devra être remis à la personne ou distribué entre les personnes ayant intérêt bénéficiellement dans l’ouvrage de propriété britannique, suivant les règlements qui seront faits par le Gouverneur-Général en conseil et soumis à l’approbation de l’un des principaux Secrétaires d’Etat de Sa Majesté.

“Clause C.—A partir du jour de la passation du présent acte, l’importation en *Canada* de réimpressions étrangères d’ouvrages qui seront de propriété dans le Royaume-Uni et qui auront été enregistrés ici en vertu de la section quatre à l’effet d’être republiés en *Canada*, sera et est par le présent prohibée et le Gouverneur-Général en conseil pourra faire des règlements pour constater s’il se vend des impressions étrangères prohibées et pour en empêcher la vente.

“Clause D.—Lorsque les dispositions précédentes auront force de loi, tous les ouvrages publiés dans le Royaume-Uni seront, relativement à leur importation en *Canada*, réputés de propriété britannique, qu’ils soient ou non mentionnés dans quelque liste fournie aux percepteurs des douanes aux lieux d’importation, à moins que l’importateur ne fasse une déclaration solennelle qu’ils ne le sont pas.”

Les premier, second, troisième, quatrième, cinquième, septième et neuvième amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Le sixième et le huitième amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Mitchell*, il a été Ordonné, que les dits amendements soient amendés comme suit :

Page 4, ligne 15 : retranchez “la *Grande-Bretagne*” et insérez “le Royaume-Uni.”

Page 6, ligne 9 : retranchez “la *Grande-Bretagne*” et insérez “le Royaume-Uni.”

Et les dits amendements aux amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill avec certains amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les brevets d'invention."

Aussi le bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer canadien du Pacifique."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'Anticosti," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte 31 Victoria, chapitre 33", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 13 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président :

Les honorables Messieurs

Aikins,
Campbell,
Chaffers,
Chapais,

Dickson,
Dumouchel,
Ferrier,
Girard,

Hamilton, (Inkerman), Shaw,
Macpherson, Simpson,
Mitchell, Skead.
Reesor,

PRËRES.

L'honorable M. *Ferrier* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer,

auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif à la banque centrale du *Nouveau-Brunswick*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1 ligne 16.—Après "Province" insérez : "dans l' *Union Advocate*, journal publié en la ville de *Newcastle, Miramichi*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question du concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Girard* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, auquel a été renvoyé son sixième rapport pour être considéré de nouveau, a présenté un rapport amendé.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

11 juin 1872.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement a l'honneur de présenter comme son sixième rapport le rapport amendé qui suit :

Listes des actionnaires des différentes banques du *Canada*—Présentées en conformité de l'acte 34 *Vic.*, ch. 5 sec. 12.

Rapport du progrès de l'exploration de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique (avec deux cartes).

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de *Windsor et Annapolis*, etc., (*Pour documents de la session seulement*).

Réponse à une adresse (Sénat).—Renseignements sur certaines transactions alléguées avoir eu lieu entre les commissaires du chemin de fer intercolonial et des propriétaires de maisons et de terrains à *Newcastle, Nouveau Brunswick*. (*Pour documents de la session seulement*).

Réponse à une adresse.—Rapports et estimations sur le canal de la baie *Verte*.

Réponse à une adresse.—Correspondance etc., et autres documents sur le creusement du goulet de *Shippegan*. (*Pour distribution seulement*).

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 22 avril 1872 demandans un état des dépenses de l'entretien d'hommes et de voitures au débarcadère du Prince Arthur pour le transport des émigrantes au Fort Garry.

Réponse à une adresse.—Correspondance au sujet des honoraires perçus par les agents américains sur les marchandises et produits expédiés en transit par les *Etats-Unis*.

Réponse à une adresse.—Tarif des honoraires sous le chap. 46 des Statuts Refondus du *Canada*, maintenant exigés des propriétaires de bois pour les spécifications et alloués aux inspecteurs pour les mesurages, etc. (*Pour distribution seulement*).

Réponse à une adresse (Sénat).—Etat indiquant le nombre d'actions d'oppositions, etc., qui ont été contestées et plaidées dans le district de *Montmagny* du 1er janvier 1868 au 1er janvier dernier, etc., etc. (*Pour distribution seulement*),

Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1871.

Réponse à une adresse (Sénat).—Correspondance entre le ministre de la marine et des pêcheries et le bureau de commerce impérial au sujet de la mitigation des règles et règlements relatifs à la concession aux pilotes de certificats de capacité pour le grade de capitaine.

Le comité recommande aussi de ne point imprimer les documents suivants :

Réponse à une adresse.—Etat détaillé de toutes les réclamations présentées par les différentes personnes nommées dans le rapport de *F. G. Johnson*, commissaire chargé de faire l'examen des réclamations de ceux qui ont souffert de l'insurrection dans la *Terre de Rupert* en 1869-1870, etc.

Message du gouverneur-général, transmettant certaines informations statistiques du recensement fait en 1871, en conformité de l'acte 33 *Vict.*, chap. 31.

Compte-rendu de ce qui a été fait en exécution de la 27e section de l'acte du recensement.

Réponse à une adresse.—Copie des soumissions reçues pour la réparation ou l'élargissement du canal de *Greenville* ainsi que de tous les contrats passés, et autres documents relatifs à ces travaux.

Réponse à une adresse (Sénat).—Au sujet de la question du droit de propriété littéraire et artistique.

Réponse à une adresse.—Soumission pour les fournitures d'huile de charbon destinées à la consommation des phares, pour les années 1870-71 et 72, avec les rapports des inspecteurs, etc.

Réponse à une adresse.—Etat du nombre des charrues de double sillon entrées au port de *Guelph*, avec énonciation de la valeur de ces charrues, et du nombre de celles sur lesquelles il a été payé un droit, etc.

Réponse à une adresse.—Etat détaillé de toutes les réclamations faites par *John Schult-écuyer*, présentées soit au gouvernement ou au recorder *Johnson*.

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement du *Canada* et celui de la *Grande-Bretagne* ou quelque gouvernement étranger, etc., au sujet de l'engagement ou de la désertion des matelots.

Réponse à une adresse.—Soumissions reçues pour les appareils calorifères du bureau de poste de *Québec*, avec le rapport de l'architecte en chef du département des travaux publics sur ces appareils, etc.

Réponse à une adresse.—Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet de l'acquisition d'une partie du parc maritime de Sa Majesté à *Halifax* pour le terminus du chemin de fer intercolonial.

Rapport supplémentaire à une adresse au sujet des relations commerciales entre le *Canada* et les *Indes Occidentales*.

Pétition de *R. R. Dobell* et Cie., et autres, électeurs de la paroisse de *St. Colomban de Sillery*, comté de *Québec*, et

Pétition de *Wm. Power* et autres, électeurs de la paroisse de *St. Colomban de Sillery* comté de *Québec* ; demandant que le bill pour détacher la paroisse de *St. Colomban* du comté de *Québec*, et l'annexer à la division électorale de *Québec Ouest* ne devienne pas loi.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable *M. Girard*, secondé par l'honorable *M. Dumouchel*, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'hon. *M. Campbell*, il a été

Ordonné, que l'honorable Ministre de la marine et des pêcheries soit ajouté à la commission nommée par cette Chambre pour augmenter les salaires et rémunérer raisonnablement les officiers et serviteurs du Sénat pour leurs services.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour imposer des droits de tonnage et de quaiage pour faire face au coût de l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent entre *Montréal* et *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 32 et 33 *Vic.*, chap. 8 " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'hon. M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à ses amendements au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les associations ouvrières (*Trade Unions*)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêts."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les annonces relatives aux effets volés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender un acte de la présente session et pour autoriser le gouverneur en conseil " à imposer un droit sur le thé et le café importés des *Etats-Unis*, dans le cas y mentionné," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu. et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 34.—Retranchez "*Mount Forest*," et après "*Amaranth*" insérez "et les Villages de *Mount Forest* et *Arthur*."

Page 2, ligne dernière.—Après "*Muskoka*" insérez "11. Les Townships de *Hagarty*, *Richards*, *Sherwood*, *Burns* et *Jones* seront ajoutés à la division sud du comté de *Kenfrew*, et en formeront partie."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,

Ottawa, 12 juin 1872.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la Salle du Sénat pour proroger la session du Parlement, vendredi, 14 courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

F. TURVILLE,

Secrétaire du gouverneur.

A l'Honorable Président du Sénat,
etc., etc., etc.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre les actes 32-33 *Victoria* chp. 40, et 33 *Victoria*, chap. 20, au port de *Collingwood*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ailcins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre à la Province de la *Colombie Britannique* certaines lois relatives aux matières qui se rattachent à la navigation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ailcins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Manitoba* " ;

Aussi le bill intitulé ; "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de *Winnipeg* ;"

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest* de *Manitoba* " et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills sans amendement

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer central de *Manitoba*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de *Manitoba*."

Et aussi le bill intitulé : "Acte relatif à la banque central du *Nouveau-Brunswick* " ; et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie, la Chambre s'est assemblée, et

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Duchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,
Campbell,
Chaffers,
Chapais,

Dickson,
Dumouchel,
Ferrier,
Foster

Girard,
Hamilton, (Inkerman),
Macpherson,
Mitchell,

Reesor,
Shaw,
Sked.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires de 1871," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en Comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Sked* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 29.—Après "*Muskoka*" ajoutez " et dans les nouveaux townships ajoutés pendant la présente session de ce Parlement à la division sud du comté de *Renfrew*."

Les dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill tel qu'amendé a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes " et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté, certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1872 et le trentième

jour de juin 1873, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le dit bill intitulé : " Acte concernant les terres publiques de la Puissance," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elles demandent son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 2.—Après le mot "chaînes" insérez : "pourvu que le Gouverneur en Conseil pourra dorénavant, si la chose est jugée opportune, réduire la largeur des réserves de chemin sur les lignes de townships et de sections dans cette partie du territoire située au nord de la ligne tirée entre les townships 18 et 19 et à l'est du dixième rang est du méridien principal, et à l'ouest du 14e rang ouest du même méridien.

Page 6, ligne 7.—Après "terres" insérez : "arpentées en townships."

Page 6, ligne 38.—Retranchez depuis "pas" jusqu'à "aux" dans la ligne 40.

Page 6, ligne 42.—Retranchez le mot : "différents."

Page 6, ligne 45.—Retranchez depuis "respectivement" jusqu'à "township" inclusivement dans la page 7 ligne 5.

Page 7, ligne 10.—Retranchez depuis "alors" jusqu'à "aura" ligne 15 et insérez : "si la compagnie renonce à son droit aux sections ainsi établies, ou à une ou plusieurs de ces sections, elle."

Page 7, ligne 17.—Retranchez les mots "du même township" et les mots "et non réclamées" ligne 8.

Page 7, ligne 26.—Retranchez le mot : "intégralement."

Page 12, ligne 32.—Après le mot "local" insérez : "et lui avoir payé comme honoraire la somme de dix piastres, (pour laquelle elle recevra une quittance de l'agent)."

Page 13, ligne 10.—Après le mot "terre" insérez : "sur paiement des honoraires d'office."

Page 15, ligne 2.—Retranchez depuis "acres" jusqu'à "minière" inclusivement dans la ligne 7.

Page 15, ligne 11.—Retranchez depuis "location" jusqu'à "réclamants" inclusivement dans la ligne 12.

Page 15, ligne 15.—Retranchez depuis "l'exploitation" jusqu'à "concession" inclusivement dans la ligne 18.

Page 15, ligne 20.—Retranchez depuis "terrain" jusqu'à "étalée" inclusivement dans la ligne 21 et insérez : "et qu'un droit antérieur en faveur d'aucun des demandants ne sera établi."

Page 15, ligne 22.—Retranchez les mots : "toutes choses étant égales d'ailleurs."

Page 16, ligne 14.—Après le mot "pas" insérez le mot "alors."

Page 16, ligne 39.—Retranchez "six" et insérez "douze."

Page 18, ligne 10.—Retranchez les mots "ou cédera."

Page 29, ligne 30.—Après le mot "faits" insérez : "et sur paiement de l'honoraire d'admission fixé par le quatrième paragraphe de la clause quatre vingt-quatre du présent acte."

Page 29, ligne 38.—Après "dernier" insérez : "ainsi qu'un honoraire de deux piastres pour sa réception et son dépôt."

Page 30, ligne 25.—Après le mot “ bureau ” insérez : “ et transmettre avec l’avis un honoraire de deux piastres ” et clauses A et B.

CLAUSE A.

Les honoraires suivants seront payés sous l’autorité du présent acte :—

1. Au Secrétaire du Bureau des Examineurs, par chaque aspirant, en transmettant son brevet à tel Secrétaire. \$2 00.
2. Au Secrétaire du Bureau, par chaque aspirant demandant à subir son examen, en donnant l’avis à cet effet. \$2 00.
3. Au Secrétaire du Bureau, par chaque aspirant obtenant sa commission, comme honoraire sur icelle, \$2 00.
4. Au Secrétaire du Bureau, comme honoraire d’admission payable par chaque aspirant recevant sa commission, \$20 00 ; mais ce montant sera remis à l’arpenteur-général et il en rendra compte comme des autres deniers publics par lui reçus.

CLAUSE B

Les membres assistant aux assemblées du Bureau, pendant les examens, ainsi que le Secrétaire, recevront chacun *cinq piastres* par chaque jour de séance et les dépenses par eux faites pour voyager et payer leur pension ; et le Secrétaire d’Etat est par le présent autorisé et requis de payer ces sommes ; mais nul membre du Bureau, s’il est, lors de l’assemblée, éloigné de plus de cent milles du lieu de réunion, ne recevra d’indemnité pour y avoir assisté, à moins qu’il n’ait auparavant été spécialement requis d’y assister par le Secrétaire.

Page 31, ligne 16.—Retranchez le mot “ anglaise ” et les mots “ sera celle.”

Page 31, ligne 17.—Retranchez depuis “ Puissance ” jusqu’à “ et ” dans la ligne 20 et insérez : “ sera la mesure anglaise de longueur.”

Page 31, ligne 21.—Retranchez le mot “ modèle ” et insérez : “ étalon subsidiaire ” et retranchez les mots “ dit Secrétaire ” et insérez : “ département du Revenu de l’Intérieur, moyennant paiement d’un honoraire de trois piastres.”

Page 36, ligne 3.—Après le mot “ requis ” insérez : “ pour lesquelles il aura droit à la somme d’une piastre par chaque copie, si le nombre de mots y contenus n’excède pas quatre cents mots, mais si le nombre de mots y contenus excède quatre cents, il aura droit à dix centins de plus par chaque cent mots qu’elles contiendront en sus des quatre cents mots.”

CLAUSE C.

Il sera alloué à chaque député-arpenteur assigné à comparaître devant une cour civile ou criminelle, pour rendre témoignage en sa qualité professionnelle d’arpenteur, pour chaque jour de présence (en sus des frais raisonnables de voyage et de pension), la somme de *cinq piastres*, qui sera taxée et payée de la manière prescrite pour le paiement des témoins comparissant devant telle cour.

Page 39, ligne 39.—Retranchez “ 85 ” et insérez “ 87.”

Les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. *Aikins*, secondé par l’honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu’ils soient adoptés,

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour étendre le tarif canadien des droits de douane et d’excise ainsi que certains Actes

cernant les douanes et le revenu à la Province de la *Colombie Britannique* auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que, lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à demain à deux heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 14 Juin, 1872.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les honorables Messieurs:

Aikins,
Campbell,
Chaffers,
Chapais,

Dickson,
Dumouchel,
Ferrier,
Girard,

Hamilton (Inkerman), *Reesor,*
Macpherson, *Shaw,*
Mitchell, *Sked.*

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires de 1871," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à plaisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough*, dans

le comté de *Cavan, Irlande*, de la Pairie du *Royaume-Uni* de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel et St. George*, Gouverneur-Général du *Canada* et Gouverneur et Commandant en chef de l'*Ile du Prince-Edouard*, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit :

Acte pour abolir les droits de douane sur le thé et le café.

Acte pour amender l'acte concernant les Statuts du *Canada*.

Acte à l'effet de ratifier une convention faite entre la Compagnie de Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la Compagnie du Pont International, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet de lever certains doutes au sujet du larcin de timbres.

Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*.

Acte pour corriger une erreur cléricale qui s'est glissée dans l'acte concernant les dommages malicieux à la propriété.

Acte pour continuer et prolonger l'exploration géologique du *Canada*, et pour le maintien du musée géologique.

Acte pour naturaliser *Anson Green Phelps Dodge*.

Acte pour amender l'acte à l'effet de réglementer l'émission des billets de la Puissance.

Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le Parlement.

Acte pour amender l'acte concernant le service civil du *Canada*.

Acte pour amender l'Acte incorporant la compagnie du canal de *Caughnawaga*.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*.

Acte pour incorporer la Compagnie du *Canada* et de *Terreneuve* pour la chasse du loup-marin (phoque) et l'exploitation des pêcheries.

Acte relatif au traité de *Washington*, 1871.

Acte exonérant les membres du gouvernement exécutif et autres de toute responsabilité à l'égard de la dépense inévitable de deniers publics, sans crédit parlementaire, occasionnée par l'envoi d'une expédition militaire à *Manitoba*, en 1871.

Acte relatif à la Quarantaine.

Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque.

Acte relatif à la compagnie du grand tronc de chemin de fer et à celle du chemin de fer de *Montréal et Champlain*.

Acte pour incorporer la banque d'*Acadie*.

Acte relatif à la banque d'épargne de *Toronto*.

Acte pour amender le chapitre 47 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les rivières et cours d'eau."

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*, et les actes subséquents y relatifs.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime de l'*Ancre*.

Acte pour amender les chapitres six et sept des statuts de 1871, relatifs aux banques d'épargne.

- Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre*.
- Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du *Mail*, (responsabilité limitée).
- Acte pour incorporer la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer.
- Acte pour amender l'acte incorporant l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*.
- Acte pour légaliser une certaine convention conclue entre la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada* et la corporation de la ville de *Galt*, et pour d'autres fins y mentionnées.
- Acte pour légaliser et confirmer le louage à la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* des lignes de chemins de fer de la compagnie dite "Northern Extension Railway Company."
- Acte pour amender l'acte 27 Vic., ch. 50, incorporant la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada*. (Responsabilité limitée.)
- Acte pour permettre à la compagnie du grand chemin de fer Occidental d'étendre et perfectionner ses moyens de correspondance.
- Acte pour incorporer la compagnie d'aqueducs de la Puissance.
- Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie.
- Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Ste. Catherine (Ontario)*.
- Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie canadienne et européenne de télégraphe.
- Acte pour incorporer la banque de *St. Jean*.
- Acte pour incorporer la banque maritime de la Puissance du *Canada*.
- Acte pour incorporer la banque d'*Hamilton*.
- Acte pour incorporer la banque *St. Laurent*.
- Acte pour incorporer la banque d'échange du *Canada*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la frontière de *Québec*.
- Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole du *Canada*.
- Acte pour incorporer la chambre de commerce de *St. Jean*.
- Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Lévis*.
- Acte pour incorporer la société des missions de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*.
- Acte pour incorporer la chambre de commerce de *Sorel*.
- Acte pour amender la loi relative aux marques frauduleusement apposées sur les marchandises.
- Acte pour pourvoir à la révision des listes électorales pour les élections des membres de la Chambre des Communes dans un certain district de révision du comté de *Victoria, Nouvelle-Ecosse*.
- Acte pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de la rivière *Détroit*.
- Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel du chemin de fer de la rivière *St. Clair*.
- Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de pont du Côteau et de la ligne provinciale.
- Acte pour incorporer la compagnie du pont international du *St. Laurent*.
- Acte pour incorporer la banque de *Manitoba*.
- Acte pour changer le nom de la "société permanente de construction du district de *Montréal*" en celui de "compagnie de prêt et de crédit foncier" et lui accorder certains pouvoirs.
- Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de *Montréal* et pour d'autres fins.
- Acte pour incorporer la banque Supérieure du *Canada*.
- Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Toronto*.
- Acte pour diviser certains districts de votation dans le comté d'*Inverness*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait des listes électorales en conséquence.
- Acte concernant les ponts.
- Acte pour amender l'acte du chemin de fer du Saint-Laurent et de l'*Ottawa*.
- Acte pour faire disparaître des doutes surgissant de l'acte concernant les travaux publics en *Canada*.
- Acte concernant l'engagement des matelots dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.
- Acte concernant la nomination et les pouvoirs de commissaires des pilotes pour les côtes et les havres du comté de *Charlott*.

- Acte pour pourvoir à la nomination d'un maître de havre pour le port d'*Halifax*.
- Acte pour amender l'acte 34 *Victoria*, chapitre 3, concernant l'emprunt autorisé dans le but de payer une certaine somme d'argent à la compagnie de la baie d'*Hudson*.
- Acte pour conférer certains pouvoirs additionnels à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa, Montréal et Vaudreuil*.
- Acte pour incorporer la compagnie de fidéicommiss de la Puissance.
- Acte pour obliger les membres des législatures locales, dans les provinces où le double mandat n'est pas permis, de résigner leurs sièges avant de se porter candidats à la représentation dans le Parlement fédéral.
- Acte pour incorporer la banque *Ville-Marie*.
- Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du *Canada*.
- Acte pour amender l'acte d'immigration de 1869.
- Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* contre les accidents.
- Acte pour incorporer la compagnie de commerce et de transport maritimes d'*Ontario*.
- Acte pour incorporer la chambre de commerce de la ville de *Chatham*.
- Acte relatif aux lettres de change et aux billets promissoires.
- Acte concernant le chemin de fer canadien du *Pacifique*.
- Acte à l'effet d'amender l'acte du chemin de fer de *St. François et Mégantic*.
- Acte concernant les brevets d'invention.
- Acte pour incorporer la compagnie de banque d'*Halifax*.
- Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de *Manitoba*.
- Acte pourvoyant à l'incorporation de sociétés auxiliaires d'immigration.
- Acte pour répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Jonction de *Manitoba*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* et de *Winnipeg*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest* de *Manitoba*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Manitoba*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* et de *Manitoba*.
- Acte concernant la banque centrale du *Nouveau-Brunswick*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* de *Québec*.
- Acte pour incorporer la société impériale de garantie et de prêt.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* du *Canada*.
- Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel du *Canada* et de *New-York*.
- Acte pour amender de nouveau l'acte 31 *Vic.*, ch. 33.
- Acte pour expliquer et amender l'acte du chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*.
- Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de *Quecston*.
- Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal d'*Ontario* et *Erié*.
- Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Ouest.
- Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de fer du *Canada* central.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre*.
- Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du *Pacifique*.
- Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Gananoque* et *Wiltzie*.
- Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer interocéanique du *Canada*.
- Acte pour amender l'acte 32 et 33 *Victoria*, chapitre 8.
- Acte pour amender la loi concernant les annonces relatives aux effets volés.
- Acte pour amender certain acte de la présente session et pour autoriser le gouverneur en conseil à imposer un droit sur le thé et le café importés des *Etats-Unis*, dans le cas y mentionné.
- Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.
- Acte concernant les associations ouvrières (*Trade Unions*).
- Acte pour étendre les actes 32, 33 *Vic.*, ch. 40, et 33 *Vic.*, ch. 20, au port de *Collingwood*.

Acte pour étendre à la province de la *Colombie Britannique* certaines lois relatives aux matières qui se rattachent à la navigation.

Acte pour imposer des droits de tonnage et de quaiage pour faire face au coût de l'amélioration de la navigation du fleuve *St. Laurent* entre *Montréal* et *Québec*.

Acte pour étendre le tarif canadien des droits de douane et d'excise ainsi que certains actes concernant les douanes et le revenu à la Province de la *Colombie Britannique*.

Acte pour incorporer la compagnie d'*Anticosti*.

Acte pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires de 1871.

Acte concernant les terres publiques de la Puissance.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre comme suit :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills.

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a alors lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit :

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la propriété littéraire et artistique.

Sur ce bill le greffier de la Chambre a dit :

Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

Alors, l'honorable Président de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1872, et le trentième jour de juin 1873, et pour d'autres objets relatifs au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous décharge de vos travaux parlementaires, qui ne peuvent manquer d'avoir des inconvénients pour plusieurs d'entre vous à cette époque de l'année. C'est pourquoi je vous remercie d'autant plus du temps et de l'attention que vous avez diligemment données à l'accomplissement de vos devoirs publics.

L'intérêt et l'importance de diverses questions qui ont été discutées et résolues, rendront la session mémorable dans les annales du pays.

Votre adoption des articles du traité de *Washington*, affectant les intérêts canadiens, a mis au grand jour votre détermination de suivre la fortune de l'*Angleterre*. La disposition généreuse que vous avez montrée dans ces circonstances critiquées a renforcé la position honorable du *Canada*, à la fois vis-à-vis de l'empire britannique et des *Etats-Unis*.

Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de construire un chemin de fer jusqu'aux rives du Pacifique, ouvrira à l'*Angleterre*, en temps de guerre comme en

temps de paix, une nouvelle voie de communication avec l'Orient, et produira, je l'espère, les avantages les plus importants pour la Puissance en facilitant le commerce de tout genre, en augmentant la valeur des terres publiques, en favorisant leur établissement, et en resserrant davantage les liens qui attachent les Sœurs Provinces ensemble par un accès plus facile et des relations multipliées.

Il en est peu parmi ceux qui n'ont pas étudié ce sujet, qui puissent se former une juste idée de l'importance immense des avantages économiques découlant de la possession de grandes rivières navigables comme le St. Laurent et ses tributaires. Les crédits que vous avez ouverts pour leur amélioration et celle des canaux auxiliaires sont un placement sûr, qui sera amplement et promptement remboursé par le développement du commerce qui cherchera toutes les voies ouvertes à son cours, car son volume se grossira par le confluent de vos propres produits grandissants avec ceux de vos voisins de l'Ouest.

Il est très-satisfaisant que l'état prospère du revenu vous permette de promouvoir les intérêts du pays, en commençant maintenant la construction de ces ouvrages sans retard et sans crainte.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie au nom de Sa Majesté des subsides que vous avez si libéralement votés.

Je vous félicite de tout cœur de l'état prospère du revenu et de ce que vous avez pu, par le rappel des droits sur le thé et le café, diminuer les charges du peuple.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

L'adresse conjointe que vous m'avez fait l'honneur de me présenter, à la veille de mon départ, m'est très-flatteuse.

Je garderai toute ma vie, je vous l'assure, un souvenir reconnaissant de cette expression de votre respect et de votre estime.

En ma qualité officielle, j'ai suivi avec un profond intérêt les délibérations de quatre sessions, et je me suis aussi par d'autres moyens mis au courant des vues et des désirs du Parlement et du peuple du *Canada*, et j'espère bien fermement que la bonne intelligence qui règne entre eux et le peuple d'*Angleterre* ne s'altérera et ne s'amointrira jamais.

J'ai présentement l'honneur de vous faire mes adieux, pénétré des pensées sérieuses que ce mot d'adieu éveille naturellement, et reconnaissant de toute manière vos nombreux actes de courtoisie, l'assistance effective que j'ai reçue de vous, et en formant les vœux les plus sincères et les plus ardents pour le bien-être de la Puissance, à laquelle je me réjouis de penser que mon humble nom a été attaché par un lien honorable durant plus de trois années.

L'honorable Président du Sénat a alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce Parlement à mercredi le vingt-quatrième jour de juillet prochain, pour être ici tenu, et ce Parlement est en conséquence prorogé à mercredi le vingt-quatrième jour de juillet prochain.

INDEX

DU

CINQUIÈME VOLUME.

35 VICTORIA, 1872.

ACTON :

(Township d') Québec. Pétition d'habitants de ce township relative aux brevets d'invention, 46.

ADRESSE CONJOINTE :

A Sa Majesté :

Motion qu'il soit présenté une adresse pour la féliciter sur le rétablissement à la santé de Son Altesse Royale le Prince de Galles, 28. Adresse, 28. Unanimement agréée par le Sénat ; les Communes en sont informées, 28, 29. Agréée par les Communes, 36. Réponse, 152.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :

- 1.—Motion qu'il soit présenté une adresse en réponse au discours du Trône, 25. Adresse, 25, 26. Unanimement agréée, 26. Est présentée ; réponse de Son Excellence, 41, 42.
- 2.—Demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les officiers des gouvernements provinciaux de Québec et d'Ontario au sujet de la dette de ces provinces envers la confédération ; et de toute correspondance avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet des meilleures conditions financières demandées par cette province au gouvernement fédéral, 36.
- 3.—Priant Son Excellence de transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe exprimant des félicitations sur le rétablissement à la santé de Son Altesse Royale le Prince de Galles 37.
- 4.—Demandant copie de la correspondance échangée avec le gouvernement impérial sur le sujet de la propriété littéraire ; et un état des droits prélevés sur les ouvrages britanniques de propriété importés en Canada des États-Unis pendant l'année fiscale 1870-71, 44. Réponse, 74.

- 5.—Demandant copie de tous les papiers, lettres et documents échangés entre le gouvernement fédéral, les commissaires du chemin de fer Intercolonial et autres au sujet du loyer ou de l'achat de certains édifices, etc., à Newcastle, N. B., 75. Réponse, 87.
- 6.—Demandant un état indiquant le nombre de trains spéciaux qui ont circulé sur le chemin de fer E. et N. A., indiquant le service, la dépense et la recette de ces trains, les noms des voyageurs qui ont passé sans payer dans ces trains, et l'autorité qui a accordé ces passages gratuits, 77, 78.
- 7.—Demandant un état ou tableau indiquant certaines procédures judiciaires dans les districts de Montmagny et de Beauce, et les distances de certains endroits de ces districts à la cité de Québec, 93. Réponse, 171.
- 8.—Demandant la correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries et le bureau impérial du commerce à Londres sur la concession de certificats de capacité de capitaine aux pilotes du bas St. Laurent, 125. Réponse, 160.
- 9.—Demandant une enquête sur l'opération de l'acte de la faillite, 143.
- 10.—Demandant la nomination d'une commission d'enquête pour obtenir des données justes et suffisantes qui permettent au gouvernement de soumettre au Parlement, à sa prochaine session, un projet de loi réglant les poids et mesures dans tout le Canada.
- 11.—Exprimant des regrets à l'occasion du départ prochain du Gouverneur-Général et de sa retraite de la charge élevée qu'il a habilement remplie, 201, 202.

AGRICULTURE :

Résolution que le ministre de l'agriculture fasse des intérêts agricoles le principal objet de son département, proposée, débattue, retirée 166.

AILSA CRAIG :

Pétition de W. Hamilton et autres de ce village, 59.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX, 24, 29, 32, 78, 117, 166, 225.

ALEXANDRIA, Ontario :

Pétition de D. A. Macdonald et autres de cette localité, 59.

AMÉLIORATIONS (Compagnie d') du Canada. Pétition pour son incorporation, 146. *Voir* Bills, 1.

ANNONCES en cas d'effets volés. Amendement apporté à la loi sur cette matière. *Voir* Bills, 2.

ANTICOSTI (Compagnie d'). Pétition pour son incorporation, 56. *Voir* Bills, 3.

AQUEDUCS (Compagnie pour la construction des). Pétition pour son incorporation, 48. *Voir* Bills, 4.

ARCHER (J. E.), de Québec. Présente une pétition, 77.

- ARGENTEUIL (Comté d'). Pétition présentée par M. Wanless et autres, de ce comté, 83.
- ARTHABASKA (District de). Etat des mariages, baptêmes et sépultures, année 1871, 27.
- ASSOCIATIONS ouvrières. Voir Bills, 5.
- ASSURANCE Agricole du Canada, (Compagnie d'). Pétition pour son incorporation, 74.
Voir Bills, 6.
- ASSURANCE contre les accidents (Compagnie d'). Pétition, 96. Voir Bills, 7.
- ASSURANCE (Compagnie d') de l'Amérique britannique. Pétition présentée par elle, 43.
Voir Bills, 10.
- ASSURANCE de Manitoba (Compagnie d'). Pétition pour son incorporation, 83. Voir Bills, 9.
- ASSURANCE maritime de l'Ancre (Compagnie d'). Pétition demandant son incorporation, 87. Voir Bills, 11.
- ASSURANCE maritime de l'intérieur et contre l'incendie (Compagnie canadienne d'). Pétition pour son incorporation, 56. Voir Bills, 12.
- ASSURANCE mutuelle contre l'incendie (Compagnie d'), dite du Castor et de Toronto. Etat de ses affaires en 1871, 196.
- ASSURANCE mutuelle contre l'incendie (Compagnie d') dite de Stanstead et de Sherbrooke. Pétition présentée par elle, 153.
- ASSURANCE mutuelle sur la vie (Association d') dite du Canada. Pétition présentée par elle 53. Voir Bills, 13.
- ASSURANCE (Compagnie d') de l'Ouest. Pétition présentée par elle, 156. Voir Bills, 8.
- BAIE D'HUDSON (Compagnie de la). Acte d'amendement concernant l'emprunt opéré pour la payer. Voir Bills, 14.
- BAIE ST. PAUL, comté de Charlevoix. Pétition présentée par le révérend J. N. Gingras et autres de cette paroisse, 81. Voir Charlevoix.
- BAIE DU TONNERRE (Banque des mines d'argent de la). Pétition pour son incorporation, 35.
- “ “ (Compagnie du chemin de fer des mines d'argent de la). Pétition pour son incorporation, 35. Voir Bills, 97.
- “ “ (Compagnie du télégraphe des mines d'argent de la). Pétition pour son incorporation, 35. Voir Bills, 98.
- BANQUE. Voir Comité.
- BANQUES et commerce de banque. Amendement apporté à l'acte qui les régit. Voir Bills, 28.
- BANQUE D'ACADIE. Voir Bills, 16.
- BANQUE de l'Amérique britannique du Nord. Liste des propriétaires de cette banque, 24. Pétition présentée par son caissier et ses directeurs, 131.

- BANQUE DU CANADA.** Pétition pour son incorporation, 30.
- BANQUE du Commerce.** Pétition présentée par son caissier et ses directeurs, 131.
- BANQUE CENTRALE** du Nouveau-Brunswick. Pétition présentée par elle, 164. *Voir Bills, 15.*
- BANQUE DE LA CITÉ** de Montréal. Liste de ses actionnaires, 42.
- BANQUE D'ÉCHANGE** du Canada. Pétition pour son incorporation, 43. *Voir Bills, 18.*
- BANQUES d'épargne** (Lois relatives aux). Acte pour les amender. *Voir Bills, 27.*
- BANQUE d'épargne** de Toronto. *Voir Bills, 19.*
- BANQUE d'Halifax** *Voir Bills, 20.*
- BANQUE d'Hamilton.** Pétition pour son incorporation, 30. *Voir Bills, 21.*
- BANQUE de Manitoba.** Pétition pour son incorporation, 83. *Voir Bills, 22.*
- BANQUE des Marchands.** Pétition du caissier et des directeurs, 131
- BANQUE maritime** de la Puissance du Canada. Son incorporation. *Voir Bills, 23.*
- BANQUE MOLSON.** Pétition du caissier et des directeurs, 131.
- BANQUE NATIONALE.** Liste de ses actionnaires en 1872, 77.
- BANQUE de la Nouvelle-Ecosse.** Liste de ses actionnaires en 1872, 46.
- BANQUE D'ONTARIO.** Pétition présentée par le caissier et les directeurs, 131.
- BANQUE DE LA PUISSANCE.** Pétition du caissier et des directeurs, 131.
- BANQUE ROYALE CANADIENNE.** Pétition du caissier et des directeurs, 131.
- BANQUE de Saint-Jean.** Pétition pour son incorporation, 129. *Voir Bills, 17.*
- BANQUE ST. LAURENT.** *Voir Bills, 25,*
- BANQUE SUPÉRIEURE** du Canada. Pétitions pour son incorporation, 92, 178. *Voir Bills, 24.*
- BANQUE D'UNION** du Bas-Canada. Liste de ses actionnaires en 1871, 59.
- BANQUE VILLE-MARIE.** *Voir Bills, 26.*
- BAPTÊMES.** *Voir Etats.*
- BEAMSVILLE, ONTARIO :**
- Pétition d'habitants de cette localité ayant trait aux brevets d'invention, 40.
- BEAUCE (District de la) :**
- Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.
- Demande de certaines statistiques judiciaires relativement à ce district et à celui de Montmagny. *Voir Adresses.*

BEAUHARNOIS (District de) :

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.

Pétition d'habitants de Beauharnois relative à la construction d'un chemin de fer du terminus de la ligne de jonction de Montréal et Ottawa à Rouse's Point, New-York, 99.

BEDFORD (District de) :

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 24.

BELLEVILLE (Ville de) :

Pétition de sa corporation, 43.

BERTHIER (District de) :

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.

BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT. Son rapport, 24.**BILLETS PROMISSOIRES ET LETTRES DE CHANGE :**

Pétitions demandant l'abolition de la taxe perçue au moyen de timbres sur les :
55, 81, 87.

BILLETS promissaires et lettres de change (Acte pour amender la loi relative aux). Voir
Bills 88.

BILLETS DE LA PUISSANCE (reglementation de l'émission des) Voir Bills, 29.

BILLS PRIVÉS. Prolongations de délai relativement à ces bills, 69, 81.

BILLS :**1.—Améliorations (Incorporation de la compagnie d') du Canada :**

Reçu et lu, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 184. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informés, 190. Sanctionné, 228.

2.—Annonces relatives aux effets volés (Amendement de la loi concernant les) :

Reçu et lu, 219; lu 2e fois, 219; lu 3e fois, 219. Est passé; les Communes en sont informées, 219; Sanctionné, 228.

3.—Anticosti (Incorporation de la compagnie d') :

Reçu et lu, 167. Lu 2e fois, 176. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 177. Rapporté avec divers amendements, 183. Prise en considération des amendements ordonnée, 183. En comité général, 196. Rapporté avec nouveaux amendements, 196. Amendements lus et agréés, 196. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 196. Agréé par cette chambre, 215. Sanctionné, 229.

4.—Aquesducs (Incorporation de la Cie d') dite de la Puissance :

Reçu et lu, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 150. Rapporté avec amendements; amendements lus et agréés, 161. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 161. Agréé par cette Chambre 168. Sanctionné, 227.

5.—Associations ouvrières, (Acte concernant les) :

Reçu et lu 1re fois, 2e fois, 3e fois, et passé; les Communes en sont informés, 219. Sanctionné, 228.

6.—*Assurance Agricole du Canada, (Incorporation de la Cie d') :*

Reçu et lu, 150. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 155. Rapporté avec amendements, 164. Amendements lus et agréés ; bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 165. Agréé par cette Chambre, 187. Sanctionné, 227.

7.—*Assurance contre les accidents, (Incorporation de la Cie d') :*

Reçu et lu, 156. Lu 2^e fois, 163. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 163. Rapporté avec un amendement, 173. Amendement lu et agréé, 173. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 173. Agréé par cette chambre, 197. Sanctionné 228.

8.—*Assurance de l'Ouest (Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie d') :*

Reçu et lu, 1^{ère} fois, 187. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 192. Rapporté sans amendement ; lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 205. Sanctionné, 228.

9.—*Assurance de Manitoba (Incorporation de la Cie d') :*

Reçu et lu, 187. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 191. Rapporté sans amendement ; lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 199. Sanctionné, 228.

10.—*Assurance de l'Amérique Britannique (Amendement de l'acte de la Cie d') :*

Reçu et lu, 122. Lu 2^e fois, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 129. Rapporté sans amendement, 146. Lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées 147. Sanctionné, 226.

11.—*Assurance maritime de l'Ancre (Incorporation de la Cie d') :*

Reçu et lu, 121. Lu 2^e fois, 128. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 128. Rapporté sans amendement, 146. Lu 3^e fois, 146. Passé ; les Communes en sont informées, 146. Sanctionné, 226.

12.—*Assurance maritime de l'intérieur et contre l'incendie (Incorporation de la Cie canadienne d') :*

Reçu et lu, 122. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 129. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 154. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 154. Amendements agréés par cette chambre, 166. Sanctionné, 227.

13.—*Assurance mutuelle sur la vie (Amendement de l'acte incorporant l'association d') :*

Reçu et lu, 116. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 118. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 133. Sanctionné, 227.

14.—*Baie d'Hudson (Emprunt autorisé pour payer une certaine somme à la Cie de la) :*

Reçu et lu, 175. Lu 2^e fois, 185. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 194. Lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 194. Sanctionné, 228.

15.—*Banque centrale du Nouveau-Brunswick :*

Reçu et lu, 213. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 213. Rapporté avec un amendement, 215, 216. Amendement lu et agréé, 216. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 216. Agréé par cette Chambre, 221. Sanctionné, 228.

16.—*Banque d'Acadie (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 123. Lu 2e fois, 129. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 129. Amendement rapporté, lu et agréé, 137. Bill, tel qu'amendé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 137. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 226.

17.—*Banque de St. Jean (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 122. Pétition pour incorporation présentée par l'hon. M. Mitchell ; Ordre du jour pour 2e lecture rayé ; pétition renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés, 129. Bill lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques, 133. Amendements rapportés, lus et agréés, 141. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 141. Agréé par cette chambre, 151. Sanctionné, 227.

18.—*Banque d'échange du Canada (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 127. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés ; bill lu 3e fois, 136. Passé et envoyé aux Communes, 137. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 227.

19.—*Banque d'Epargne de Toronto (Acte relatif à la) :*

Reçu et lu, 122. Ordre du jour pour 2e lecture, remis, 129. Ordre du jour pour 2e lecture, rayé, 133. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 133. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés ; bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 142. Agréé par cette Chambre, 148. Sanctionné, 226.

20.—*Banque d'Halifax (Incorporation de la Cie de) :*

Reçu et lu, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 149. Rapporté avec un amendement, 161. Amendement lu ; ordonné qu'il soit pris en considération, 162. Amendement lu et agréé, 170. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 170. Agréé par cette Chambre, 197. Sanctionné, 228.

21.—*Banque d'Hamilton (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 121. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques, 128. Amendement rapporté, lu et agréé, 138. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 138. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 227.

22.—*Banque de Manitoba (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 167. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 177. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 179. Sanctionné, 227.

23.—*Banque maritime de la Puissance du Canada (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 129. Rapporté avec un amendement, 137. Amendement lu et agréé 137, 138. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 138. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 227.

24.—*Banque supérieure du Canada (Incorporation de la) :*

Reçu et lu 1ère fois, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 177. Rapporté sans amendement, 179. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 180. Sanctionné, 227.

25.—*Banque St. Laurent (Incorporation de la) :*

Reçu et lu 1ère fois, 100. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 116. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 119. Rapporté avec un amendement, amendement lu et agréé, 138. Bill lu 3e fois, 138-9. Passé et envoyé aux Communes, 139. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 227.

26.—*Banque Ville-Marie (Incorporation de la) :*

Reçu et lu, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 184. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 189. Sanctionné, 228.

27.—*Banques d'épargne (Amendement de la loi relative aux) :*

Reçu et lu, 102. Lu 2e fois, 118. Considéré en comité général ; rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 127. Sanctionné, 226.

28.—*Banques et Commerce de banque (Amendement de la loi concernant les) :*

Reçu et lu, 101. Lu 2e fois, 118. Renvoyé au comité général, 126. Comité demande permission de siéger de nouveau, 126. Bill considéré de nouveau en comité, rapporté avec amendements, 135. Amendements lus et agréés, 136. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 136. Agréé par cette Chambre, 151. Sanctionné, 226.

29.—*Billets de la Puissance (Réglementation de l'émission des) :*

Reçu et lu, 84. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 90. Bill lu 2e fois, 94. Renvoyé à un comité général ; rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 97. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes 97. Agréé par cette Chambre, 116. Sanctionné, 226.

30.—*Brevets d'invention (Acte concernant les) :*

Reçu et lu, 187. Lu 2e fois, 192. Renvoyé à un comité général ; rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 200. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 200. Agréé par cette Chambre, 215. Sanctionné, 228.

31.—*Canal à navires d'Ontario et Erié (Amendement de l'acte de la Cie du) :*

Reçu et lu, 196. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 197. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 206. Sanctionné, 228.

- 32.—*Caughnawaga (Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du canal de) :*
 Reçu et lu, 121. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 128. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 131. Sanctionné, 226.
- 33.—*Chambre des communes (Répartition de la représentation dans la) :*
 Reçu et lu, 220. Lu 2^e fois, renvoyé à un comité général ; rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 220. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 220. Agréé par cette Chambre, 222. Sanctionné, 228.
- 34.—*Chambre de commerce de Ste Catherine (Incorporation de la) :*
 Reçu et lu 1^{ère} fois, 122. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 129. Bill lu 2^e fois, renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 143. Rapporté sans amendement, 153. Lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 154. Sanctionné, 227.
- 35.—*Chambre de commerce de Sorel (Incorporation de la) :*
 Reçu et lu 1^{ère} fois, 150. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 156. Rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé ; bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 165. Agréé par cette Chambre, 187. Sanctionné, 227.
- 36.—*Chambre de commerce de St. Jean (Incorporation de la) :*
 Reçu et lu, 163. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 170. Rapporté sans amendements, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 173. Sanctionné, 227.
- 37.—*Chambre de commerce de Chatham (Incorporation de la) :*
 Reçu et lu, 167. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 176. Rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé, 181. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 181. Agréé, 203. Sanctionné, 228.
- 38.—*Chambre de commerce de Lévis (Incorporation de la) :*
 Reçu et lu, 150. Lu 2^e fois, 155. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 156. Rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé, 165. Bill lu 3^e fois, 165 ; passé et envoyé aux Communes, 166. Agréé, 187. Sanctionné, 227.
- 39.—*Chasse du loup-marin et exploitation des pêcheries (Cie du Canada et de Terre-Neuve) :*
 Reçu et lu, 120. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, 127. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 131. Sanctionné, 226.
- 40.—*Chemin de fer du St. Laurent et d'Ottawa (Amendement de l'acte du) :*
 Reçu et lu 1^{ère} fois, 178. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 185. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 189. Sanctionné, 227.

41.—*Chemin de fer de St. François et Mégantic (Amendement de l'acte du) :*

Présenté par l'hon. M. Sanborn, et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois, renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 78. Rapporté sans amendement, 87. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 93. Agréé par cette Chambre, 196. Sanctionné, 228.

42.—*Chemin de fer et Pont du Sault Ste Marie (Amendement de l'acte du) :*

Reçu et lu, 202. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, 202. Rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 207. Sanctionné, 228.

43.—*Chemin de fer du Pacifique de Québec (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu, 197. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 197. Rapporté avec amendements, 205. Amendements lus et agréés, 206. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 206. Agréé par cette Chambre, 219. Sanctionné, 228.

44.—*Chemin de fer de la frontière de Québec (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 134. Rapporté avec amendements, 142. Amendements lus et agréés, 143. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 143. Amendements agréés par cette Chambre avec un amendement ; amendement aux amendements lu et sa prise en considération ordonnée, 166 ; agréé par le Sénat ; les Communes en sont informées, 176. Sanctionné, 227.

45.—*Chemin de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal (Pouvoirs additionnels conférés à la Cie du) :*

Reçu et lu, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 184. Rapporté sans amendement ; lu 3e fois, 189. Passé ; les Communes en sont informées, 190. Sanctionné, 228.

46.—*Chemin de fer du Canada central (Pour amènder l'acte du) :*

Reçu et lu, 175. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 184. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 208. Sanctionné, 228.

47.—*Chemin de fer du Pacifique du Canada (Pour incorporer la Cie du) :*

Reçu et lu, 198. Lu 2e fois, renvoyé au comité des chemins de fer, 198. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 207. Sanctionné, 228.

48.—*Chemin de fer canadien du Pacifique (Acte concernant le) :*

Reçu et lu 1ère fois, 150. Lu 2e fois, 162. Renvoyé à un comité général ; rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 169. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 169. Agréé, 215. Sanctionné, 228.

49.—*Chemin de fer canadien du Pacifique (Pour incorporer la Cie du) :*

Présenté par l'hon. M. Odell et lu, 147. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 155, 169, 181, 208, 219.

- 50.—*Chemin de fer du Côteau et de la ligne provinciale (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 177.
 Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont
 informées 179. Sanctionné, 227.
- 51.—*Chemin de fer de la rivière Détroit (Incorporation de la Cie du Pont du) :*
 Reçu et lu, 167. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 172.
 Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont infor-
 mées, 180. Sanctionné, 227.
- 52.—*Chemins de fer du Grand-Tronc et de Montréal et Champlain (Acte relatif aux
 compagnies des) :*
 Reçu et lu, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 135.
 Rapporté avec amendements, 141. Amendements lus et agréés, 142. Bill
 lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 142. Agréé, 151. Sanctionné,
 226.
- 53.—*Chemin de fer du Grand-Tronc et Cie du Pont international. (Ratification d'une
 convention) :*
 Reçu et lu, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des
 chemins de fer, 90. Rapporté sans amendement, 92. Lu 3e fois et passé;
 les Communes en sont informées, 97. Sanctionné, 226.
- 54.—*Chemin de fer du Grand-Tronc et ville de Galt. (Ratification d'une convention) :*
 Reçu et lu, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et
 des chemins de fer, 128. Rapporté sans amendement, lu 3e fois, 131;
 passé; les Communes en sont informées, 132. Sanctionné, 227.
- 55.—*Chemin de fer Grand Occidental (Extension et perfectionnement des moyens de
 correspondance du) :*
 Reçu et lu, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 127.
 Rapporté avec un amendement; amendement lu et agréé, 162. Bill lu 3e
 fois; passé et envoyé aux Communes, 162. Agréé par cette Chambre, 169.
 Sanctionné, 227.
- 56.—*Chemin de fer Interocéanique (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 196. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 196.
 Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont infor-
 mées, 206. Sanctionné, 228.
- 57.—*Chemin de fer du lac Supérieur et de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 203.
 Rapporté avec amendements; amendements lus et agréés, 211. Bill lu 3e
 fois, passé et envoyé aux Communes, 211. Agréé par cette Chambre, 221.
 Sanctionné, 228.
- 58.—*Chemin de fer de Winnipeg et du lac Supérieur (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 203.
 Rapporté avec un amendement, 211. Amendement lu et agréé, 212. Bill
 lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 212. Agréé par cette Chambre,
 221. Sanctionné, 228.

- 59.—*Chemin de fer central de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 202.
 Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 212. Bill lu 3e
 fois, passé et envoyé aux Communes, 212. Agréé par cette Chambre, 221.
 Sanctionné, 227.
- 60.—*Chemin de fer de jonction de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 202.
 Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 213. Bill lu 3e
 fois, passé et envoyé aux Communes, 213. Agréé par cette Chambre, 221.
 Sanctionné, 228.
- 61.—*Chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 203.
 Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 213. Bill lu 3e
 fois, passé et envoyé aux Communes, 213. Agréé par cette Chambre, 221.
 Sanctionné, 228.
- 62.—*Chemin de fer du Nord (Confirmation du louage de certaines lignes de chemin
 de fer à la Cie du) :*
 Reçu et lu, 120. Lu 2e fois, 127. Renvoyé au comité des chemins de fer, 127, 8.
 Rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont
 informées, 132. Sanctionné, 227.
- 63.—*Collingwood (Droits de havre au port de) :*
 Reçu et lu, 221. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 221.
 Sanctionné, 228.
- 64.—*Colombie britannique (Pour étendre certaines lois se rattachant à la navigation
 à la) :*
 Reçu et lu, 221. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 221.
 Sanctionné, 229.
- 65.—*Colombie britannique (Pour étendre le tarif canadien à la) :*
 Reçu et lu, 224. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 225.
 Sanctionné, 229.
- 66.—*Commerce et transport maritimes d'Ontario (Incorporation de la Cie de) :*
 Reçu et lu, 166-7. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et
 des chemins de fer, 176. Rapporté avec un amendement ; amendement lu
 et agréé. Bill lu 3e fois, 182 ; passé et envoyé aux Communes, 183.
 Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné, 228.
- 67.—*Commissaires de pilotes pour le comté de Charlotte :*
 Reçu et lu, 175. Lu 2e fois, 185. Renvoyé à un comité général et rapporté sans
 amendement, 194. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées,
 194. Sanctionné, 227.
- 68.—*Dette publique (Acte concernant la) :*
 Reçu et lu, 98. Lu 2e fois, 116. Renvoyé à un comité général et rapporté sans
 amendement, 118. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées,
 119. Sanctionné, 226.

69.—*Districts de votation, dans le comté d'Inverness, N. E. (Division de certains) :*

Reçu et lu, 167. Lu 2^e fois, 177. Renvoyé à un comité général ; rapporté sans amendement ; lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 186. Sanctionné, 227.

70.—*Dodge (Naturalisation de) :*

Reçu et lu, 115. Lu 2^e fois, 119. 42^e règle suspendue ; bill lu 3^e fois, 119, 120. Passé ; les Communes en sont informées, 120. Sanctionné, 226.

71.—*Dommages malicieux à la propriété (Erreur cléricale dans l'acte concernant les) :*

Reçu et lu, 52. Lu 2^e fois, 54. Lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 57. Sanctionné, 226.

72.—*Double mandat (Pour restreindre le) :*

Reçu et lu, 163. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 170. Motion pour 2^e lecture ; débats sur cette motion ; division, 182. Bill lu 2^e fois, 182. Renvoyé à un comité général ; rapporté sans amendement ; motion que le bill soit de nouveau renvoyé au comité avec instruction de l'amender en ce qui concerne les devoirs des officiers rapporteurs ; division, 192. Motion pour 3^e lecture ; division ; bill lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 193. Sanctionné, 228.

73.—*Droits sur le thé et le café (Abolition des) :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 139. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 144, 149. Lu 2^e fois, 169. Ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité, remis, 176, 185. Bill considéré en comité général, rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 195. Lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 195. Amendements agréés par cette Chambre, 198. Sanctionné, 226.

74.—*Droits sur le thé et le café importés des Etats-Unis :*

Reçu et lu 1^{ère} fois, 2^e fois, 3^e fois, 219. Passé ; les Communes en sont informées, 220. Sanctionné, 228.

75.—*Eglise presbytérienne (Administration du fonds des veuves et des orphelins des ministres du Synode de l') :*

Reçu et lu, 121. 52^e règle suspendue ; bill lu 2^e fois, 128. Lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 134. Sanctionné, 226.

76.—*Elections parlementaires (Amendement de l'acte provisoire des) :*

Reçu et lu, 222. Lu 2^e fois ; renvoyé à un comité général ; rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé, 222. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 222. Agréé par cette Chambre, 225. Sanctionné, 229.

77.—*Équipement des chemins de fer (Cie canadienne pour l') :*

Reçu et lu, 98. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 116. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 124. Sanctionné, 227.

78.—*Exploration géologique (Continuation et extension de l') :*

Reçu et lu, 100. Lu 2^e fois, 116. Renvoyé à un comité général ; rapporté sans amendement ; lu 3^e fois et passé ; les Communes en sont informées, 119. Sanctionné, 226.

- 79.—*Faillite (Abrogation des lois de la)* :
 Reçu et lu, 94. Motion que le bill soit lu la seconde fois ; débats, 97. Débats repris, 102. Motion en amendement que le bill soit lu d'hui en trois mois ; débats ajournés, 102. Débats repris ; division ; motion résolue affirmativement, 115.
- 80.—*Fidélicommiss (Incorporation de la Cie de) de la Puissance* :
 Reçu et lu, 175. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 184. Bill lu 2e fois, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 193. Rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 199. Sanctionné, 228.
- 81.—*Gananoque et Wiltsie (Incorporation de la Cie de navigation de)* :
 Reçu et lu, 197. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 197. Rapporté sans amendement, 204. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 205. Sanctionné, 228.
- 82.—*Garantie et prêt (Incorporation de la société impériale de)* :
 Reçu et lu, 187. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 192. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 205. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 205. Agréé par cette Chambre, 219. Sanctionné, 228.
- 83.—*Halifax (Nomination d'un maître de havre pour le port d')* :
 Reçu et lu, 175. Lu 2e fois, 185. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 194. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 194. Sanctionné, 228.
- 84.—*Halle au blé de Toronto (Incorporation de l'association de la)* :
 Reçu et lu, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 163. Rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 181. Sanctionné, 227.
- 85.—*Immigration (Incorporation des sociétés auxiliaires d')* :
 Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 67. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 72, 76. Bill lu seconde fois, 78. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 89. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 89, 90. Amendé par les Communes, 187. Amendements lus et agréés par le Sénat ; les Communes en sont informées, 188. Sanctionné, 228.
- 86.—*Immigration (Amendement de l'acte d')* :
 Reçu et lu, 174. Lu 2e fois, 184. Renvoyé à un comité général et rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé, 193. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 193. Agréé, 198. Sanctionné, 228.
- 87.—*Larcin de timbres (Pour lever certains doutes au sujet du)* :
 Reçu et lu, 51. Lu 2e fois, 54. Renvoyé à un comité général ; rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 58. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 67. Amendements agréés par cette Chambre, 94. Sanctionné, 226.

- 88.—*Lettres de change et billets promissoires (Amendement de la loi relative aux) :*
 Reçu et lu, 167. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 172. Rapporté avec amendements, 188. Amendements lus et agréés, 189. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 189. Agréé par cette Chambre, 197. Sanctionné, 228.
- 89.—*Liste civile (Pour amender l'acte 31 Victoria, ch. 33, concernant la) :*
 Reçu et lu, 215. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 215. Sanctionné, 228.
- 90.—*Listes électorales, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse (Révision des) :*
 Reçu et lu, 168. Lu 2e fois, 177. Considéré en comité général ; rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 186. Sanctionné, 227.
- 91.—*Loi criminelle (Pour amender la) relativement à la violence, aux menaces et à la molestation :*
 Reçu et lu, 218. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 218. Sanctionné, 228.
- 92.—*Mail (Incorporation de la Cie d'impression et de publication du) :*
 Reçu et lu, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 117. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 124. Sanctionné, 227.
- 93.—*Marques frauduleusement apposées sur les marchandises (Amendement de la loi relative aux) :*
 Reçu et lu, 156. Lu 2e fois, 169. Renvoyé à un comité général ; ce comité demande permission de siéger de nouveau, 176. Renvoyé de nouveau au comité général, 185-6. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 186. Sanctionné, 227.
- 94.—*Martin (Pour faire droit à John Robert) :*
 Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 60. Ordonné que le bill soit lu la 2e fois et que John Robert Martin et Sophia Stinson soient entendus par conseil le 16e jour de mai, 60. Certificat d'avis présenté. Richard Martin assermenté sur la signification des avis à Sophia Stinson. Examen du pétitionnaire sur toute collusion ou connivence suspendu, 88. Motion pour 2e lecture ; division ; bill lu 2e fois ; renvoyé à un comité spécial, 89. Rapport spécial que William Lount, après avoir été dûment notifié, est comparu et a refusé de prêter serment, 96. Rapport spécial que les raisons données par William Lount de ce refus sont insuffisantes ; motion que le dit William Lount soit déclaré coupable d'infraction des privilèges de la Chambre ; elle est agréée. Motion que William Lount soit mis sous la garde du gentilhomme huissier de la verge noire et que le Président émette son mandat ; elle est agréée, 101. Rapport final du bill sans amendement, avec ampliation des procédures dans la cause de Martin vs. Lount devant la cour des Plaid Communs du Haut-Canada et avec l'enquête prise par le comité, 103-114. Impression du rapport, de l'enquête et des documents, ordonnée, 114. Rapport pris en considération, 125-6. Certificat du greffier du Sénat qu'il a reçu le prix de l'impression du nombre voulu d'exemplaires. Pétition de Sophia Martin présentée ; ordonné qu'elle reste sur la table ; motion que le

rapport soit adopté; division; rapport adopté. Ordonné que le bill soit lu la 3e fois le lendemain, 126. Rapport du gentilhomme huissier de la verge noire qu'il n'a pu faire l'arrestation de William Lount, 130. Motion pour 3e lecture du bill; division, 133. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes; motion que l'enquête, les documents et l'ampliation du jugement dans la cause de Martin vs. Lount, soient communiqués à la Chambre des Communes, 134.

95.—*Matelots (Engagement des) dans la Nouvelle-Ecosse :*

Reçu et lu, 175. Lu 2e fois, 185. Renvoyé à un comité général; rapporté sans amendement; lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 195. Sanctionné, 227.

96.—*Membres du gouvernement exécutif (Pour exonérer de toute responsabilité à l'égard de certaine dépense inévitable les) :*

Reçu et lu, 100. Lu 2e fois, 116. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 119. Lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 119. Sanctionné, 226.

97.—*Mines d'argent de la baie du Tonnerre (Incorporation de la Cie du chemin de fer des) :*

Reçu et lu 1re fois, lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 197. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 206. Sanctionné, 228.

98.—*Mines d'argent de la baie du Tonnerre (Incorporation de la Cie de télégraphe des) :*

Reçu et lu, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 116. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 124. Sanctionné, 227.

99.—*Missions de l'Eglise méthodiste wesleyenne (Incorporation de la société des) :*

Reçu et lu, 156. Lu 2e fois, renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 163. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 173. Sanctionné, 227.

100.—*Navigation du St Laurent entre Montréal et Québec (Amélioration de la) :*

Reçu et lu 1re fois, lu 2e fois, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 218. Sanctionné, 229.

101.—*Nord Ouest (Incorporation de la Cie de la traite du) :*

Reçu et lu 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 184. Rapport spécial recommandant que le comité soit déchargé de l'examen du bill; adopté, 208.

102.—*Officiers du Canada (Amendement de l'acte relatif au cautionnement des) :*

Reçu et lu, 84. Lu 2e fois, 90. Renvoyé à un comité spécial; rapporté sans amendement; lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 94. Sanctionné, 226.

103.—*Placement et agence de Londres et du Canada (Amendement de l'incorporation de la Cie de) :*

Reçu et lu, 121. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 128. Ordre du jour pour 2^e lecture rayé. Bill et pétition renvoyés au comité des ordres permanents et des bills privés, 136. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 144. Comité fait rapport que dans son opinion les avis et la pétition s'expriment d'une manière trop générale, mais recommande de suspendre la 51^e règle; rapport adopté, 146. Bill lu 2^e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 147. Rapporté avec divers amendements, 154. Amendements lus et agréés, 154-5. Bill lu 3^e fois; motion qu'il soit de nouveau amendé, adoptée. Bill passé et envoyé aux Communes, 155. Amendements agréés par cette Chambre, 166. Sanctionné, 227.

104.—*Pont et tunnel de chemin de fer de la rivière St. Clair (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu 1^{re} fois, 168. Lu 2^e fois, renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 177. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé; les Communes en sont informées, 179. Sanctionné, 227.

105.—*Pont et tunnel du Canada et de New-York (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu, 197. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 198. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé; les Communes en sont informées, 208. Sanctionné, 228.

106.—*Pont de jonction du Pacifique (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu, 197. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 200. Rapporté sans amendement; lu 3^e fois et passé; les Communes en sont informées, 207. Sanctionné, 228.

107.—*Pont international du St. Laurent (Incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu 1^{re} fois, 167. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 177. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé; les Communes en sont informées, 180. Sanctionné, 227.

108.—*Ponts (Acte concernant les) :*

Reçu et lu, 176. Lu 2^e fois, 185. En comité général, 195. Rapporté sans amendement, lu 3^e fois et passé; les Communes en sont informées, 195. Sanctionné, 227.

109.—*Propriété littéraire et artistique (Amendement de la loi sur la) :*

Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 144. Ordre du jour pour 2^e lecture remis, 148. Bill lu 2^e fois, 150. Renvoyé à un comité général; rapporté avec amendements; amendements lus et agréés, 155. Bill lu 3^e fois, passé et envoyé aux Communes, 155. Amendé par cette Chambre, 213. Amendements lus, 214. Certains de ces amendements amendés, 214, 215. Bill envoyé aux Communes, 215. Elles acquiescent aux amendements, 218. Bill réservé, 229.

- 110.—*Quarantaine (Acte relatif à la)* :
Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 72. Ordre du jour pour 2e lecture remis-
82. Bill lu 2e fois, 90. Renvoyé à un comité général, rapporté avec amende-
ments; amendements lus et agréés, 94. Amendements proposés, 96;
agréés 97. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 97. Agréé par
cette Chambre avec divers amendements, 150. Amendements lus et agréés
par le Sénat, 150-1. Sanctionné, 226.
- 111.—*Queenston (Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du Pont suspendu
de)* :
Reçu, 202. Lu 1re et 2e fois, renvoyé au comité des banques, du commerce et des
chemins de fer, 203. Rapporté sans amendement; lu 3e fois et passé;
les Communes en sont informées, 207. Sanctionné, 228.
- 112.—*Rivières et cours d'eau (Amendement de la loi du Haut-Canada concernant les)* :
Reçu et lu, 125. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 135. Bill lu 2e fois, 144.
Renvoyé à un comité général; rapporté sans amendement, 147. Bill lu 3e
fois et passé; les Communes en sont informées, 147. Sanctionné, 226.
- 113.—*Service civil (Amendement de l'acte du)* :
Reçu et lu, 98. Lu 2e fois, 115. Renvoyé à un comité général et rapporté sans
amendement, 118. Lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées,
118. Sanctionné, 226.
- 114.—*Société de construction du district de Montréal (Changement de nom de la)* :
Reçu et lu, 174. 42e règle suspendue; bill lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres
permanents et des bills privés, 174. Rapporté sans amendement; lu 3e
fois et passé; les Communes en sont informées, 183. Sanctionné, 227.
- 115.—*Statuts du Canada (Amendement de l'acte concernant les)* :
Présenté par l'hon. M. Campbell et lu 1re fois, 27. Lu 2e fois, 38. Considéré
en comité général, 41. Rapporté avec amendements et amendements lus et
agréés, 41. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 44. Agréé par
cette Chambre, 98. Sanctionné, 226.
- 116.—*Statut 32 et 33 Vic. (Amendement du). Allocation pour frais de voyage des
juges* :
Reçu et lu 1re fois, 2e fois, 3e fois et passé; les Communes en sont informées,
218. Sanctionné, 228.
- 117.—*Subsides* :
Bill reçu, 222. Lu 1re fois, 2e fois, 3e fois et passé; les Communes en sont infor-
mées, 223. Sanctionné, 229.
- 118.—*Télégraphe (Amendement de l'acte de la Cie canadienne et européenne de)* :
Reçu et lu, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des
bills privés, 135. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Com-
munes en sont informées, 161. Sanctionné, 227.

119.—*Télégraphe de Montréal (Pour étendre les pouvoirs de la Cie de :)*

Reçu et lu, 168. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 177. Rapporté sans amendement; lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 180. Sanctionné, 227.

120.—*Terres publiques (Acte concernant les) :*

Présenté par l'hon. M. Aikins et lu, 28. Ordre du jour pour 2e lecture remis, 44, 45, 51, 54, 57, 58, 67. Bill lu 2e fois, 72. Ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général, remis, 81. Bill renvoyé à un comité général. Comité rapporte progrès et demande permission de siéger de nouveau, 85. Comité siège de nouveau et fait rapport d'amendements, 90. Amendements lus et agréés; ordonné que le bill, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des membres, 91. Bill lu 3e fois; passé et envoyé aux Communes, 115. Agréé par cette Chambre avec amendements, 223. Amendements des Communes lus et agréés; les Communes en sont informées, 224. Sanctionné, 229.

121.—*Traité de Washington, 1871 :*

Reçu et lu, 101. Lu 2e fois, 125. Considéré en comité général; rapporté sans amendement; lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 135. Sanctionné, 226.

122.—*Travaux publics (Pour faire disparaître certains doutes surgissant de l'acte des) :*

Reçu et lu, 175. Lu 2e fois, 184. Renvoyé à un comité général; rapporté sans amendement; lu 3e fois, 193. Passé; les Communes en sont informées, 193, 4. Sanctionné, 227.

123.—*Tunnel de la rivière Détroit (Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du) :*

Reçu et lu 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 127. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé; les Communes en sont informées, 132. Sanctionné, 226.

BLEURY (Seigneurie de). Pétition présentée par L. Lamothé et autres habitants de cette seigneurie, 34.

BONNEMANT (Émile), de Québec. Pétitions présentées par lui, 68, 199.

BOSSÉ (Hon. Juge). Pétition d'habitants du district de Montmagny le concernant, 92.

BOTSFORD (Honorable Amos-Edwin). Informe le Sénat qu'il a été nommé président, et présente sa commission. Lecture en est faite par le greffier, et son insertion dans les procès-verbaux est ordonnée, 145.

BOUCHER (A. Alphonse). Le comité des comptes contingents recommande sa promotion au rang de traducteur français en chef, 140. Cette recommandation est adoptée, 147.

BRESIL. Pétitions relatives à l'établissement d'un service postal avec ce pays. Voir Indes-Occidentales.

BREVETS D'INVENTION (Loi concernant les). Pétitions y relatives présentées par :

Bréhaut (W.-W.) et autres, de la province de Québec, 59.

Campbell (T.-E.) et autres, de la province de Québec, 51.

Dow (Wm.) et autres, de la province de Québec, 53.

Hamilton (Wm.) et autres, d'Ailsa Craig, 59.

Howard (H.), M.-D., et autres, de St. Jean, Québec, 43.

Labelle (Rév. A.) et autres, de la province de Québec, 81.

- Logan (Sir W. E.) et autres, de Montréal, 32.
- McDougal (D. Lorn) et autres, de Montréal, 48.
- Osborne (J. B.) et autres, de Beamsville, O., 40.
- Taylor (H.) et autres, de la province de Québec, 53.
- Tiffin (H.-J.) et G. Gilmour et autres, de la province de Québec, 46.
- Treadwell (C.-P.) et autres, de L'Original, 51.
- Villeneuve (Rév. J.-O.) et autres, de la province de Québec, 35.
- Waterous (C.-H.) et autres, d'Ontario, 81.
- Voir Bills*, 30.
- Pétition présentée par Charles Norton, de l'île du Prince-Edouard à l'effet d'obtenir un brevet, 92.
- CARÉ.** Abolition des droits. *Voir Bills*, 73.
- Droit à l'importation des États-Unis. *Voir Bills*, 74.
- CAISSE** d'économie de Notre-Dame de Québec. État de ses affaires le 31 mai 1871, 56.
- CANAL** à navires de Caughnawaga (Compagnie du). Pétition présentée par elle, 31. *Voir Bills*, 32.
- CANAL** à navires d'Ontario et Erié (Cie du). *Voir Bills*, 31.
- CARLTON** et Grenville (Canaux de). Pétition y relative, 83.
- CARRALL** (Honorables Robert-William-Weir). Présente son bref de sommation, : 0. Prête le serment voulu par la loi, 21.
- CAUCHON** (Honorables M.). Informe le Sénat qu'il a été nommé président, et présente sa commission. Lecture en est faite par le greffier, et son insertion aux procès-verbaux est ordonnée, 159, 160.
- CAUGHNAWAGA** (Compagnie du canal à navires de). Pétition présentée par elle, 31. *Voir Bills*, 32.
- CHAMBRE** de commerce de Chatham. *Voir Bills*, 37.
- CHAMBRE** de commerce d'Hamilton. Pétitions présentées par elle, 59, 81.
- CHAMBRE** de commerce de Kingston. Pétitions présentées par elle, 46, 83.
- CHAMBRE** de commerce de Lévis. Pétition pour son incorporation, 72. *Voir Bills*, 38.
- CHAMBRE** de commerce de la Puissance. Pétitions présentées par elle, 34, 48, 51.
- CHAMBRE** de commerce de Ste. Catherine. *Voir Bills*, 34.
- CHAMBRE** de commerce de St. Jean. *Voir Bills*, 36.
- CHAMBRE** de commerce de Sorel. *Voir Bills*, 35.
- CHAMBRE** des Communes (Représentation dans la). *Voir Bills*, 33.
- CHARLEVOIX :**
- Pétition de P. Daunis et autres, de ce comté, relative à la construction d'un phare à la Baie St. Paul.

CHARLOTTE, N.-B. (Comté de).

Pétitions relatives à des débetures émises par les sessions générales, 40, 56.
Commissaires de pilotes pour les côtes et les ports du dit comté. *Voir* Bills, 67.

CHASSE du loup-marin (Compagnie du Canada et de Terre-Neuve pour la) et l'exploitation des pêcheries. *Voir* Bills, 39.

CHATHAM, Ontario (Ville de).

Pétition présentée par sa corporation, 77.

CHAMBRE de Commerce. *Voir* Bills, 37.

CHEMIN de fer du Canada central (Compagnie du). *Voir* Bills, 46.

CHEMIN de fer central de Manitoba (Compagnie du). *Voir* Bills, 59.

CHEMIN de fer de la rivière Détroit. *Voir* Bills, 51.

CHEMIN de fer de la frontière de Québec. Pétition relative à son incorporation, 146. *Voir* Bills, 44.

CHEMIN de fer Grand-Occidental. Pétitions présentées par elle, 40, 43.
Obtient permission de développer ses moyens de correspondance. *Voir* Bills, 55.

CHEMIN de fer du Grand-Tronc. Pétitions de la part de la compagnie ou la concernant, 35, 40, 68, 81, 86, 99. Légalisation d'une convention conclue par elle avec la corporation de Galt, *voir* Bills, 54.

CHEMINS de fer du Grand-Tronc et de Montréal et Champlain. *Voir* Bills, 52.

CHEMIN de fer du Grand-Tronc et Pont International. *Voir* Bills, 53.

CHEMIN de fer interocéanique du Canada. Pétition pour son incorporation, 56. *Voir* Bills, 56.

CHEMIN de fer de jonction de Manitoba (Compagnie du). Pétition pour son incorporation, 69. *Voir* Bills, 60.

CHEMIN de fer du lac Supérieur et de Manitoba (Compagnie du). Pétition pour son incorporation, 56. *Voir* Bills, 57.

CHEMIN de fer du lac Supérieur et de Winnipeg (Compagnie du). Pétition pour son incorporation, 74. *Voir* Bills, 58.

CHEMIN de fer du nord du Canada (Compagnie du). Pétition présentée par elle, 56. Louage de lignes ferrées par la compagnie. *Voir* Bills, 62.

CHEMIN de fer du nord-ouest de Manitoba (Compagnie du). *Voir* Bills, 61.

CHEMIN de fer d'Ottawa, Vaudreuil et Montréal. Pétition présentée par elle, 77. *Voir* Bills, 45.

CHEMIN de fer du Pacifique du Canada (Compagnie du). Pétition pour son incorporation, 59. *Voir* Bills, 47.

CHEMIN de fer du Pacifique de Québec. Pétition pour son incorporation, 34. *Voir* Bills 43.

CHEMIN de fer canadien du Pacifique. *Voir* Bills, 48.

CHEMIN de fer canadien du Pacifique (Compagnie du). *Voir* Bills, 49.

CHEMIN de fer du Côteau et de la ligne provinciale. *Voir* Bills, 50.

CHEMIN de fer du St. Laurent et d'Ottawa (Compagnie du). Pétitions y relatives, 40, 81, 83, 92, 118. *Voir* Bills, 40.

CHEMIN de fer de St. François et Mégantic. Pétition présentée par elle, 59. *Voir* Bills, 41.

CHEMIN de fer et pont du Sault Ste. Marie. Pétition pour son incorporation, 171. *Voir* Bills, 42.

- CHEMIN de fer du sud du Canada (Compagnie du). Pétition présentée par elle, 56. Pétition y relative présentée par Milton Cartwright, 56.
- CHICOUTIMI (District de). État des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.
- CIGARES. (Tarif des droits sur la manufacture des). Pétitions demandant sa révision, 43. 103.
- COLLINGWOOD (Ville de). Pétition de sa corporation, 68.
- COLLINGWOOD (Port de). Droits de havre. *Voir* Bills, 63.
- COLOMBIE BRITANNIQUE. Le tarif canadien des droits de douane, etc., est étendu à cette province. *Voir* Bills, 65.
- “ “ ainsi que certaines lois sur la navigation. *Voir* Bills, 64.
- “ “ Rapport de l'honorable H. L. Langcvin, C.B., sur le pays, 51.

COMITÉS :

Comité des ordres, usages et privilèges :

- 1.—Composé de tous les membres présents pendant la session, 18. Son président fait rapport que depuis la dernière session les honorables sénateurs H. E. J. Duchesnay et C. R. Bill sont décédés, 29. Ajournement proposé comme marque de respect à leur mémoire, 29. Est unanimement adopté, 29.

Comité des impressions :

- 2.—Est nommé, 32.

Comité conjoint des impressions :

Communication par les Communes des noms de ses membres nommés pour agir conjointement avec le comité du Sénat, 38. Nomination des sénateurs qui feront partie du comité, 38. *Premier rapport*, portant demande que le quorum soit réduit à neuf membres, 41. Est adopté, 41. *Deuxième rapport* soumettant une résolution approbative de la manière dont M. Hartney a exécuté les instructions du comité en empêchant la publication de certaine partie du rapport de M. Dawson sur l'expédition de la Rivière Rouge en 1870, 46. Fixation du jour de la prise en considération, 47. Elle est différée 54. *Troisième rapport*, sur les comptes des impressions, 61 à 65. *Quatrième rapport*, ayant trait à l'impression de certains documents, 66. La prise en considération des 3e et 4e rapports est ordonnée, 67. L'ordre du jour appelant la prise en considération du 2e rapport est rayé, 69. Adoption du 3e rapport, 72. Remises de la prise en considération du 4e rapport, 72, 81. Le 4e rapport est adopté, 90. *Cinquième rapport*, ayant trait à l'impression de documents, 156, 157, 158. Est adopté, 169. *Sixième rapport*, ayant trait à l'impression de documents, 209, 210. Est renvoyé à l'examen du comité, 210. Est présenté de nouveau avec des modifications, 216, 217. Est adopté, 217.

Comité des ordres permanents et des bills privés :

Est nommé, 32. *Premier rapport* portant demande que le quorum soit réduit à sept membres, 35. Est adopté, 35. *Deuxième rapport*, sur des pétitions 41. *Troisième rapport*, sur des pétitions; recommande de suspendre la 51e règle relativement à certaines d'entre elles, 43, 44. Est adopté, 47. *Quatrième rapport*, sur des pétitions; il recommande de suspendre la 51e règle relativement à la pétition de la compagnie du canal à navires de Caughnawaga, 48. Cette suspension de la 51e règle est ordonnée, 49. *Cinquième rapport*, sur des pétitions, 53. *Sixième rapport*, sur la pétition de

John R. Martin, de la ville de Gayuga, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Sophia Stinson, 59. *Septième rapport*, sur des pétitions ; il y est recommandé de suspendre la 51e règle à l'égard de la pétition de R. James Reekie et autres, et de celle de la compagnie d'assurance de l'Ouest, 61. Cette recommandation est adoptée, 67. *Huitième rapport*, sur des pétitions ; le comité y recommande de suspendre la 51e règle à l'égard des pétitions de la compagnie du chemin de fer international de St. François et de Mégantic, de la corporation de la ville de Galt, et de la corporation du village de Waterloö ; et y exprime l'opinion que certaines pétitions demandant des actes d'incorporation pour des chambres de commerce, ainsi que celle de W. H. Howland et autres, de Toronto, font partie de la catégorie décrite par la section 92 de l'acte de l'Amérique Britannique 1867, et tombent en conséquence sous le contrôle exclusif des législatures locales, 71. La suspension de la règle 51 dans les trois cas indiqués dans le 8e rapport est ordonnée, 71. *Neuvième rapport*, sur des pétitions ; recommande de suspendre la 51e règle à l'égard des pétitions des syndics de la banque d'épargne de Toronto, et des directeurs de la société permanente de construction, de Montréal, et exprime l'opinion que la pétition de J. Jobin et autres, de Lévis, qui demandent un acte constituant en corporation une chambre de commerce dans la dite ville, est, par la 92e section de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, du ressort exclusif de la législature locale, 75. La recommandation de ce rapport est adoptée, 75. *Dixième rapport*, sur des pétitions ; recommande de suspendre la 51e règle relativement à certaines pétitions, et exprime l'opinion que la pétition de la corporation de la ville de Chatham, Ontario, appartient, par la section 92 de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, à la catégorie des objets qui sont sous le contrôle exclusif de la législature locale, 84, 85. Conformément à la recommandation de ce rapport, la 51e règle est suspendue, 85. *Onzième rapport*, sur des pétitions ; il déclare que les avis publiés de la pétition présentée par la compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada ne sont pas réguliers et que les pétitions portant demande d'un acte relativement à la navigation de la rivière Gananoque, et d'un acte à l'effet d'incorporer la compagnie de prêt de la Puissance, tombent, par la 92e section de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, dans la catégorie des objets qui sont sous le contrôle exclusif de la législature locale, 92, 93. *Douzième rapport*, sur des pétitions : le comité est d'opinion que les pétitions demandant l'incorporation de la compagnie canadienne de cultivateurs de la betterave et de manufacturiers de sucre de betterave, et l'incorporation de la société impériale de garantie et de prêt appartiennent, par la section 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, à la catégorie des objets qui sont sous le contrôle exclusif des législatures locales ; il déclare que la pétition concernant la compagnie de chars du Canada, offre une irrégularité en ce qui regarde la durée des avis, et qu'il y a eu absence totale d'avis dans le cas de la pétition de C. O. Norton, d'Alberton, Ile du P.-E., 99, 100. *Treizième rapport*, recommandant de suspendre la 51e règle relativement aux pétitions de la compagnie de banque d'Halifax et de la banque d'Acadie, et déclarant, relativement à l'acte pour incorporer la banque de St. Jean, N. B., qu'il n'a pas été présenté de pétition au Sénat, que l'avis inséré dans la *Gazette du Canada* est insuffisant et qu'il n'a été donné aucun avis local, 123, 124. *Quatorzième rapport*, portant que le comité a été saisi d'informations nouvelles qui lui ont permis de constater, dans le cas de la banque de St. Jean, qu'il y a eu avis suffisant, — et que la pétition ayant trait à la compagnie du Nord-Ouest tombe, par la 92e section de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, dans la catégorie des matières sous le contrôle exclusif

des législatures locales, 132, 133. Ce rapport est adopté, 133. Le 13^e rapport est adopté, 134, 135. *Quinzième rapport* recommandant de suspendre la 51^e règle dans le cas de la compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada, 146. Il est adopté, 146. *Seizième rapport*, ayant trait à la compagnie d'améliorations du Canada, et déclarant que l'avis qu'Alexander Hamilton Sidney et autres, ont donné de leur pétition pour obtenir un acte d'incorporation comme Banque Supérieure du Canada, est irrégulière, 149. Ce rapport est adopté, 149. Le quorum du comité est réduit à cinq membres, 149. Les pétitions relatives à l'incorporation des chambres de commerce de Sainte-Catherine, St. Jean, N.-B., Sorel, Lévis et Chatham, sont renvoyées au comité pour qu'il les réexamine, 149. Renvoi au comité de la pétition relative à la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, de Stanstead et Sherbrooke, 153. *Dix-Septième rapport* recommandant les pétitions relatives à l'incorporation des chambres de commerce de Sainte-Catherine, Saint-Jean, N.-B., Sorel, Lévis et Chatham, à la favorable considération de la Chambre, et déclarant qu'il a été donné suffisant avis de la pétition de John Schultz et autres, relative à l'établissement d'un chemin de fer de Pembina à la Rivière Rouge, 153. Ce rapport est adopté, 153. *Dix-huitième rapport*, recommandant à la favorable considération de la chambre, la pétition de John Schultz et autres, qui demandent un acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Nord-Ouest; et recommandant en outre de suspendre la 51^e règle à l'égard de la pétition relative à l'incorporation de la banque Ville-Marie, 160, 161. Le dix-huitième rapport est adopté, 161. La pétition d'Alexander Hamilton Sibley et autres, est renvoyée de nouveau à l'examen du comité, 166. Ainsi que la pétition relative à l'association de la halle au blé de Toronto, 172. *Dix-neuvième rapport*, recommandant à la favorable considération du Sénat, la dite pétition d'Alexander Hamilton Sibley et autres, et recommandant en outre de suspendre la 51^e règle à l'égard de la pétition relative à la banque centrale du Nouveau-Brunswick, 172, 173. Le 11^e rapport est renvoyé au comité, 180. *Vingtième rapport*, recommandant à la favorable considération de la Chambre la pétition relative à l'incorporation de l'association de la halle au blé de Toronto, 181. Le 19^e rapport est adopté, 183. *Vingt-unième rapport*; recommande à la favorable considération du Sénat les pétitions concernant la compagnie du chemin de fer et du pont du Saut Sainte-Marie et la compagnie de prêt de la Puissance, 191. Le 21^e rapport est adopté, 191. La pétition relative à l'incorporation de la société impériale de garantie et de prêt est renvoyée à un nouvel examen du comité, 191. *Vingt-deuxième rapport*, recommandant la dite pétition à la favorable considération de la Chambre, 199. Il est adopté, 199. La pétition de D. Ford Jones et autres, portant demande d'un acte à l'effet de permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière Gananoque, est renvoyée de nouveau à l'examen du comité, 200. *Vingt-troisième rapport*, recommandant la dite pétition relative à la rivière Gananoque, à la favorable considération de la Chambre, 204. Ce rapport est adopté, 204.

Comité des banques, du commerce et des chemins de fer :

- 4.—Est nommé, 32. *Premier rapport*, recommandant de réduire le quorum du comité à neuf membres, 35, 36. Il est adopté, 36. Le quorum est réduit à sept membres, 143. A trois membres, 213.

Comité des comptes contingents :

- 5.—Est nommé, 32. *Premier rapport* portant demande que le quorum du comité soit réduit à neuf membres, 40. Il est adopté, 40. La pétition de Charles-

W. Taylor, d'Ottawa, est renvoyée au comité, 46. *Deuxième rapport*, sur les comptes et justifications, dont le comité atteste l'exactitude. *Troisième rapport*, recommandant de promouvoir Antoine-Alphonse Boucher, écuyer, à la charge de traducteur français en chef du Sénat, d'employer Elisabeth Hewson comme femme de journée, et de nommer John Wingfield messenger sessionnel; le comité déclare en outre qu'il ne peut recommander d'accorder la demande du pétitionnaire C.-W. Taylor, 140, 141. Le 2^e rapport est adopté, 147. Le 3^e rapport est adopté, 147. *Quatrième rapport*, recommandant de payer au gentilhomme huissier de la verge noire \$168, balance de dépenses casuelles, 190. Il est adopté, 200.

Comité de la bibliothèque :

6.—Est nommé et chargé d'agir conjointement avec le comité nommé par les Communes, 33. Cette nomination est annoncée aux Communes, 33.

Comité conjoint de la bibliothèque :

Message des Communes, transmettant les noms de leurs membres qui feront partie du comité conjoint, 38.

COMMERCE et navigation (Tableaux statistiques), 28. Voir *Etats et Tableaux*.

COMMERCE et transport maritimes (Compagnie de) d'Ontario. Pétition présentée par elle, 86. Voir *Bills*, 66.

COMMUNICATIONS postales avec les Indes occidentales et le Brésil (Etablissement de) Voir Indes occidentales.

COMPAGNIE de la baie d'Hudson. Acte modificatif concernant l'emprunt opéré pour la payer. Voir *Bills*, 14.

COMPTES contingents. Voir *Comités*.

COMPTES et pièces justificatives du greffier du Sénat, du 1^{er} février 1871 au 1^{er} janvier 1872, 35.

CONSTRUCTION (Société permanente de) du district de Montréal. Pétition présentée par elle, 70. Sa lecture, après suspension de la règle concernant la publication d'un avis, 140. Voir *Bills*, 114.

CONTENTS ET NON-CONTENTS.

Bill de divorce de Martin, 89, 126, 134.

Bill pour abroger les lois concernant la faillite, 115.

Bill relatif au double mandat, 182, 192.

CORNWALL (Honorable Clement-Francis). Présente son bref de sommation, 21. Prête le serment voulu par la loi, 22.

CULTIVATEURS de la betterave et manufacturiers de sucre de betterave (Compagnie de). Pétition pour son incorporation, 81.

DETROIT (Compagnie du pont de chemin de fer de la rivière). Voir *Bills*, 51.

" (Compagnie du tunnel de la rivière). Pétition présentée par elle, 40, 40. Voir *Bills*, 123.

- DETTE publique. *Voir* Bills, 68.
- DISPACHEUR. Pétitions pour la nomination d'un ou plusieurs dispacheurs, 48, 87.
- DODGE (A.-G.-P.), de Keswick, Gwillembury-Ouest, comté d'York. Pétition présentée par lui, 56.
- Sa naturalisation. *Voir* Bills, 70.
- DOMMAGES malicieux à la propriété (Erreur cléricale dans l'acte concernant les). *Voir* Bills, 71.
- DOMVILLE (James) et autres, de St. Jean, N. B. Pétition présentée par eux, 40.
- DOUBLE mandat. *Voir* Bills, 72.
- DROITS de douane. Le tarif canadien est étendu à la Colombie britannique. *Voir* Bills, 65.
- DUNN (Township de). Pétitions pour et contre son annexion au district électoral de Monck. 69 et 87.

EGLISE méthodiste wesléyenne (Société des missions de l')? Pétition pour son incorporation, 68. *Voir* Bills, 99.

ELECTIONS parlementaires (Acte provisoire de 1871 concernant les). *Voir* Bills, 76.

EQUIPEMENT des chemins de fer (Compagnie canadienne pour l'). Pétition pour son incorporation, 35. *Voir* Bills, 77.

ETATS :

Etat nominatif des nouveaux sénateurs, 18.

“ “ des propriétaires de la banque de l'Amérique britannique du Nord, 24.

Etat des baptêmes, mariages et sépultures, pendant l'année 1871, pour les districts de Bedford, 24; Québec, 24; Kamouraska, 24; Montmagny, 24; Chicoutimi, 27; Arthabaska, 27; St. Hyacinthe, 27; Iberville, 27; Richelieu, 27; Berthier, 27; Saguenay, 27; Terrebonne, 27; Gaspé, 27; Beauce, 27; Ottawa, 27; Trois-Rivières, 27; Beauharnois, 27; St. François, 59; Joliette, 83.

Etat des cas de condamnations à des peines corporelles, 27.

Etats statistiques ou tableaux du commerce et de la navigation, 28.

Etats et statistiques du revenu de l'intérieur, année fiscale expirée le 30 juin 1871, 28.

Etats et statistiques du recensement de 1871, 30.

Détail des obligations et cautionnements enregistrés au secrétariat d'Etat, 32.

Etat nominatif des actionnaires de la banque de la cité de Montréal,	43.
“ “ “ “ du district de Niagara,	43.
“ “ “ “ d'Union du Bas-Canada,	59.
“ “ “ “ de la Nouvelle-Ecosse,	46.
“ “ “ “ Nationale,	77.

Etat de la distribution des statuts du Canada, 47.

“ des dépenses du recensement en 1870-1-2, 51.

“ des affaires de la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec, 56.

EXPLORATIONS géologiques. *Voir* Bills, 78.

FAILLITE (Lois sur la). Pétitions présentées pour ou contre une modification de ces lois, par :

La Chambre de commerce de la Puissance, 34.

“ “ d'Hamilton, 59.

“ “ de Montréal, 32, 74.

“ “ de Québec, 84.

“ “ de Saint-Jean, 70.

“ “ de Toronto, 55, 87.

La corporation de la ville de Woodstock, 32.

McGivern et autres, d'Hamilton, 83.

Moore, Semple, Hatchette et autres, de Montréal, 77.

C. Campbell et autres, de Toronto, 87.

Voir Adresses, 9.

Voir Bills, 79.

FIDEICOMMIS (Compagnie de) de la Puissance. Pétition pour son incorporation, 87. *Voir* Bills, 80.

FONDS des veuves et orphelins des ministres du synode de l'Eglise presbytérienne.

Pétition présentée par les administrateurs, 48. *Voir* Bills, 75.

GALT (Corporation de la ville de) et Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer. Pétition présentée par elles, 68.

GANANOQUE (Rivière). Pétition de D. Ford Jones et autres y relative, 83.

GANANOQUE ET WILTSIE (Compagnie de navigation de). *Voir* Bills, 81.

GARANTIE ET PRÊT (Société impériale de) : Pétition pour son incorporation, 92. *Voir* Bills, 82.

GASPÉ (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.

Pétitions pour l'établissement de communications postales. *Voir* Indes occidentales.

- GENTILHOMME HUISSIER DE LA VERGE NOIRE. Le comité des comptes contingents recommande le paiement à cet officier de \$168 pour balance de dépenses casuelles, 190. Cette recommandation est adoptée, 200.
- GIRARD (Honorable Marc-Amable). Présente son bref de sommation, 18. Prête le serment voulu par la loi, 19.
- GOVERNEMENT exécutif. Est exonéré de toute responsabilité à l'égard de certaines dépenses inévitables faites par lui sans crédit parlementaire. Voir Bills, 96.
- GOVERNEUR-GÉNÉRAL. Se rend au Sénat et ordonne d'informer les Communes de se rendre auprès de lui, 15. Ouvre la session, 16. Son discours, 16, 17. La prise en considération de ce discours est ordonnée, 17. Proposition d'une adresse en réponse au discours du Trône, 24. Cette adresse, 25, 26. Est adoptée unanimement, 26. Sa présentation, et la réponse de son Excellence, 41, 42. Son Excellence se rend au Sénat pour clore la session, 225, 226. Sanctionne les bills, 226. Discours de prorogation, 229, 230.
- GRAND OCCIDENTAL (Compagnie du chemin de fer). Pétitions présentées par elle, 40, 43.
Obtient permission de développer ses moyens de correspondance. Voir Bills, 55.
- GRENVILLE (Canaux de Carillon et de). Pétition y relative, 83.
- GUNN (Marens), de Middlesex. Pétition présentée par lui, 179.
- GWILLIMBURY-OUEST. Pétition de A.-G.-P. Dodge, de ce township, 56.
- H**ALDIMAND (Comté de). Pétition de A.-W. Thweles et autres, de Dunn, comté de Haldimand, contre l'annexion du township de Dunn au district électoral de Monck, 69.
- HALIFAX (Port d'). Nomination d'un maître de havre. Voir Bills, 83.
- HALIFAX (Compagnie de banque d'). Voir Bills, 20.
- HALLE AU BLÉ DE TORONTO. Voir Toronto.
- HAMILTON (Cité d'). Pétitions de D. S. B. Chisholm, maire, et autres citoyens, 30.
Pétition de la Chambre de commerce, 59, 81.
Pétitions de McGivern et autres citoyens, 83.
- HEWSON (Elizabeth). Le comité des comptes contingents recommande de l'employer comme femme de journée, 141. Cette recommandation est adoptée, 147.
- HOLTON (Hon. L. H.) et autres. Pétition présentée par eux, 51.
- HUILES DE POISSON (Inspection des). Pétition y ayant trait, 179.
- HUNTINGDON, province de Québec. Pétition d'habitants de ce comté, 83.
- HURON ET ONTARIO (Canal à navires de). Pétition y relative, 48.
- I**BERVILLE (District d'). États des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.
" (Comté d'). Pétition de L. Lamothe et autres, de la seigneurie de Bieury, comté de Missisquoi, demandant à être annexés au comté d'Iberville, 34.
- ILE AUX COUDRES. Pétition du Révd. J. B. Pelletier et autres, de l'île aux Coudres, 83.

ILES DE LA MADELEINE. Pétition d'Alexandre Cormier et autres habitants de ces îles, 83.

IMMIGRATION. (Amendement à l'acte sur l.) Voir Bills, 86.

Sociétés auxiliaires d'immigration et leur incorporation. Voir Bills, 85.

INDEMNITÉ et frais de route. Ordre donné au greffier du Sénat de déposer devant cette chambre, au commencement de chaque session, l'état des sommes payées aux Sénateurs pour leur indemnité et leurs frais de route, et d'en communiquer une copie au président du comité des comptes publics, 96. Message des Communes à ce sujet, 95.

INDES OCCIDENTALES ET BRÉSIL :

Pétitions concernant l'établissement d'un service postal avec ces pays—reques

De l'Anse au Gris-Fond, 118.

Du Cap Cove, 74.

D'York, 74.

Du Cap Chatte, 77.

De Gaspé-Sud, 83.

De Gaspé-Nord, 83.

De la rivière au Renard, 118.

De Percé, 51.

INSPECTION du poisson et des huiles de poisson. Pétition y ayant trait, 179.

INVERNESS (Comté d'), Nouvelle-Ecosse. Districts de votation de ce comté. Voir Bills, 69.

JOLIETTE (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 24.

KAMOOURASKA (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 24

KAULBACK (Hon. Henry Adolphus Newman). Présente son bref de sommation, 23. Prête le serment voulu par la loi, 24.

KINGSTON (Chambre de commerce de). Pétitions présentées par elle, 46, 83.

LAC SUPÉRIEUR (Compagnie du chemin de fer du) et de Manitoba. Pétition pour son incorporation, 56. Voir Bills, 57.

LAC SUPÉRIEUR. (Compagnie du chemin de fer du) et de Winnipeg. Pétition pour son incorporation, 74. Voir Bills, 58.

LARCIN de timbres (Doutes au sujet du). Voir Bills, 87.

LETTRES DE CHANGE et billets promissoires. Droit de timbre auquel ils sont assujettis. Voir Timbre.

Dispositions législatives sur la matière des lettres de change et des billets. Voir Bills, 88.

LÉVIS (Chambre de commerce de). Pétition pour son incorporation, 72. Voir Bills, 38.

LIGNE PROVINCIALE (Compagnie du Chemin de fer du Côteau et de la). Voir Bills, 50.

LISTE CIVILE. Amendement de l'acte 31 Viet. ch. 33. *Voir Bills*, 89.

LISTES électorales de certaine partie du comté de Victoria, N. E. (Révision des). *Voir Bills*, 90.

LOIS criminelles sur la violence et la molestation. *Voir Bills*, 91.

MACDONALD (Hon. William John). Présente son bref de sommation, 22. Prête le serment voulu par la loi, 23.

" MAIL " (Compagnie pour l'impression et la publication du). *Voir Bills*, 92.

MAITRE-GÉNÉRAL DES POSTES. Dépose son rapport pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871, 33.

MANITOBA. (Banque de). Pétition pour son incorporation, 83. *Voir Bills*, 22.

" (Compagnie du chemin de fer central de). *Voir Bills*, 59.

" (Compagnie d'assurance de). Pétition pour son incorporation, 83. *Voir Bills*, 9.

" (Compagnie du chemin de fer de jonction de). Pétition pour son incorporation, 69. *Voir Bills*, 60.

" (Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest de). *Voir Bills*, 61.

" (Compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de). Pétition pour son incorporation, 56. *Voir Bills*, 57.

MARIAGES. *Voir Etats*.

MARINE. Pétitions concernant certaines matières relatives à la marine marchande, 32, 35, 46, 48. Engagement des marins dans la Nouvelle-Ecosse. *Voir Bills* 95.

MARQUES FRAUDULEUSES sur les marchandises. *Voir Bills*, 93.

MARTIN (John R.), de Cayuga, Ontario. Pétition présentée par lui, 31. Renvoi de sa lecture à un autre jour, 40. Présentation au Sénat de copie des procédures devant la cour des plaid communs du Haut-Canada dans la cause de Martin vs. Lount, 57. Déposition sous serment de Richard Martin relativement à certaine signification par lui faite à Sophia Martin, 57. Réception et lecture de la pétition, 57. Rapport du comité des ordres permanents et des bills privés constatant que la règle 73 a été observée, 59. etc pour faire droit à John R. Martin. *Voir Bills*, 94.

MESSAGES.

De Son Excellence le Gouverneur-Général :

Transmettant :

Les tableaux du recensement de 1871, 30.

Des dépêches et des procès-verbaux du conseil privé concernant le traité de Washington, 33.

Des dépêches et correspondances entre les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et l'île du Prince-Edouard et le gouvernement impérial, au sujet des clauses du dit traité relatives aux pêcheries, 54.

Une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse de félicitation du Sénat et des Communes du Canada à l'occasion de la guérison de S. A. R. le Prince de Galles, 151.

Informant le Sénat de son intention de proroger la session, 220.

Du Sénat :

Invitant les Communes à se joindre à lui pour présenter à Sa Majesté une adresse de félicitation sur le rétablissement à la santé de S. A. R. le Prince de Galles, 28.

Des Communes :

Donnant leur agrément à la dite adresse, 36 :

Demandant au Sénat son concours à la présentation à Son Excellence d'une adresse ayant trait à la transmission de l'adresse ci-dessus à Sa Majesté, 37. Le Sénat y donne son agrément, 37.

Transmettant les noms de ceux de ses membres qui formeront partie du comité conjoint de la bibliothèque, 38. Voir Comité.

Priant le Sénat de se joindre à elles dans la formation d'un comité conjoint des impressions, 38. Voir Comité.

Priant le président du Sénat de communiquer au comité des comptes publics l'état des sommes payées aux sénateurs pour leur indemnité et leurs frais de route dans la dernière session, 95. Le greffier reçoit l'ordre de transmettre cet état, 96.

Invitant le Sénat à présenter, conjointement avec elles, une adresse à S. E. le Gouverneur-Général pour lui exprimer leur regret de voir que ses relations officielles avec le Canada sont sur le point de prendre fin, 201.

MINES D'ARGENT de la baie du Tonnerre. Voir Baie du Tonnerre.

MINISTRE de la marine et des pêcheries. Voir Rapport, 49.

MISSISQUOI (Comté de). Pétition de L. Lamothe et autres, de la seigneurie de Bleury, comté susdit, 34.

MOIRA (Rivière). Pétition relative à la navigation de cette rivière, 43.

MONCK (District électoral de). Pétition pour y annexer le township de Dunu, comté de Hal dimand, 69, 87.

MONTMAGNY (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures en 1871, 24.

Pétition d'habitants du district concernant l'honorable juge Bossé, 92.

Adresse concernant le district, 93. Réponse à cette adresse, 171.

MONTREAL (Banque de la Cité de). Liste de ses actionnaires, 1872, 43.

" Chamblay et Sorel (Compagnie du chemin de fer de). Pétition présentée par elle, 48.

" et Champlain (Compagnie du chemin de fer de), Pétition présentée par elle, 35, 40.

" (Compagnie du Télégraphe de). Pétition présentée par son président Sir Hugh Allan, 32. Voir Bills, 119.

- MONTRÉAL, (Pétitions envoyées de la cité de). Concernant les brevets d'invention, 32, 48.
- “ “ “ “ Présentées par la chambre de commerce, 32, 40, 68, 74, 87.
- “ “ “ “ Concernant l'acte de la faillite, 32, 74, 77.
- “ “ “ “ “ l'incorporation de la compagnie canadienne pour l'équipement des chemins de fer, 35.
- “ “ “ “ Concernant le tarif, 43.
- “ “ “ “ “ l'incorporation de la banque d'échange, 43.
- “ “ “ “ “ le droit sur le lard en quarts, 87.
- “ “ “ “ “ les divisions électorales de la cité, 198.
- “ “ “ “ “ l'incorporation de la compagnie d'armateurs, pour la pêche du loup-marin et les autres pêches, 70.
- “ (Société de construction de). Pétition, 70.
- “ (Société permanente de construction du district de). Pétition présentée par elle, 70. Sa lecture après la suspension de la règle concernant la publication d'un avis, 140. Voir Bills, 114.

NAPANEE (Ville de). Pétition présentée par sa corporation, 92.

NATURALISATION de A. G. P. Dodge. Voir Bills, 70.

NAVIGATION du St. Laurent entre Montréal et Québec. Voir Bills, 100.

NAVIGATION de Gananoque et Wiltsie (Compagnie de). Voir Bills, 81.

NEW-YORK (Compagnie du pont et du tunnel du Canada et de). Voir Bills, 105.

NIAGARA (Banque du district de). Liste de ses actionnaires, 43.

NIAGARA (Rivière). Pétition d'une compagnie formée pour la construction d'un pont de chemin de fer sur cette rivière et d'un tunnel sous son lit, 81.

NORD-OUEST (Compagnie pour faire la traite au). Son incorporation, Voir Bills, 101.

NORD-OUEST (Compagnie du). Pétition présentée pour son incorporation, 99, 153.

NORTON (Charles-O.), d'Alberton, île du P. E. Pétition présentée par lui, 92.

NOUVEAU-BRUNSWICK. Adresse relative à la demande de meilleures conditions financière faite à la Puissance par cette province, 36.

“ (Banque centrale du). Pétition présentée par elle, 164. Voir Bills, 15.

NOUVELLE-ÉCOSSE (Gouvernement de la). Correspondances et dépêches échangées par lui avec le gouvernement impérial au sujet des clauses du Traité de Washington relatives aux pêcheries, 54.

“ (Province de la). Engagement des matelots dans la N.-E. Voir Bills, 95.

OFFICIERS DU CANADA (Cautionnement des) Voir Bills, 102.

ONTARIO (Canal à navires de Huron et). Pétition y relative, 48.

- OTTAWA** (District d'). Etats des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.
- “ (Cité d'). Pétition présentée par Eugène Martineau et autres, y résidant, 34.
- “ “ Pétition présentée par C. W. Taylor, y résidant, 46.
- “ Vaudreuil et Montréal (Compagnie du chemin de fer d'). Pétition présentée par elle, 77. *Voir Bills*, 45.
- “ (Rivière). Pétition y relative, 68.

PACIFIQUE. Pétition ayant trait à la construction d'un chemin de fer du lac Nepissing au Pacifique, 40.

- “ (Compagnie du Pont de jonction du). Pétition présentée pour son incorporation, 46. *Voir Bills*, 106.

PAPINEAU (D. E.) et autres, de Montréal. Pétition présentée par eux, 153. La 51^e règle est suspendue relativement à cette pétition, 162.

PARLEMENT. Proclamations de convocation, V-XIV.

Ouverture, 15.

Prorogation, 230.

PÊCHE DU LOUP-MARIN (Compagnie d'armateurs pour la) et les autres pêches. Pétition pour son incorporation, 70.

PÊCHERIES (Clauses du traité de Washington relatives aux). Dépêche et correspondances au sujet de ces clauses, 54.

PEINES CORPORELLES (Condamnations à des). Réponse à une adresse au sujet de l'application de ces peines, 27.

PELHAM (Township de). Pétition présentée par lui contre l'annexion du township de Dunn au district électoral de Monck, 87.

PERCÉ. Pétition présentée par le révérend P. M. Thivierge et autres, de ce village, 51.

PLACEMENT (Compagnie de) et d'agence de Londres et du Canada. *Voir Bills*, 103.

POISSON et huiles de poisson. Pétition ayant trait à leur inspection, 179.

PONTS. *Voir Bills*, 108.

PONT de chemin de fer de la rivière Détroit. *Voir Bills*, 51.

PONT INTERNATIONAL du St. Laurent (Compagnie du). Pétition, 56. *Voir Bills*, 107.

PONT ET TUNNEL du Canada et de New-York (Compagnie du). *Voir Bills*, 105.

PORTNEUF (Comté de). Pétition de Daniel Forney et autres, de St. Félix du Cap Rouge, 99.

PRÉSIDENT DU SÉNAT. Nomination de l'honorable Amos-Edwin Botsford, 145.

Nomination de l'honorable Joseph-Edouard Cauchon, 159.

PRÊT (Société impériale de) et de garantie. Pétition pour son incorporation, 92. *Voir Bills*, 82.

PRINCE-EDOUARD (Ile du). Dépêches et correspondances entre son gouvernement et le gouvernement impérial au sujet des clauses du Traité de Washington relatives aux pêcheries, 54.

PROCLAMATIONS. *Voir* Parlement.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE. Adresse y relative, 44.

Pétition de la Chambre de commerce de la Puissance y relative, 51.

Réponse à l'adresse ci-dessus, 74.

Amendement. *Voir* Bills, 109.

PUISSANCE (Chambre de commerce de la). Pétitions présentées par elle, 34, 48, 51.

“ (Billets de la). *Voir* Bills, 29.

QUARANTAINE. *Voir* Bills, 110.

QUÉBEC (Caisse d'économie de Notre-Dame de). Etat de ses affaires au 31 mai 1871, 56.

“ (District de). Etats des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 24.

“ (Compagnie du chemin de fer de la frontière de). Pétition relative à son incorporation, 146. *Voir* Bills, 44.

“ (Compagnie du chemin de fer du Pacifique de). Pétition présentée pour son incorporation, 34. *Voir* Bills, 43.

“ (Province de). Pétitions relatives à la loi sur les brevets d'invention, 46, 51, 53, 59, 81.

“ (Banque de). Liste alphabétique de ses actionnaires, 53.

“ (Chambre de commerce de la cité de). Pétition présentée par elle relativement à l'acte de la faillite, 81.

QUEENSTON (Compagnie du pont suspendu de). Pétition présentée par elle, 81. *Voir* Bills, 111 .

RECENSEMENT (Tableaux du), de 1871. Déposés devant le Sénat, 30.

Etat des dépenses du recensement en 1870-71-72, 51.

Compte-rendu de ce qui a été fait en exécution de l'acte du recensement, 51.

REEKIE (B.-James) et autres, du Canada. Pétition présentée par eux, 40.

RÈGLES de la Chambre. Suspension de la règle 60, 168.

“ “ “ 42, 191.

RÉPONSE à une adresse. Communication de dépêches et procès-verbaux du Conseil relatifs au traité de Washington, 33.]

RÉPONSE à une adresse relative aux condamnations à des peines corporelles, 27. .

RÉPONSE à une adresse concernant la propriété littéraire, 74.

RÉSOLUTIONS :

- “ Concernant les intérêts agricoles, 166. Elle est retirée, 166.
- “ Concernant une augmentation des salaires des officiers du Sénat, 211. Est adoptée. Nomination d'une commission, 211. L'hon. ministre de la marine et des pêcheries est ajouté à cette commission, 218.

REVENU DE L'INTÉRIEUR. Etats et statistiques, 28.

Pétition relative à la loi concernant le revenu de l'intérieur, 53⁹

REVENU (Lois sur les douanes et le). Extension de ces lois à la Colombie britannique
Voir Bills, 65.

RICHELIEU (Rivière). Pétitions concernant la construction d'un pont de chemin de fer sur cette rivière, 146.

“ (District de). Etats des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27⁹.

RIVIÈRES et cours d'eau. Acte modificatif des lois qui les concernent *Voir Bills, 112*

SSAGUENAY (District de). Etats des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27

SALAIRES :

Résolution au sujet d'une augmentation des salaires d'officiers du Sénat, 211. Est adoptée, 211. L'honorable ministre de la marine et des pêcheries est ajouté à la commission, 218.

SAINTE-CATHERINE. (Chambre de commerce de). Pétition présentée pour son incorporation, 34. *Voir Bills, 34.*

Pétition présentée par elle pour l'établissement de signaux de l'état du temps, 34

ST. CLAIR (Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière). *Voir Bills, 104.*

ST. COLOMBAN DE SILLERY. Pétition présentée par le maire et le conseil municipal contre l'annexion de cette paroisse à Québec-Ouest, 164.

ST. FÉLIX DU CAP ROUGE :

Pétition de Daniel Ferney et autres, demandant l'annexion de certaine partie de cette paroisse au comté de Québec, 99.

ST. FRANÇOIS (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 59.

ST. FRANÇOIS ET MÉGANTIC (Compagnie du chemin de fer international de). Pétition présentée par elle, 59. *Voir Bills, 41.*

ST. HYACINTHE (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27

ST. JEAN, Q. (Ville de). Pétition de M. D. Howard et autres, de cette ville, 43.

Pétition de sa chambre de commerce, 146.

Pétition de M. A. Burland et autres, de St. Jean, 40.

(N.-B.) Pétition présentée par sa chambre de commerce, 70.

Pétition de J. Domville et autres personnes de cette ville, 40.

Pétition de M. C. H. Fairweather, président de la chambre de commerce, 56.

- ST. LAURENT (Compagnie du pont international du). Pétition pour son incorporation, 56.
- “ (Compagnie du chemin de fer du) et d'Ottawa. Pétitions y relatives, 40, 81, 83, 92, 118. *Voir* Bills, 40.
- “ (Compagnie du pont international du). Pétition pour son incorporation, 56. *Voir* Bills, 107.
- “ (Navigation du), entre Montréal et Québec. *Voir* Bills, 100.
- SANTÉ SAINT-MARIE (Compagnie du chemin de fer et du pont du). Pétition pour son incorporation, 171. *Voir* Bills, 42.

SÉANCES :

Motion pour qu'il y ait deux séances par jour. 186[■] Est adoptée, 186.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT :

Détail des obligations et cautionnements enregistrés à son département, 32.

Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1871. §51.

SÉNAT :

Etat nominatif des nouveaux sénateurs, 18.

Ajournement de la Chambre comme marque de respect pour la mémoire de feu les honorables MM. Henri-Elzéar-Juchereau Duchesnay et Caleb-R. Bill, 29.

Comptes, etc., du greffier, 35.

En l'absence du président, retardé par un accident de chemin de fer, l'hon. M. Hamilton prend place au fauteuil et ajourne la séance, 79.

Le greffier reçoit l'ordre de déposer devant le Sénat, au commencement de chaque session, un état des sommes payées à titre d'indemnité et de frais de voyage pendant la session précédente, et d'en communiquer une copie au président du comité des comptes publics, 96.

Nomination d'un président par commission, 145, 159.

Résolution au sujet d'une augmentation des salaires des officiers est adoptée, 211. L'honorable ministre de la marine et des pêcheries est ajouté à la commission, 218.

SÉPULTURES. *Voir* Etats.

SERVICE CIVIL. *Voir* Bills, 113.

SCHULTZ (John). Pétition relative à la construction d'un chemin de fer à Pembina, présentée par lui, 148, 149. Sa lecture, 149. [Suspension des règles de la Chambre relativement à cette pétition, 149.

SIGNAUX de l'état du temps. Pétitions y relatives, 83, 86.

SOREL (Chambre de commerce de). Pétition présentée par elle, 59. *Voir* Bills, 35.

STATUTS DU CANADA. Amendement. *Voir* Bills, 115.

Etat des distributions des statuts, 47.

Statuts 32 et 33 Victoria. Amendement relatif aux frais de voyage des juges. *Voir* Bills, 116.

STRATFORD (Chambre de commerce de). Pétition présentée par elle, 87.

SUBSIDES. *Voir* Bills, 117.

SUTHERLAND (Honorable John). Présente son bref de sommation, 19. Prête le serment requis par la loi, 20.

TARIF. Pétitions y relatives, 43, 103.

TAYLOR (C.-W.) de la cité d'Ottawa. Pétition présentée par lui, 46. Est renvoyée au comité des comptes contingents, 46. Le comité fait rapport qu'il ne peut recommander d'accorder ce qu'elle demande, 141.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE (Compagnie du) de la Nouvelle-Ecosse. Pétition présentée par elle, 48.

TÉLÉGRAPHE (Compagnie canadienne et européenne de). Pétition présentée par elle, 53. *Voir* Bills, 118.

TÉLÉGRAPHE (Compagnie de) de Montréal. Pétition présentée par son président Sir Hugh Allan, 32. *Voir* Bills, 119.

TERREBONNE (District de). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 127.

TERRENEUVE (Compagnie du Canada et de) pour la chasse du loup-marin et l'exploitation des pêcheries. *Voir* Bills, 39.

“ Dépêches et correspondances entre le gouvernement de l'île et le gouvernement impérial au sujet des clauses du Traité de Washington relatives aux pêcheries, 54.

TERRES PUBLIQUES. *Voir* Bills, 120.

TESSIER (M. Joseph), de St. Césaire. Pétition présentée par lui, 145.

THÉ. Abolition des droits. *Voir* Bills, 73.

“ Droit à l'importation des Etats-Unis. *Voir* Bills, 74.

TIMBRES (Imposition sur les lettres de change et les billets promissoires du droit de). Pétitions demandant l'abolition de ce droit, 55, 81, 87.

TORONTO (M. J. C. Fitch, et autres, de la cité de). Pétition présentée par eux, 30.

“ (Association de la halle au blé de). Pétition pour son incorporation, 40. *Voir* Bills, 84.

“ (M. H. S. Howland, et autres, de). Pétition présentée par eux, 46.

“ (Corporation de la cité de). Pétition présentée par elle, 48.

“ (Chambre de commerce de). Pétitions présentées par elle, 55, 55, 87.

“ (MM. Gooderham et Worts, et autres, de). Pétition présentée par eux, 56.

“ (Hon. D. L. Macpherson et autres, de). Pétition présentée par eux, 56.

“ (M. George Laidlaw et autres, de). Pétition présentée par eux, 56.

“ (M. J. McGaw et autres, de). Pétition présentée par eux, 56.

- TORONTO (M. St. George Harvey, de). Pétition présentée par lui, 81.
- “ (Banque d'épargne de). Pétition présentée par ses commissaires, 70. *Voir* Bills, 19.
- “ (M. C. J. Campbell et autres, de). Pétition présentée par eux, 87.
- TRAITÉ DE WASHINGTON (Dépêches et procès-verbaux du conseil relatifs au), 33. *Voir* Bills, 121. *Voir* Messages.
- TRAVAUX PUBLICS (Acte relatif aux). Dispositions à l'effet de lever des doutes auxquels il a donné lieu. *Voir* Bills, 122.
- “ (Ministre des). Rapport sur la Colombie Britannique, 51.
- TREADWELL (Charles P.) Pétitions présentées par lui, 48, 51.
- TROIS-RIVIÈRES (District des). Etat des baptêmes, mariages et sépultures, année 1871, 27.
- VILLE-MARIE (Banque). Pétition pour son incorporation, 153. *Voir* Bills, 26.
- VIOLENCE ET MOLESTATION. *Voir* Bills, 91.

WASHINGTON (Traité de), 1871 :

- Correspondance concernant les clauses relatives aux pêcheries, 54.
- Dépêches et procès-verbaux concernant le traité, 33. *Voir* Bills, 121. *Voir* Messages
- WATERLOO (Corporation du village de). Pétition présentée par elle, 69.
- WILTSIE (Compagnie de navigation de Gananoque et). *Voir* Bills, 81.
- WINGFIELD (John). Le comité des comptes contingents recommande de l'employer comme messenger sessionnel, 141. Cette recommandation est adoptée, 147.
- WINNIPEG (Compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de). Pétition pour son incorporation, 74. *Voir* Bills, 58.
- WOODSTOCK, Ontario (Corporation de la ville de). Pétition présentée par elle, 32.
- YAMASKA (Rivière). Pétition de M. J. Tessier relative à la construction d'une passe-migratoire sur cette rivière, 145.
- YAMASKA (Comté d'). Pétitions pour l'annexion de certaines paroisses à ce comté, 171.
- YOUNG (Hon. John). Pétition présentée par lui, 53.